

Zeitschrift:	Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber:	Association Pro Aventico (Avenches)
Band:	58 (2017)
Artikel:	L'insula 15 : genèse et évolution d'un quartier d'Avenches/Aventicum. Les fouilles de 2013 dans l'habitation sud-ouest
Autor:	Presset, Olivier / Castella, Daniel / Delbarre-Bärtschi, Sophie
Kapitel:	Le mobilier
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-813644

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La construction et l'occupation

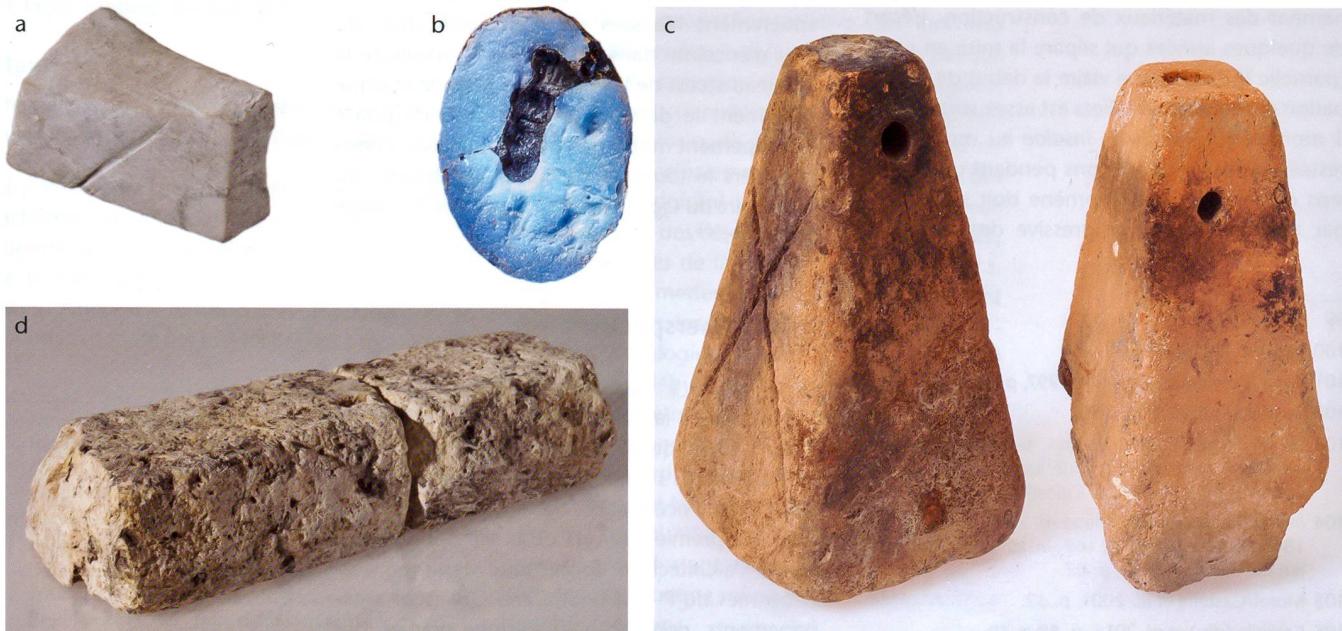
Archéologie des matériaux et de la construction

cumentent une première fréquentation du site, vraisemblablement contemporaine de la mise en place de la trame urbaine et antérieure aux premières habitations recensées. Cette occupation fait en quelque sorte le lien entre l'habitat récemment mis au jour dans le secteur du *Faubourg* (c. 50-15/10 av. J.-C.) et les premières maisons construites «en ville».

Un autre intérêt fondamental de cette investigation réside dans l'étendue relativement importante des niveaux précoce explorés. Jusqu'alors, les vestiges d'habitats d'époque augusto-tibéenne avaient été observées dans des sondages ponctuels, livrant çà et là quelques traces de cloisons et rendant vaine toute tentative de restitution planimétrique. Ici, pas moins de sept locaux délimités par des sablières basses calcinées ont pu être dégagés, ce qui en fait, à ce jour, la maison en terre et bois d'*Aventicum* la mieux connue pour cette période. Les résultats obtenus durant la campagne menée en 1979 dans la partie nord-est du quartier, corrélés avec ceux de la fouille conduite en 2013, ont permis de dégager une évolution générale cohérente de l'*insula* au fil du I^e s. ap. J.-C., apportant une vision affinée du développement de l'habitat dans l'antique capitale des Helvètes.

Fig. 85

- a Fragment de statuaire (?) en marbre. Inv. 13/16252-01. Échelle 1:1.
- b Intaille en pâte de verre imitant le niccolo. Le motif est trop altéré pour être identifié. Inv. 13/16122-05. Échelle 3:1.
- c Pesons de tisserand en terre cuite. Inv. 13/16003-03 et -04. Échelle 1:2.
- d Élément d'encadrement (?) en calcaire. Inv. 13/16271-03. Échelle 1:2.



Le mobilier

Introduction

L'étude du mobilier des fouilles de 2013 porte sur la céramique, la vaisselle de verre, le mobilier métallique – auquel s'ajoute quelques outils en pierre vraisemblablement liés aux activités métallurgiques –, les monnaies, les artefacts en os et en bois de cervidé, les instruments de mouture en pierre et une probable tête de chenet de foyer en molasse figurant un bœuf.

Outre les restes fauniques, quelques trouvailles n'ont pas fait l'objet d'une étude détaillée. Il s'agit notamment des rares éléments d'architecture mis au jour, dont un chapiteau toscan en molasse¹⁰⁷ et un possible élément d'encadrement de fenêtre ou de niche en calcaire (fig. 85, d)¹⁰⁸, déjà mentionnés. Signalons également un possible fragment de statuaire en marbre (état III; fig. 85, a), deux jetons en verre (inv. 13/16109-03, état III; inv. 13/16112-01, état III; non illustrés), une intaille en pâte de verre imitant le niccolo (état II; fig. 85, b) et deux pesons de tisserand en terre cuite (état II; fig. 85, c).

¹⁰⁷ Inv. 13/16289-01. Cf. *supra*, p. 29. Cet élément sera inclus dans une étude globale des chapiteaux toscans d'*Aventicum* réalisée par T. Bertschin, à paraître probablement dans le prochain BPA.

¹⁰⁸ Cf. *supra*, p. 46.

Le mobilier céramique

Olivier Presset

Méthode de travail et présentation des résultats

L'étude présentée dans ce chapitre porte sur le mobilier céramique découvert lors des fouilles réalisées en 2013 dans l'angle sud-ouest de l'*insula* 15 et attribué aux trois périodes d'occupation présentées dans cet article. Un total de 6'522 fragments de récipients, représentant 1'341 individus, composent ce *corpus*.

Le but de cette analyse est de circonscrire chronologiquement les différentes phases (construction, occupation et démolition) de ces trois états. Dans un souci d'exhaustivité, les ensembles de toutes les couches d'occupation et de toutes les structures ont été pris en compte. Ceux-ci ont ensuite été réunis dans des tableaux, par catégorie (annexes, p. 159-164 et fig. 86). Ces tables rassemblent les informations relatives à la fragmentation des récipients, à savoir le nombre de bords, de fonds, d'anses et de pansements ainsi que le nombre minimum d'individus (NMI). Dans ce dernier, nous avons choisi de faire figurer chaque occurrence rencontrée dans les ensembles, indépendamment du type du fragment (bord, fond, panse,...), en supposant qu'il s'agisse à chaque fois d'une céramique différente¹⁰⁹. Un commentaire général est ensuite dressé sur la base des résultats présentés dans les différents tableaux, afin d'illustrer le faciès céramologique des différentes occupations de ce secteur du quartier.

Au vu de l'homogénéité du matériel présent dans les fosses de l'état I, nous avons décidé de le commenter de manière globale. Le catalogue et les planches de la céramique issue de ces structures ont cependant été présentés par ensemble. Quant au mobilier des états II et III, il est présenté de façon globale, par catégorie.

État I

Premières traces d'une occupation du secteur sud-ouest du quartier (c. 10 av.-10 ap. J.-C.)

La première fréquentation de cette zone est caractérisée par une série de structures fossoyées appartenant à un hypothétique grenier, au fossé de la route ainsi qu'à des fosses de stockage. Leurs différents remplissages matérialisent la désaffection de ces installations. La quantité de

¹⁰⁹ Nous ne pouvons toutefois pas exclure que des fragments découverts dans des structures ou des couches d'occupation appartiennent à un même récipient.

¹¹⁰ Ces types sont caractéristiques des ensembles précoce et se rencontrent déjà à l'époque de La Tène D2 comme à Morat FR/Combette (Carrard/Matthey 2008, p. 82) ou à la route du Faubourg à Avenches (fouilles 2014; en cours d'élaboration).

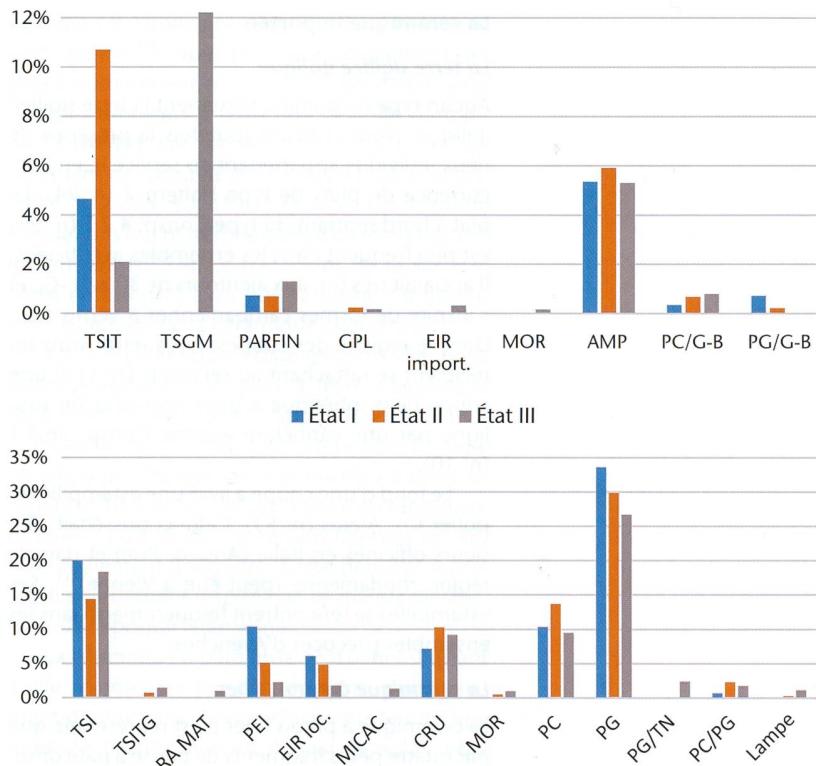


Fig. 86

Le mobilier céramique des premiers états de l'insula 15. Données exprimées en pourcents (NMI).

mobilier céramique découverte s'élève à 1'153 fragments, équivalents à 280 individus, répartis dans seize catégories.

La céramique importée est relativement peu fréquente pour cet état. Elle est représentée par de la vaisselle en terre sigillée italique, des amphores, des céramiques à parois fines ainsi que par des céramiques dites «gallo-belges». La céramique locale ou régionale est quant à elle plus diversifiée. Certaines formes et certains types sont encore profondément influencés par les productions laténienes, alors que d'autres laissent transparaître l'acculturation progressive de leurs utilisateurs.

La faible proportion relative des individus associés au service II de la terre sigillée italique ainsi que la présence d'imitations de sigillée, dont la production démarre sur le Plateau helvète aux alentours de 15 av. J.-C. et qui est représentée principalement ici par des plats et des coupes reproduisant le service Ic de la vaisselle italique et par des bols hémisphériques Drack 22, caractéristiques de la dernière décennie du 1^{er} s. av. J.-C., permettent de fixer le comblement des différentes fosses de l'état I dans une fourchette chronologique allant de 10 av. J.-C. à 10 ap. J.-C. Le début de l'occupation ne peut en revanche pas être établi de façon précise en l'état des connaissances. La découverte de plusieurs cruches à bord pendant cannelé AV 301 et de plats à engobe interne à bord en bourrelet détaché de la paroi AV 270 est un argument supplémentaire confortant cette datation précoce¹¹⁰. À relever qu'aucune monnaie n'est associée à ce premier horizon.

La céramique importée

La terre sigillée italique

Aucun type ne domine nettement la terre sigillée italique. Nous relevons toutefois la présence de deux individus appartenant au service II, en l'occurrence de plats de type Haltern 2 (n° 94). Le plat à bord rentrant du type Consp. 4.2.1 (n° 93) est peu fréquent dans les ensembles aveniens. Il apparaît très tôt, aux alentours de 30 av. J.-C., et s'inspire de formes campaniennes à vernis noir. Dans le registre des coupes, nous retrouvons un récipient se rattachant au service Ic (n° 1) et une coupe hémisphérique à bord non détaché souligné par une cannelure externe Consp. 36.4.1 (n° 10).

Le fond d'une coupe a livré une estampille du potier Cn. Ateius (n° 53). Celui-ci possédait plusieurs officines en Italie (Arezzo, Pise) et dans la région rhodanienne (peut-être à Vienne)¹¹¹. Ses estampilles se rencontrent fréquemment dans les ensembles précoce d'Avenches.

La céramique à parois fines

La céramique à parois fines n'est représentée que par quatre petits fragments de panse à pâte grise. Cette caractéristique pourrait situer le lieu de production de ces céramiques en Italie du Nord. Parmi ceux-ci, deux tessons se distinguent par un décor de deux lignes divergentes de perles barbotinées (n° 11).

Les amphores

Les importations de produits alimentaires restent encore limitées à cette période. Seuls deux types ont pu être déterminés sur la base des 34 tessons d'amphores. Le premier correspond à l'amphore vinaire Pascual 1 provenant de Tarraconaise (n° 95). Le second est une amphore à huile hispanique de type Dressel 20.

La céramique «gallo-belge»

La céramique «gallo-belge» à pâte claire, vraisemblablement importée, est caractérisée par un fragment de panse de gobelet à revêtement rouge orangé sur lequel sont estampés des chevrons (n° 51). La céramique à pâte grise est quant à elle représentée par deux pots à bord éversé souligné par une moulure, de type AV 101 (n° 54, 55). Ces derniers se rencontrent principalement dans des ensembles augustéens et tendent rapidement à disparaître dès le premier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. en étant supplantis par des productions à pâte claire.

La céramique locale ou régionale

Les imitations de terre sigillée

Quantitativement, les imitations de terre sigillée s'inspirant de la vaisselle italique sont presque à part égale par rapport aux formes de tradition indigène. Celles-ci sont dominées par le bol hémisphérique Drack 22 (n° 17, 35, 62 et 63) qui connaît un essor important à partir de la dernière

décennie du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'à l'époque augustéenne finale, avant de disparaître progressivement au profit du bol caréné Drack 21 (n° 16 et 34). Dans cet ensemble, ce dernier est caractérisé par six individus contre onze pour le premier. Les exemplaires inventoriés présentent une morphologie caractéristique des types précoce à savoir une lèvre non détachée de la paroi et soulignée par une ou des cannelures externes. À partir du milieu du I^{er} s. ap. J.-C., le bord tend peu à peu à se déverser et est souvent profilé de cannelures.

Le reste du répertoire de cette catégorie est constitué par des formes inspirées de la sigillée italique. Les imitations du service Ic sont majoritaires, avec cinq plats reproduisant le type Haltern 1c (n° 32, 33, 57 et 58) et cinq coupes imitant le type Haltern 7c (n° 12). Une seule occurrence (n° 56) se signale par un profil plus ancien à lèvre pendante. Quant au service II, il n'est représenté que par deux plats Drack 2 (n° 59, 60) et un plat à bord oblique et profilé d'un quart-de-rond interne Drack 3, imitant le type Haltern 3. Soulignons également la présence de coupes tronconiques à bord pincé (n° 2, 3 et 64).

Deux estampilles ont été identifiées sur deux fonds de plat. Il s'agit de signatures¹¹² de l'artisan Veptalus (n° 13, 14). Ce potier est parmi les premiers à avoir produit des imitations de sigillée sur le Plateau helvète durant l'époque augustéenne moyenne. Son atelier de production était très probablement installé à Lousonna-Vidy¹¹³.

La céramique peinte

La céramique peinte compte 108 fragments pour cet état, ce qui en fait le groupe le mieux représenté sur l'ensemble des trois périodes d'occupation. Ceci s'explique par l'attachement encore très présent de la population pour ce type de production typique de La Tène finale. Les occurrences de céramiques peintes diminuent au fil du I^{er} s. ap. J.-C. et se raréfient encore dans les ensembles du II^e s. ap. J.-C. Les formes basses dominent cette catégorie avec trois plats inspirés des plats à bord oblique campaniens Lamboglia 5/7 (n° 18). Leur production démarre à LT D2b¹¹⁴ et semble perdurer jusqu'au premier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. Il n'est pas exclu que certains n'aient pas reçu de décor peint. Ce type connaît une large diffusion en Suisse occidentale ainsi que dans la région de Berne et de Zurich¹¹⁵. Les bols hémisphériques à bord rentrant sont également bien représentés avec huit individus inventoriés, dont deux appartenant au type Paunier 9 (n° 21, 36-38, 65, 66 et 96). Ces derniers apparaissent à l'époque augustéenne ancienne et perdurent tout au long du I^{er} s. ap. J.-C.¹¹⁶.

111 Brulet/Vilvorder/Delage 2010, p. 46, 49 et 51.

112 Types IV et VII chez Luginbühl 2001, p. 210.

113 *Ibid.*, p. 248.

114 Carrard/Matthey 2008, p. 92.

115 Carrard/Matthey 2008, p. 91-92.

116 Castella 2001, p. 74.

Les formes hautes sont illustrées par quatre bouteilles, parmi lesquelles un type à épaullement biconvexe décoré de lignes horizontales, de vaguelettes, de larges bandeaux et de lignes peignées verticales (n° 20). Nous retrouvons aussi deux pots à rapprocher du type AV 43, à bord court triangulaire, profilé d'une cannelure sommitale, destinée à accueillir un couvercle (n° 19 et 67).

Le répertoire des décors se compose principalement de bandeaux horizontaux, de tracés linéaires et de métopes, dans des teintes allant du rouge-brun au noir (n° 38, 39, 68, 69, 97 et 98).

Les plats à engobe interne

Les plats à engobe interne inventoriés pour cette période sont représentés exclusivement par des productions locales ou régionales comme en témoigne leur pâte beige orangé fine comprenant un revêtement interne rouge-brun à brun-marron. Elles se distinguent des importations d'Italie qui se signalent par des pâtes à inclusions volcaniques et un épais engobe interne rouge. L'utilisation première de ces récipients italiens était la cuisson de galettes alors que beaucoup des productions locales semblent plutôt avoir été destinées à contenir des aliments liquides tels que de la soupe ou de la bouillie¹¹⁷.

Nous retrouvons les deux types de plats caractéristiques de l'époque augustéenne à savoir le plat à bord en bourrelet détaché de la paroi AV 270 (n° 22, 39 et 70) et le type à lèvre horizontale profilée de deux cannelures sommitales AV 273 (n° 71, 99 et 100). Le plat à bord horizontal souligné par une cannelure AV 274 fait aussi son apparition à cette époque (n° 72).

Les cruches

Le répertoire des cruches est relativement peu fourni pour cet état. Les cruches à lèvre pendante cannelée AV 301 (n° 5, 73 et 101) et à bord pendant concave à l'extérieur AV 303 (n° 102) sont typiques de la fin du I^e s. av. J.-C. Notons également la présence d'une cruche à col cylindrique et bord en bourrelet AV 341 (n° 74).

La céramique à pâte claire

La céramique à pâte claire compte peu d'individus identifiés en regard de la céramique à pâte grise. Elle représentée par des terrines (n° 40), des bols (n° 77) et des pots. De la céramique à pâte claire grossière a également été inventoriée, sans que nous soyons en mesure d'identifier des formes.

La céramique à pâte grise

Le registre de la céramique à pâte grise est dominé par les formes fermées dont la plus fréquente est le pot à bord déversé obliquement et à panse ornée de stries horizontales AV 34 (n° 80, 81).

Ce type est largement répandu dans le monde gallo-romain¹¹⁸. Nous retrouvons également des pots à bord déversé (n° 7, 42, 43, 86 et 104) ainsi que des tonneaux à bord non délimité rentrant AV 15 (n° 84). Les formes ouvertes sont principalement des terrines et écuelles à bord rentrant (n° 6, 9, 23-25, 30, 41 et 52) et deux bols parmi lesquels un bol hémisphérique à bord en bourrelet rentrant (n° 26). Le traitement de sa surface, lissée et fumigée, ainsi que sa forme s'inspirent très clairement de la céramique laténienne.

Dans la céramique à pâte grise mi-fine, nous avons répertorié trois pots à lèvre triangulaire AV 63 (n° 87-89), dont l'apparition se situe à la toute fin du I^e s. av. J.-C. Deux pots de type AV 35 (?) (n° 28, 86), deux couvercles à bord arrondi (n° 107) et un *dolum* à lèvre rectangulaire déversée, profilée de cannelures internes (n° 48) sont également à signaler. Cette dernière forme est manifestement inspirée de récipients de stockage de l'époque laténienne.

La céramique à pâte grise grossière est quant à elle représentée par des récipients principalement destinés à la cuisson d'aliments tels qu'une marmite tripode à bord épaisse et aplati obliquement, souligné par une gorge externe, de type AV 247 (n° 30), des pots à bord déversé déversé (n° 31, 90 et 108) ou encore des terrines tronconiques (n° 29).

État II

Première demeure en architecture en terre et bois (c. 10 – 20/30 ap. J.-C.)

Le deuxième état correspond à la construction et à l'occupation de la première demeure de l'angle sud-ouest de l'*insula* 15. Les niveaux de fréquentation ainsi que les structures qui le composent ont livré 3'241 fragments, équivalents à environ 439 individus. Ceci représente près du 50 % de toute la céramique étudiée dans le cadre de ce travail, formant le *corpus* plus riche des trois états concernés ici. Ce mobilier peut être réparti dans dix-huit catégories distinctes. De manière générale, nous pouvons constater la présence assez marquée d'importations, parmi lesquelles de la vaisselle en terre sigillée italique, des amphores, des céramiques à parois fines, des céramiques «gallo-belges» ainsi qu'un récipient à glaçure plombifère. Les céramiques locales et régionales constituent de manière logique la plus grande part du mobilier de cet horizon. Relevons à nouveau la proportion plus élevée de céramique à pâte grise en regard des récipients à pâte claire. L'augmentation progressive des plats appartenant au service II de Haltern et l'apparition du service III, conjuguée à l'apparition de nouveaux types de plat à engobe interne (AV 273, AV 274) et de cruches (AV 304), confirme la mise en place de cet état aux alentours de 10 ap. J.-C., soit dans les dernières années du règne d'Auguste. Cette datation est confortée par l'analyse dendro-

¹¹⁷ Castella 2001, p. 74.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 76.

chronologique réalisée sur des soubassements calcinés de l'habitation (automne/hiver 12/13 ap. J.-C.)¹¹⁹. Quatre monnaies frappées à l'effigie du premier empereur complètent l'inventaire¹²⁰. L'absence de terre sigillée des ateliers de Gaule méridionale est un élément déterminant pour fixer la datation de l'incendie qui détruisit l'angle sud-ouest de l'îlot: cet indice fixe en effet un *terminus ante quem* pour la démolition de la demeure vers 20/30 ap. J.-C.

La céramique importée

La terre sigillée italique

La terre sigillée italique se caractérise par la prédominance du service II, représenté par de nombreuses coupes de type Haltern 8 (n°s 114-120) et quelques plats Haltern 2 (n°s 112, 113). Le service Ic est encore bien présent avec le classique plat à bord triangulaire détaché de la paroi Haltern 1c (n°s 109-111). Nous rencontrons également quelques rares récipients de formes faisant partie des productions italiennes tardives¹²¹, telles qu'une assiette à bord concave mouluré Haltern 3 et deux coupes à haute paroi verticale Haltern 15 (n° 121). Citons la présence d'un calice orné (n° 124) dont le type reste indéterminé. Sa lèvre triangulaire légèrement détachée de la paroi est profilées de deux cannelures externes. Son absence dans la typologie des types communs produits à Arezzo ou dans la fabrique de La Murette à Lyon pourrait suggérer qu'il s'agisse d'une production quantitativement très limitée, encore non répertoriée¹²².

Deux estampilles ont pu être identifiées sur deux fonds de coupe. La première est attribuable au potier Cn. Ateius (n° 122). La seconde est la signature de l'artisan C. Sentius (n° 123) dont les fabrications sortaient vraisemblablement d'ateliers lyonnais¹²³.

La céramique à parois fines

Nous relevons la présence d'une coupe à paroi verticale, à pâte siliceuse brun orangé, de type Mayet XXXIII/Grataloup V, dépourvue de revêtement (n° 125), elle aussi issue de la cité lyonnaise, de l'officine de Loyasse ou de La Murette.

La céramique à glaçure plombifère

Cette catégorie n'est représentée que par un petit fragment de panse à décor bouleté (n° 126). La pièce présente une pâte orangée, fine et dure et une glaçure jaune miel. Ces productions proviennent soit d'Italie du Nord, soit de la région lyonnaise (atelier de Loyasse?)¹²⁴.

Les amphores

Cinq types d'amphores ont pu être reconnus grâce à la présence de plusieurs bords, le reste des tessons se composant de fragments de panse indéterminés. Trois amphores vinaires, parmi lesquelles un individu appartenant au type Dressel 2-5 (n° 127) produit en Méditerranée orientale,

et deux individus issus de Gaule Narbonnaise (n°s 128, 129), sont à relever. Une amphore destinée au transport de *garum* Dressel 9 (n° 130) originaire de Bétique, ainsi que trois amphores à huile hispaniques Dressel 20 (n°s 131-133) font également partie de l'inventaire.

La céramique «gallo-belge»

Ce groupe comprend un exemplaire d'un gobelet à lèvre déversée obliquement (n° 134) à pâte claire de type AV 102. La panse légèrement concave est décorée de guilloches et de longues stries verticales réalisées au peigne. La couleur de la pâte varie du beige-chamois au beige orangé; le revêtement externe est brun foncé mat. Un pot à pâte grise, à bord éversé et souligné par une moulure AV 101 (n° 135) peut y être rattaché. Un décor peigné verticalement orne la panse.

Les lampes

Un seul individu a pu être identifié dans cette catégorie. Il s'agit d'un fragment de panse à pâte beige-jaune pourvue d'un vernis brun-marron mat, s'apparentant à une lampe à huile à médaillon produite dans les ateliers de Lyon, dont le début de production est *a priori* légèrement postérieur à la datation de cet état, vers 30/40 ap. J.-C.

La céramique locale ou régionale

Les imitations de terre sigillée

Les imitations de terre sigillée sont toujours largement majoritaires en regard des productions italiennes. Le service I est encore représenté par un plat et une coupe imitant le type Haltern 7c. Le service II est lui aussi représenté par un plat Drack 2 (n° 136). Un plat à paroi profilée d'un quart-de-rond interne Drack 3 est également à relever (n° 137). Cinq coupes tronconiques, à bord arrondi non délimité ou à lèvre pincée sont à signaler (n°s 139-141). Elles se caractérisent par un revêtement rouge orangé à rouge-brun adhérant très mal. Celles-ci pourraient avoir été

119 Réf. LRD14/R6959.

120 Cf. *infra*, p. 119-122, n°s 475-479.

121 La dénomination «italique» regroupe les productions issues tant des ateliers italiens que des succursales gauloises de la vallée du Rhône. La provenance de ces céramiques ne peut être définie qu'à l'aide d'une analyse physico-chimique des pâtes utilisées, ce qui dépasserait le cadre du présent travail.

122 Il est à relever un exemple similaire d'une coupe également en terre sigillée italique, découverte dans *l'insula* 20, ne se rattachant à aucun type connu. Une hypothèse a été émise qu'il s'agirait «d'une production provinciale de faible diffusion»: Blanc/Meylan Krause et al. 1997, p. 44.

123 Desbat/Genin/Lasfargues 1996, p. 228.

124 A. Desbat, Céramiques romaines à glaçure plombifère de Lyon et de Vienne, in: SFECAG. Actes du Congrès de Toulouse (9-11 mai 1986), Marseille, 1986, p. 33-40.

produites à *Lousonna-Vidy*, comme le suggèrent leur présence marquée dans les ensembles découverts dans le quartier de *Chavannes 11* et leur absence jusqu'alors en contexte avenchois¹²⁵.

Les types de tradition indigène forment la plus grande part de ces productions. Ils réunissent des bols carénés Drack 21 (n°s 142-153) et des bols hémisphériques Drack 22 (n°s 154, 155). Un bol réalisé en technique grise (n° 150) a également été répertorié. Il est intéressant de souligner le nombre beaucoup plus important de récipients Drack 21 par rapport au Drack 22, alors que la proportion était inverse dans l'horizon antérieur. Le second cité tend en effet à disparaître à partir des années 30/40 ap. J.-C. au profit des formes carénées.

Sur l'un des sept fonds identifiés figure une estampille du potier helvète Villo (n° 138), d'abord établi dans la première décennie du I^{er} s. ap. J.-C. à *Lousonna-Vidy*, puis à *Vindonissa* au début de l'époque tibérienne¹²⁶.

La céramique peinte

La présence de céramique peinte commence progressivement à faiblir en regard de la quantité rencontrée à l'état précédent. Les formes basses sont principalement représentées par des bols hémisphériques à lèvre non délimitée ou soulignée par un bandeau lie-de-vin (n°s 157-160). Ces types se rencontrent fréquemment sur le site nous incitent à penser qu'il s'agit de productions locales ou régionales¹²⁷. Les formes ouvertes sont également représentées par une imitation de plat campanien à bord oblique Lamboglia 5/7 (n° 156). Parmi les formes hautes, relevons la présence de pots à lèvre courte déversée et à épaulement marqué, parmi lesquels deux pots de type AV 43 (n°s 162, 163) et d'une bouteille à bord évasé AV 18 (n° 164). Un pot/gobelet à bord court, faiblement déversé et col cannelé (n° 161) fait également partie de l'inventaire.

Le décor de ces récipients est constitué uniquement de larges bandeaux horizontaux rouge orangé, noirs ou lie-de-vin.

Les plats à engobe interne rouge

La présence de plats à engobe à interne rouge est en nette augmentation par rapport à la période d'occupation précédente. Hormis les fréquents plats à bord en bourrelet étiré et détaché de la paroi AV 270 (n° 166) et les types à lèvre horizontale profilée de cannelures sommitales AV 273 (n°s 167-169), nous observons l'apparition du nouveau type AV 274, qui présente un bord horizontal souligné par une gorge externe (n°s 170-175), dont la production ne démarre pas avant

la fin de l'époque augustéenne¹²⁸. Deux plats à bord arrondi non délimité AV 277 sont également à signaler (n°s 176, 177). Leur forme se distingue des autres plats décrits précédemment par leur paroi tronconique.

Les cruches

Le répertoire des cruches est plus fourni qu'à l'état précédent. Les formes caractéristiques de l'époque augustéenne sont encore présentes, avec la cruche à lèvre pendante cannelée AV 301 et le type à bord pendant en corniche AV 303 (n°s 178-180). Le type AV 304 (n°s 181, 182), à bord déversé horizontalement souligné par un ressaut externe, est très fréquent dans les ensembles aventiciens datés des règnes de Tibère à Néron. La cruche à col cylindrique et lèvre en bourrelet de type AV 341 (n°s 184, 185) est également bien représentée. Relevons également la présence d'une cruche à bord en bandeau détaché de la paroi AV 308 et d'un fragment de cruche à col biconvexe appartenant au type AV 339 ou AV 340 (n° 183).

Les mortiers

Absents du premier horizon, les mortiers font leur timide apparition durant cette période d'occupation. Sur les deux individus répertoriés, seul un a pu faire l'objet d'une identification précise, il s'agit d'un mortier à collerette épaisse, légèrement tombante, à haute lèvre rentrante (n° 188). Il se caractérise par une forme nettement plus basse que les mortiers habituels. Totalement absent des formes aventiciennes, il se rencontre principalement dans l'arc lémanique, avec un lieu de production probablement situé à *Lousonna-Vidy*.

La céramique à pâte claire

Sur les 300 fragments enregistrés, seuls 26 individus ont pu être identifiés. Parmi les formes ouvertes, se trouvent plusieurs bols carénés (n°s 191-197) ainsi qu'une terrine à bord déversé et à épaulement marqué (n° 190). Signalons aussi la présence de gobelets ovoïdes à bord déversé, d'un pot à provisions AV 21, à lèvre déversée et concave à l'intérieur (n° 198) ainsi que d'un tonneau à bord oblique profilé d'une cannelure interne AV 6 (n° 201).

Deux couvercles à bord non délimité, l'un à pâte mi-fine (n° 202) et l'autre à pâte grossière, sont également à mentionner.

La céramique à pâte grise

La part des récipients à pâte grise est à nouveau nettement plus élevée que celle de la céramique à pâte claire. Les formes basses attestées sont des terrines et écuelles à bord rentrant (n°s 203-205) et des bols (n°s 206-208).

Les formes hautes prennent la plus grande part de l'inventaire de cette catégorie avec des types aussi divers que variés. Le pot ovoïde à bord déversé et à panse cannelée AV 45 (n° 211)

125 Nous n'en avons trouvé aucun exemplaire dans les ensembles publiés des *insulae* 12 et 20.

126 Luginbühl 2001, p. 248.

127 Meylan Krause 1997, p. 9.

128 Castella 2001, p. 74.

est un type qui se rencontre plus fréquemment dans le bassin lémanique et le Valais que dans nos régions¹²⁹. Le pot à courte lèvre déversée et à épaulement marqué par des ressauts AV 74 (n° 215, 216) est au contraire bien attesté à Avenches. Les deux occurrences inventoriées ici appartiennent aux premières productions de ce type, dont la fabrication à grande échelle démarre dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. avec des récipients réalisés en *terra nigra*, décorés de godrons.

Un autre type très fréquent durant tout le I^{er} s. ap. J.-C. est le pot à bord triangulaire redressé AV 63 (n° 212, 213). Quatre individus se distinguent par une pâte mi-fine (n° 232-235). Leur forme présente le bord caractéristique des productions précoce, à savoir une lèvre triangulaire courte aux angles arrondis. Au fil des décennies, celle-ci s'étire peu à peu verticalement et devient plus anguleuse. Nous pouvons également signaler la présence de deux pots à bord déversé et à col lissé et fumigé AV 73 (n° 214), de trois *dolia* de type AV 3 à lèvre épaisse et déversée horizontalement (n° 239, 240) et d'un *dolum* de type AV 1 (n° 238), qui se caractérise par un bord déversé profilé de plusieurs cannelures internes et se rapproche des pots de stockage de «type Besançon» produits durant La Tène finale.

Mentionnons également trois autres pots AV 63 réalisés en pâte grise grossière (n° 245, 246). La quantité importante de dégraissants présente ainsi que des traces de suie témoignent de leur fonction de pots à cuire. Trois pots, dont un à bord vertical AV 31 (n° 244) complètent cette catégorie.

État III

Reconstruction de l'habitation en architecture mixte (c. 30/40-70/80 ap. J.-C.)

L'incendie qui ravagea l'angle sud-ouest de l'*insula* 15 a entraîné la reconstruction de la demeure en mêlant technique en terre et bois et maçonnerie. Ses niveaux d'occupation et ses structures ont livré un mobilier moins abondant que l'état précédent, avec 2'128 tessons de céramique, représentant néanmoins un nombre d'individus nettement plus important, soit 622 récipients. Les importations se caractérisent à présent presque exclusivement par de la terre sigillée gauloise, alors que la sigillée italique tend à disparaître. Les céramiques à parois fines, les amphores et la céramique «gallo-belge» sont encore signalées durant cette période. Mentionnons également la présence d'un *skyphos* à glaçure plombifère.

L'augmentation des formes et des types des sigillés importées entraîne une diversification des imitations locales ou régionales. Cette catégorie est la mieux représentée pour cet état avec 114 individus identifiés. Nous relevons à nouveau un nombre plus important de céramiques à pâte grise.

L'apparition des importations de sigillée gauloise est la principale nouveauté de cet horizon. Les premiers niveaux d'occupation¹³⁰ ont livré un riche mobilier de la période tibéro-claudienne, à savoir des plats Drag. 15/17, Drag. 17 et des coupes Drag. 24/25. Plusieurs lampes à huile en terre cuite à médaillon, fabriquées à Lyon, font également partie de cet inventaire. Ces éléments, ajoutés à la disparition progressive des types augustéens caractéristiques tels que les cruches AV 301 ou les plats à engobe interne AV 270 et AV 273, fixe un *terminus* pour la reconstruction de la demeure aux alentours de 30/40 ap. J.-C.

Quant aux éléments les plus tardifs, marquant la démolition de cet état, ils se caractérisent par deux récipients appartenant au service A de la Graufesenque, à savoir une coupe Drag. 35 et une assiette Drag. 36. Un bol hémisphérique orné Drag. 37 fait également partie de l'inventaire. La céramique à revêtement argileux mat, qui prend son essor dans le dernier tiers du I^{er} s. ap. J.-C., apparaît elle aussi discrètement. Encore peu représentés dans les ensembles associés à la destruction de la demeure, tous ces types permettent de placer cet événement au tout début de l'époque flavienne, vers 70/80 ap. J.-C.¹³¹. Cette datation corrobore les observations faites dans d'autres quartiers de la ville, où des restructurations importantes marquent l'élévation d'*Aventicum* au rang de colonie. Douze monnaies sont rattachées à l'état III : les dates de frappe reconnues se répartissent entre l'époque augustéenne et le règne de Claude¹³².

La céramique importée

La terre sigillée italique

La sigillée italique, résiduelle, est uniquement représentée par un individu de chaque type. Le service I est encore présent, tout comme le service II, attesté par deux plats appartenant au type Haltern 2 (n° 248) et par une coupe Haltern 8. Des types moins fréquents sont à signaler, tels un calice à lèvre concave moulurée pendante Consp. R. 2.2, une coupe cylindrique Consp. 28 (n° 249) ou encore un bol à collarète Consp. 37.2.1 qui trouve son pendant dans la sigillée gauloise avec le type Ritt. 12. Relevons également la présence d'un bol caréné orné, dont la forme est à rapprocher de son homologue gaulois Drag. 29 mais qui ne peut être rattaché à un type connu. La partie médiane de la paroi est décorée d'épis de blé noués (n° 251).

Une estampille du potier Tiro a pu être identifiée sur le fond d'une coupe (n° 250).

129 Castella 2001, p. 78.

130 K 13/16078 et 13/16120.

131 K 13/16077, 13/16174.

132 Cf. *infra*, p. 119-124, n° 480-491.

La terre sigillée gauloise

Pas moins de 75 individus forment cette catégorie. Les formes basses principales sont les assiettes Drag. 18 (n°s 252-255) et les plats Drag. 15/17 (n°s 257-259). Les coupes les plus fréquentes se rattachent quant à elles aux types Drag. 22 (n°s 262-264), Drag. 24/25 (n°s 265, 266) et Drag. 27 (n° 267). Le bol caréné Drag. 29b est le type le mieux représenté parmi les sigillées ornées (n°s 274, 275). Ces dernières sont aussi représentées par un bol hémisphérique Drag. 37 ainsi qu'un bol cylindrique Drag. 30.

Deux potiers ont pu être identifiés par des estampilles sur le fond de deux coupes. Leur lecture reste cependant incertaine : il s'agit peut-être d'un artisan dénommé Aixius et un autre Tavi (n°s 270, 271)¹³³.

La céramique à parois fines

La céramique à parois fines est uniquement représentée par des fragments de panse et un fond à revêtement sablé (n° 276). Ils se distinguent par une pâte beige-jaune revêtue d'un engobe brun comprenant des grains de quartz. Ces propriétés sont caractéristiques des productions lyonnaises, dont la période de grande diffusion est située entre 30/40 ap. J.-C. et le début de l'époque flavienne, avec un arrêt définitif à la fin du 1^{er} s.¹³⁴.

La céramique à glaçure plombifère

Le fragment de récipient à glaçure plombifère est le deuxième répertorié pour les trois états étudiés ici. Il se caractérise par un bord épais, triangulaire et rentrant, souligné par une cannelure externe (n° 277). Il fait certainement partie d'un *skyphos* à deux anses. Il présente une pâte fine de couleur beige-blanc et une glaçure plombifère jaune-vert. La panse est ornée d'une applique indéterminée. Son lieu de fabrication est situé dans la vallée de l'Allier dans le centre de la Gaule. Ces productions supplantent les récipients à glaçure plombifère précoces issus des officines lyonnaises, avec un essor important à partir de 40 ap. J.-C. jusqu'aux alentours de 80 ap. J.-C.¹³⁵.

Les plats à engobe interne rouge « pompeien »

Trois fragments de plats à engobe interne rouge importés ont pu être distingués pour cet état, appartenant à deux individus. Parmi ceux-ci se trouve un plat à bord arrondi non délimité AV 278 (n° 278). Sa pâte, ayant subi l'action du feu comme en témoignent les traces de suie, est de couleur brun-gris contenant notamment des

inclusions volcaniques et des paillettes de mica et son revêtement interne est un épais engobe rouge. Ces qualités trahissent une fabrication de la région campanienne.

Les mortiers

Nous relevons la présence d'un bord appartenant à un mortier à lèvre enveloppante de type AV 374. Sa forme ainsi que l'estampille fragmentaire du potier Caius Atisius Sabinus sont caractéristiques des mortiers produits à Aoste en Isère (F) (n° 279). Ceux-ci ont connu une large diffusion sur le Plateau suisse comme en témoigne la découverte de plusieurs exemplaires à Avenches, à Augst ou encore à Baden (AG)¹³⁶. Ils sont également bien représentés dans l'ouest de la Gaule et jusqu'au sud de l'Angleterre.

Les amphores

Les amphores vinaires sont à nouveau bien présentes avec une Dressel 2-4 (?) (n° 280) et quatre occurrences se rattachant au type Gauloise 3 (n°s 281, 282) produites en Gaule méridionale. Un fond annulaire appartient en outre à une amphore de type Gauloise (2?) provenant de Marseille (n° 283). Les amphores à huile sont quant à elles représentées par deux exemplaires du type Dressel 20.

La céramique « gallo-belge »

Les importations de céramiques « gallo-belges » ne sont plus représentées que par des récipients à pâte claire. Il s'agit de gobelets à court bord déversé et à épaulement et panse carénés de type AV 75 (n° 284). Deux autres gobelets ovoïdes à courte lèvre déversée AV 92 sont également à signaler (n°s 285, 286). Ils présentent une pâte beige orangé à revêtement externe brun-marron mat. Ces types semblent relativement fréquents dans les ensembles aventiciens.

Les lampes

Pas moins de sept lampes à huile ont été inventoriées pour cet horizon. Elles sont représentées par six exemplaires à médaillon et une lampe à huile à canal. Trois d'entre elles proviennent des ateliers de Lyon, produites à partir de 30/40 ap. J.-C. Elles sont caractérisées par une pâte jaune-blanc fine comportant un engobe brun-noir adhérent assez bien. Les quatre autres individus semblent quant à eux être des productions locales ou régionales, imitant leurs homologues importées. Elles sont façonnées dans une argile beige-jaune fine, enduite d'un revêtement rouge-marron adhérant en général assez mal. Une lampe à médaillon de type Loeschcke I ornée d'une couronne végétale (fig. 87) et une lampe à canal Loeschcke IX ont pu être identifiées.

133 Inv. 13/16094-03, 13/16116-08.

134 Brulet/Vilvorder/Delage 2010, p. 319.

135 Brulet/Vilvorder/Delage 2010, p. 287.

136 C. Laroche, I. Bucur, Aoste (Isère) : un centre de production de céramiques (fin du 1^{er} s. av. J.-C. – fin du 1^{er} s. ap. J.-C.). Fouilles récentes (1983-1984), *Revue archéologique de Narbonnaise* 20, 1987, p. 343.



Fig. 87

Lampe à huile de type Loeschcke I. Inv. 13/16120-04. Échelle 2:3.

à présent d'un large répertoire de récipient duquel s'inspirer. Les formes principales qui caractérisent cette période sont les plats à paroi convexe/concave Drack 2 (n°s 287-289), dont les types précoce s'inspiraient des plats Haltern 2 et imitent désormais son équivalent gaulois, le type Drag. 17, dépourvu de guilloches¹³⁷. Notons également la présence de deux imitations de coupe à cordon médian Drag. 24/25 (n° 297) de deux coupes tronconiques Drack 9/10 (n°s 295 et 296) ou encore d'une coupe reproduisant le type Ritt. 10 (n° 311). Un autre type fréquent dans cet ensemble est le plat à bord non délimité et à paroi convexe Drack 4 (n°s 291-294), plus ou moins inspiré du type Drag. 18 de la sigillée. Ces récipients ont notamment pu avoir été produits dans les ateliers de potiers découverts dans les quartiers nord-est d'*Aventicum*¹³⁸.

Le registre des formes indigènes est quant à lui largement dominé par les bols carénés Drack 21 (n°s 298-307). Les changements morphologiques qui caractérisent l'évolution de ce type sont bien représentés à travers les 41 individus recensés pour cet état. Nous constatons entre autres un raccourcissement de la lèvre qui tend à se déverser progressivement et qui est souvent profilée de deux cannelures externes. Ces caractéristiques sont présentes sur les exemplaires produits à partir de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.¹³⁹. Relevons également la disparition totale des bols hémisphériques Drack 22.

Trois imitations réalisées en technique grise ont pu être mises en évidence. Il s'agit de deux assiettes Drack 3 imitant le type Drag. 15/17, se caractérisant par une pâte gris clair avec un revêtement allant du beige-jaune au brun (n° 290). Le second récipient est un bol hémisphérique à lèvre non détachée (n° 309). Son revêtement noir brillant et adhérent pourrait suggérer qu'il s'agisse d'une importation.

Parmi les 12 fonds répertoriés, l'un d'entre eux comporte la signature du potier *Vegetus*, actif entre 10/20 ap. J.-C. et 20/30 ap. J.-C. (n° 313)¹⁴⁰. Cet artisan n'est recensé que par de très rares estampilles¹⁴¹. Son atelier pourrait être situé près du camp légionnaire de *Vindonissa*.

La céramique à revêtement argileux mat

La céramique à revêtement argileux mat fait son apparition aux environs de 70 ap. J.-C. Pour cette période d'occupation, nous n'avons enregistré, très logiquement, que six individus appartenant à cette catégorie. Parmi ceux-ci se trouve un pot ovoïde à bord court déversé AV 78 (n° 314). Son revêtement externe est brun orangé et sablé. Cette production de masse démarre à l'époque flavienne, avec une aire de diffusion s'étendant à toute la Suisse actuelle, jusqu'à Oberwinterthur¹⁴².

La céramique peinte

La proportion de céramique peinte est en légère

baisse par rapport à l'état précédent. Aucun bord n'a pu être identifié ici. Nous relevons cependant des fragments de panse appartenant à un bol hémisphérique de type «Roanne», présentant un large bandeau blanc.

Les plats à engobe interne rouge

Le type augustéen à lèvre en bourrelet étiré détaché de la paroi AV 270 (n° 315) tend à disparaître, de même que le plat à bord horizontal profilé de deux cannelures sommitales AV 273 (n° 316). Le plat à lèvre horizontale soulignée par une gorge externe AV 274 (n°s 317, 318) est désormais majoritaire.

La céramique à revêtement micacé

Tout comme la céramique à revêtement argileux mat, la céramique micacée connaît un essor important à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. Dans la séquence étudiée ici, ce groupe commence seulement à apparaître. Nous pouvons signaler la présence de deux cruches à revêtement micacé qui pourraient être attribuées aux types à lèvre en bourrelet AV 316 ou AV 319.

Les cruches

Le répertoire des cruches se diversifie par rapport à l'état précédent. La cruche «augustéenne» à bord pendant AV 301 a totalement disparu. La catégorie est dominée par les cruches à bord pendant concave à l'extérieur de type AV 303 (n°s 319-323) et celles à lèvre déversée horizontalement et soulignée par un ressaut externe AV 304 (n°s 324-326). Ces dernières sont caractéristiques des ensembles datés entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C. Le type AV 315, qui se distingue par un bord de section triangulaire déversé horizontalement (n°s 327, 328), connaît lui aussi un grand succès à la fin de l'époque julio-claudienne. Signalons également la présence d'une cruche/flacon à embouchure évasée, qui devait peut-être servir à contenir de l'huile pour l'assaisonnement de plats.

137 Luginbühl 2001, p. 143.

138 Castella 1995, p. 128.

139 Castella 2001, p. 74.

140 Luginbühl 2001, p. 228.

141 En 2001, Thierry Luginbühl n'avait recensé que deux occurrences sur l'ensemble du territoire helvète. L'une provient de *Vindonissa* et l'autre d'*Aventicum*: *op. cit.*, p. 247.

142 Castella 2001, p. 78.

Les mortiers

La présence de mortiers est en constante hausse à partir du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Hormis le mortier importé à collet étroit enveloppant présenté plus haut, nous relevons également un mortier à bord en bandeau concave de type AV 369 (n° 333). Cette forme se rencontre plutôt dans les ensembles allant de la dernière décennie du I^{er} s. av. J.-C. à la fin de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Elle sera par la suite supplante par les mortiers à collet étroit incurvée qui connaîtront un succès sans partage durant tout le II^e s.

La céramique à pâte claire

L'éventail des formes des céramiques à pâte claire reste limité. Mentionnons la présence de terrines tronconiques, d'un bol carené, d'un pot à provisions de type AV 21, d'un pot à bord court déversé AV 74, de trois pots à courte lèvre déversée ainsi que d'un couvercle à bord épaisse de section triangulaire AV 389 (n° 334).

La céramique à pâte claire mi-fine compte un pot à bord court déversé et à épaulement marqué de type AV 73 (n° 335). La céramique grossière a quant à elle totalement disparu du registre de la pâte claire.

La céramique à pâte grise

La céramique à pâte grise reste majoritaire pour cette séquence. Les formes basses sont caractérisées par deux écuelles à bord triangulaire légèrement rentrant et par des terrines tronconiques à bord arrondi non délimité (n° 336-337). Parmi les formes hautes, le pot à bord déversé oblique de type AV 34 est le mieux représenté avec cinq individus (n° 342-346). Le pot à lèvre trian-

gulaire AV 63 connaît un succès constant, dans des qualités de pâte variées (n° 348-350 et 374-378). Le pot ovoïde à bord déversé et à épaulement marqué AV 73 et AV 74 (n° 351-356 et 379-380) est lui aussi fréquent durant cette période.

Dans la céramique à pâte grise mi-fine, se rencontrent de nombreuses terrines et marmites (n° 369-373), destinées à la cuisson d'aliments, parmi lesquelles se trouve une marmite tronconique à bord épaisse et déversé horizontalement AV 246 (n° 373). Les formes fermées sont représentées par des pots de type AV 34 et AV 63 (n° 374-378). Nous pouvons mentionner également la présence de récipients de stockage tels un *dolium* AV 3 et un tonneau à court bord déversé horizontalement AV 5 (n° 383).

Le répertoire de la céramique commune grise grossière est toujours peu varié. Un pot à bord triangulaire AV 63 et une marmite compose cette sous-catégorie.

La céramique à pâte grise / terra nigra

La *terra nigra* helvétique apparaît timidement dès le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. et prend son essor qu'à partir de l'époque flavienne. Cette catégorie est principalement représentée ici par des pots à bord court déversé et à épaulement marqué par un ressaut de type AV 74 (n° 387-389). Leur panse est toujours ornée de lignes obliques et de godrons réalisés à l'aide de barbotine. Ceux-ci connaissent un succès important à partir de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. Un gobelet à bord très court déversé de type AV 10 (n° 386) et des fragments de panse appartenant à des tonneaux à lèvre en bourselet rentrante AV 16 font également partie du répertoire.

Catalogue

État I (c. 10 av.– 10 ap. J.-C.)

Fosses St 131/St 132

Terre sigillée italique

- 1 Coupe Ha. 7 (serv. Ic). Inv. 13/16138-08.

Imitations de terre sigillée

- 2 Coupe tronconique. Bord épaisse à extrémité légèrement pincée. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement brun-rouge, adhérant très mal. Inv. 13/16203-02.
 3 Coupe tronconique. Bord épaisse à extrémité pincée; paroi interne profilée d'une rainure à mi-hauteur. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, adhérant très mal. Inv. 13/16138-09. Lausanne-Chavannes 29: TSI 2.1.2.
 4 Bouteille. Bord court, déversé. Pâte beige, assez fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, adhérant assez mal. Inv. 13/16138-06.

Cruche

- 5 Cruche AV 301. Bord pendant, profilé de cannelures. Pâte beige orangé, fine, dure. Inv. 13/16203-01.

Céramique à pâte grise fine

- 6 Écuelle. Bord épaisse, rentrant. Pâte gris moyen, fine, savonneuse; surface externe lissée. Inv. 13/16138-03.

7 Pot. Bord court, légèrement déversé. Pâte gris moyen, fine, savonneuse. Inv. 13/16138-05.

8 Pot? Fragment de panse; au moins cinq rangs d'impressions. Pâte gris moyen, fine, savonneuse. Inv. 13/16138-04.

Céramique à pâte grise grossière

- 9 Terrine tronconique. Bord légèrement épaisse, horizontal, rentrant, souligné par une légère gorge externe. Pâte gris moyen, grossière, dure. Inv. 13/16138-02.

Fosse St 136

Terre sigillée italique

- 10 Coupe Consp. 36.4.2. Inv. 13/16139-10.

Céramique à parois fines

- 11 Coupe? Fragment de panse; décor de perles à la barbotine, formant deux lignes divergentes. Pâte gris-noir (surface) à beige-marron (cœur), fine, dure; revêtement externe gris-noir, mat, craquelé, adhérant très bien. Pièce brûlée? Inv. 13/16139-13.

Imitations de terre sigillée

- 12 Coupe tronconique Drack 7, imit. Ha. 7c. Bord triangulaire, pendant, concave à l'intérieur et souligné par une fine cannelure; paroi interne profilée de deux rainures. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, adhérant mal. Inv. 13/16140-04.

- 13 Plat. Estampille sur le fond, sur deux lignes: VEPOT/ALVS F. Vepot-alus f(ecit). Inv. 13/16140-05. Luginbühl 2001 : type IV, p. 210.
- 14 Plat. Estampille sur le fond, sur deux lignes: (VEPOT)/ALVS. Vepot-alus. Inv. 13/16139-16. Luginbühl 2001 : type VII, p. 210.
- 15 Plat/bol? Bord déversé obliquement, souligné par deux cordons. Pâte beige chamois, fine, savonneuse; revêtement externe rouge-brun, adhérant plutôt bien. Inv. 13/16139-11.
- 16 Bol caréné Drack 21. Bord légèrement épaisse, souligné par un cordon marqué par deux cannelures, légèrement déversé. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé; revêtement interne brun-marron, adhérant bien. Inv. 13/16140-06.
- 17 Bol hémisphérique Drack 22, AV 174. Bord rectiligne, légèrement convexe, souligné par une gorge, encadrée de deux cannelures. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, adhérant assez bien. Inv. 13/16140-10.

Céramique peinte

- 18 Plat imit. Lamb. 5/7. Bord non délimité, oblique. Pâte orange, fine, savonneuse. Inv. 13/16140-08.
- 19 Pot à rapprocher du type AV 43. Bord triangulaire, redressé verticalement, profilé d'une cannelure sommitale; col cintré; épaulement marqué. Pâte beige, fine, assez dure; bandeau rouge-marron sur le col et le bord. Inv. 13/16139-05.
- 20 Probable bouteille. Épaulement biconvexe marqué par un bandeau brun-noir et des vaguelettes entre deux fines lignes brunes; panse décorée de groupes de six lignes peignées, de fines et moyennes lignes et de vaguelettes. Pâte beige chamois, fine, dure. Inv. 13/16139-14 (avec 13/16140-13 et 13/16156).
- 21 Bol hémisphérique Paunier 9. Bord arrondi, légèrement épaisse, souligné par une gorge externe. Pâte beige orangé, fine, dure; bandeau beige-brun sur la panse. Inv. 13/16140-07.

Plat à engobe interne

- 22 Plat AV 270. Bord en bourrelet étiré, détaché de la paroi externe. Pâte orange, fine, dure; revêtement interne rouge orangé, adhérant bien. Inv. 13/16140-02.

Céramique à pâte grise fine / mi-fine

- 23 Terrine tronconique AV 223. Bord épaisse, aplati horizontalement, rentrant; panse convexe. Pâte gris-noir (surface) à gris clair (cœur), mi-fine, dure; surfaces assez lisses. Inv. 13/16139-07.
- 24 Écuelle. Bord triangulaire, épaisse, légèrement rentrant. Pâte gris moyen (surface) à brun-rouge (cœur), fine, savonneuse; surface interne lissée. Inv. 13/16140-09.
- 25 Écuelle proche du no 24. Pâte gris moyen, fine, savonneuse. Inv. 13/16139-06.
- 26 Bol hémisphérique. Bord en bourrelet, rentrant, souligné par une cannelure; panse décorée de deux cordons profilés de cannelures. Pâte gris clair à noire (surface), cœur gris clair, fine, assez dure; surface externe lissée et fumigée. Inv. 13/16140-03.
- 27 Pot. Panse ornée de quatre cannelures limitant un décor de rectangles estampés, bas de la panse marquée de fines lignes obliques; fond plat. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), fine, savonneuse; surface externe lissée. 13/16139-03.
- 28 Pot, à rapprocher du type AV 35. Bord court, épaisse, souligné par une cannelure et profilé de deux cannelures sommitales. Pâte gris-noir, mi-fine, dure. Inv. 13/16139-09.

Céramique à pâte grise grossière

- 29 Terrine. Bord arrondi, souligné par de légères gorges externe et interne; panse convexe. Pâte gris-noir, grossière, dure. Inv. 13/16139-02.
- 30 Marmite AV 247. Bord épaisse, aplati obliquement, souligné par une gorge externe. Pâte gris-noir (surface) à gris moyen (cœur), assez grossière; surface interne assez lisse, avec des reflets argentés. Inv. 13/16139-04.
- 31 Pot à cuire. Bord légèrement déversé, développé. Pâte gris-noir, grossière, dure; traces de suie. Inv. 13/16139-08.

Fosse St 145

Imitations de terre sigillée

- 32 Plat Drack 1, AV 254. Bord pincé, souligné par une cannelure interne; paroi externe convexe. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement rouge-marron, adhérant assez bien. Inv. 13/16141-01.
- 33 Plat Drack 1, AV 254. Bord de section plus ou moins triangulaire, souligné par une cannelure interne; paroi marquée d'une cannelure à mi-hauteur. Pâte beige, fine, assez dure; revêtement brun orangé, adhérant bien. Inv. 13/16141-11.
- 34 Bol caréné Drack 21. Bord vertical, souligné par un cordon encadré par deux cannelures. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, adhérant assez mal. Inv. 13/16143-05.
- 35 Bol hémisphérique Drack 22, AV 174. Bord rectiligne, légèrement convexe, souligné par une gorge, encadrée de deux cannelures. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, adhérant mal. Inv. 13/16142-01.

Céramique peinte

- 36 Bol hémisphérique. Bord arrondi, rentrant, dans le prolongement de la paroi. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; pas de traces de peinture visibles. Inv. 13/16141-05.
- 37 Bol hémisphérique. Bord non délimité, légèrement épaisse, dans le prolongement de la paroi. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; bandeau et lignes noirs sur la panse. Meylan Krause 1997, no 17. Inv. 13/16143-07.
- 38 Bol hémisphérique. Bord arrondi, rentrant, non délimité. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; bandeau horizontal brun marquant le bord; lignes horizontales et verticales noires sur la paroi. Inv. 13/16141-14.

Plat à engobe interne

- 39 Plat AV 270. Bord en bourrelet étiré, détaché de la paroi externe. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, adhérant bien. Inv. 13/16141-15.

Céramique à pâte claire

- 40 Terrine. Bord légèrement épaisse, rentrant. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16141-04.

Céramique à pâte grise fine / mi-fine

- 41 Écuelle ou terrine. Bord triangulaire, épaisse, légèrement rentrant; panse convexe; sommet de la panse ornée de fines stries horizontales. Pâte gris foncé (surface) à gris clair (cœur), fine, savonneuse; surfaces lissées. Inv. 13/16143-03.
- 42 Pot. Bord en bourrelet déversé. Pâte gris moyen, fine, savonneuse; surfaces lissées. Inv. 13/16141-09.
- 43 Pot. Bord développé, légèrement déversé. Pâte gris-beige (surface) à gris-noir (cœur), assez fine, dure. Inv. 13/16141-06.
- 44 Forme haute. Pied légèrement cintré, dégagé par une gorge sous le fond; paroi externe ornée de fines cannelures. Pâte gris-beige (surface) à beige rosé (cœur), fine, savonneuse; surface externe lissée. Inv. 13/16141-08.
- 45 Forme haute. Pied élargi, dégagé par une gorge sous le fond; paroi externe ornée de fines cannelures. Pâte gris clair à gris-noir (surface), fine, savonneuse; surface externe lissée; traces de suie. Inv. 13/16141-07.
- 46 Pot? Fragment de panse; profondes impressions allongées, légèrement obliques et encadrées par deux cannelures. Pâte gris moyen, fine, savonneuse. Inv. 13/16141-10.
- 47 Pot. Bord arrondi, court, déversé. Pâte gris-noir (surface) à gris moyen (cœur), mi-fine, dure. Inv. 13/16141-12.
- 48 Pot/dolium. Bord rectangulaire, déversé, profilé d'une légère cannelure externe et de trois cannelures internes. Pâte gris moyen, mi-fine, dure. Brunetti et al. 2007, no 110 (Sermuz VD). Inv. 13/16143-02.
- 49 Dolium. Bord épaisse, rectangulaire, déversé obliquement. Pâte gris moyen (surface) à brun-gris (cœur), mi-fine, savonneuse. Inv. 13/16141-13.

- 50 Couvercle de *dolum*?; cinq bandes de fines incisions parallèles, chacune séparées par des cannelures horizontales. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), mi-fine, dure. Inv. 13/16143-01.

Fosse St 118

Céramique à pâte claire «gallo-belge»

- 51 Fragment de bouteille? Décor de guilloches sur le col; épaulement marqué par une cannelure; décor de chevrons imprimés sur la panse. Pâte beige orangé à gris moyen (surface et cœur), fine, dure. Inv. 13/16137-02.

Céramique à pâte grise fine

- 52 Écuelle. Bord arrondi, épaisse, rentrant, souligné par une gorge externe peu marquée; panse convexe; fond plat. Pâte gris moyen, fine, savonneuse; surface externe lissée. Inv. 13/16137-01.

Remplissage du fossé de route

Terre sigillée italique

- 53 Coupe. Estampille sur le fond: CNAT(...). Cn. Ateius. Italie ou région lyonnaise. Inv. 13/16262-33.

Céramique à pâte grise «gallo-belge»

- 54 Pot AV 101. Bord épaisse, déversé, souligné par une moulure; col allongé, concave, décoré de groupes de quatre stries peignées verticales, disposés à distance plus ou moins égale; épaulement pluriconvexe; panse décorée de groupes de quatre stries verticales, tracés à distance plus ou moins égale. Pâte gris moyen à gris-noir (surface), gris clair (cœur), fine, savonneuse; surface externe lissée et fumigée. Inv. 13/16261-01.

- 55 *Idem*. Bord épaisse, déversé, souligné par une moulure; col décoré de stries verticales peignées. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), fine, savonneuse; surface externe lissée et fumigée. Inv. 13/16261-17.

Imitations de terre sigillée

- 56 Plat Drack 1, imit. Ha. 1 (serv. Ib?). Bord pendant, détaché de la paroi. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement brun-marron, adhérant assez bien. Inv. 13/16261-11.

- 57 Plat Drack 1c, imit. Ha. 1 (serv. Ic). Bord pendant, peu détaché; paroi interne concave. Pâte beige-chamois, fine, savonneuse; revêtement brun-marron, adhérant assez bien. Inv. 13/16262-15.

- 58 *Idem*. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement rouge-marron, adhérant mal. Inv. 13/16263-01.

- 59 Plat Drack 2, imit. Ha. 2. Bord pincé; paroi convexe/concave, partie inférieure légèrement en retrait. Pâte beige-gris, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé à marron, adhérant assez bien. Pièce partiellement brûlée. Inv. 13/16261-10.

- 60 *Idem*. Bord légèrement pincé, souligné par une cannelure interne; paroi externe convexe, paroi interne convexe/concave, marquée d'une cannelure. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement brun, adhérant bien. Inv. 13/16262-17.

- 61 *Idem*. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement interne rouge-marron, adhérant bien. Inv. 13/16262-16.

- 62 Bol hémisphérique Drack 22, AV 174. Bord épaisse, légèrement convexe, souligné par une gorge, encadrée de deux cannelures. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, adhérant mal. Inv. 13/16262-13.

- 63 *Idem*. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, adhérant bien. Inv. 13/16262-06.

- 64 Coupe tronconique Drack 8, AV 150. Bord légèrement pincé, vertical. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement rouge-marron, adhérant très mal. Inv. 13/16262-14.

Céramique peinte

- 65 Bol hémisphérique AV 163. Bord en bourrelet remontant, souligné par une légère cannelure. Pâte beige, fine, savonneuse; surface externe lisse; revêtement interne brun-noir. Inv. 13/16262-03.

- 66 Bol hémisphérique Paunier 9. Bord en bourrelet, rentrant. Pâte beige orangé, fine, assez dure; bandeau rouge sur la panse. Inv. 13/16262-05.

- 67 Pot à rapprocher du type AV 43. Bord court de section triangulaire, redressé verticalement, profilé d'une cannelure sommitale. Pâte orange, fine, assez dure; bandeau rouge-brun. Brunetti *et al.* 2007, n° 760 (Sermuz VD). Inv. 13/16262-20.

- 68 Forme haute? Fragment de panse; métopes et lignes horizontales brun-noir. Pâte beige, fine, savonneuse. Inv. 13/16262-21.

- 69 Forme haute? Fragment de panse. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; bandeau noir; bandeau rouge rehaussé de métopes noires et d'une ligne horizontale noire. Inv. 13/16261-05.

Plats à engobe interne

- 70 Plat AV 270. Bord en bourrelet étiré, détaché de la paroi externe. Pâte beige orangé, assez fine, dure; revêtement interne brun-violet, adhérant très mal. Inv. 13/16261-03.

- 71 Plat AV 273. Bord épaisse, oblique, profilé de deux cannelures sommitales. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement interne brun-marron, adhérant bien. Inv. 13/16261-02.

- 72 Plat AV 274. Bord épaisse non délimité, souligné par une gorge externe. Pâte beige-gris, fine, savonneuse; revêtement interne brun orangé, adhérant assez bien. Inv. 13/16262-18.

Cruches

- 73 Cruche AV 301. Bord pendant, profilé de cannelures. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement interne et sur le bord beige-marron. Inv. 13/16263-02.

- 74 Cruche AV 341/1. Bord en bourrelet; col large, profilé de deux cannelures. Pâte beige orangé (surface) à grise (cœur), fine, dure. Inv. 13/16261-04.

- 75 Cruche. Fond plat. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; revêtement interne brun-gris. Inv. 13/16261-14.

- 76 Cruche. Fond annulaire. Pâte beige à l'extérieur, grise à l'intérieur, fine, mi-dure. Inv. 13/16262-04.

Céramique à pâte claire

- 77 Bol. Bord épaisse, déversé, souligné par un mince cordon. Pâte beige orangé, fine, dure; surface externe lissée. Inv. 13/16262-02.

- 78 Forme haute. Fond annulaire. Pâte beige, assez fine, savonneuse. Inv. 13/16261-15.

Céramique à pâte grise fine / mi-fine

- 79 Marmite tripode. Pied de section circulaire. Pâte gris moyen, mi-fine, assez dure. Inv. 13/16262-10.

- 80 Pot AV 34. Bord déversé obliquement; paroi ornée de stries horizontales. Pâte gris clair (surface) à gris moyen (cœur), fine, savonneuse; traces de suie. Inv. 13/16262-30.

- 81 *Idem*. Pâte gris moyen à gris-noir (surface), fine, assez dure; traces de suie. Inv. 13/16263-05.

- 82 Tonneau AV 15. Bord non délimité, légèrement épaisse, rentrant. Pâte gris moyen (surface) à beige rosé (cœur), fine, savonneuse; surface externe lissée. Inv. 13/16262-12.

- 83 Pot? Fragment de panse; épaulement marqué par un ressaut; rectangles estampés sur la panse. Pâte gris moyen, fine, dure. Inv. 13/16066-03 et 16261-09.

- 84 Pot? Fragment de panse; deux registres d'impressions semi-circulaires séparés par deux cannelures. Pâte gris-noir (surface) à gris moyen (cœur), fine, assez dure. Inv. 13/16262-27.

- 85 Pot? Fragment de panse; rangs d'impressions allongées. Pâte gris-noir (surface) à gris-beige, fine, savonneuse. Inv. 13/16262-24.

- 86 Pot AV 35 (?). Bord court, déversé, profilé de deux cannelures internes. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), mi-fine, savonneuse. Inv. 13/16261-16.

- 87 Pot AV 63. Bord triangulaire, court, déversé. Pâte gris-noir (surface) à gris-beige (cœur), mi-fine, dure; traces de suie. Inv. 13/16262-23.

88 *Idem*. Pâte gris clair, mi-fine, savonneuse. Inv. 13/16262-11.

89 *Idem*. Pâte gris-beige, mi-fine, dure. Inv. 13/16261-08.

Céramique à pâte grise grossière

90 Pot. Bord non détaché, légèrement déversé, assez développé, concave à l'intérieur. Pâte gris foncé, grossière, dure. Inv. 13/16263-04.

Céramique à pâte claire ou grise

91 Bol caréné. Bord non délimité; partie supérieure de la panse légèrement concave, évasée; partie inférieure profilée de deux cannelures. Pâte brun orangé à gris moyen (surface), fine, savonneuse; surface externe lissée. Castella 2001, n° 209. Inv. 13/16262-28.

92 Pot. Bord triangulaire, redressé verticalement; col cintré. Pâte beige orangé (surface) à gris moyen (cœur), mi-fine, savonneuse. Inv. 13/16263-03.

Couches d'occupation

Terre sigillée italique

93 Plat Consp. 4.2.1. Inv. 13/16225-01.

94 Plat Haltern 2 (serv. II). Inv. 13/16159-02.

Amphore

95 Amphore Pascual 1. Pâte beige-chamois (surface) à rouge-rosé (cœur), mi-fine, dure; abondant dégraissant sableux, particules blanches, paillettes de mica. Tarraconaise. Inv. 13/16225-03.

Céramique peinte

96 Bol hémisphérique. Bord épais, non délimité, légèrement rentrant. Pâte beige orangé, fine, savonneuse, surface externe lissée; bandeau rouge(?) sur la panse. Inv. 13/16226-01.

97 Forme haute? Fragment de panse. Pâte beige chamois (surface) à gris clair (cœur), fine, savonneuse; bandeau rouge-bordeaux rehaussé de métopes noires; lignes horizontales noires. Inv. 13/16240-01.

98 Forme haute? Fragments de panse. Pâte beige orangé, fine; décor de lignes gris-brun entrecroisées et parallèles groupées. Inv. 13/16240-02.

Plats à engobe interne

99 Plat AV 273. Bord épais non délimité, horizontal, profilé de deux légères cannelures sommitales. Pâte beige, assez fine, savonneuse; revêtement interne rouge-brun à brun-marron, adhérant assez mal. Inv. 13/16226-10.

100 *Idem*. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement interne rouge-brun, adhérant très mal. Inv. 13/16027-01.

Cruches

101 Cruche AV 301. Bord pendant, profilé de cannelures externes. Pâte orange, fine, mi-dure; très fin revêtement interne beige-marron. Inv. 13/16225-02.

102 Cruche AV 303/2. Bord pendant, concave à l'extérieur. Pâte orange, assez fine, savonneuse. Inv. 13/16226-06.

Céramique à pâte grise fine / mi-fine

103 Terrine. Bord épais, oblique. Pâte gris moyen, mi-fine, dure. Inv. 13/16027-02.

104 Pot. Bord déversé. Pâte gris moyen (surface) à beige rosé (cœur), fine, dure. Inv. 13/16159-01.

105 Pot? Fragment de panse; rang d'incisions obliques entre deux cannelures horizontales; surface externe lissée. Pâte gris moyen, fine, assez dure. Inv. 13/16226-04.

106 Pot? Fragment de panse; deux rangs d'impressions obliques bordés de cannelures. Pâte gris moyen (surface) à gris-beige, fine, dure. Inv. 13/16226-09.

107 Couvercle. Bord arrondi; paroi concave. Pâte gris moyen (surface) à beige-gris (cœur), assez fine, dure; surface externe légèrement lissée à mi-hauteur, avec des reflets argentés. Inv. 13/16226-12.

Céramique à pâte grise grossière

108 Pot. Bord déversé, assez développé; haut de la panse décorée d'une ligne d'incisions verticales à la pointe. Pâte gris-noir, grossière, dure; grosses paillettes de mica; traces de suie. Inv. 13/16226-11.

État II (c. 10–20/30 ap. J.-C.)

Terre sigillée italique

109 Plat Ha. 1 (serv. Ic). Inv. 13/16121-01.

110 Plat Ha. 1 (serv. Ic?). Pièce brûlée. Inv. 13/16003-50.

111 Plat Ha. 1 (serv. Ic). Inv. 13/16003-30.

112 Plat Ha. 2 (serv. II). Inv. 13/16003-06.

113 *Idem*. Inv. 13/16187-01.

114 Coupe Ha. 8, Consp. 17 (service II). Inv. 13/16187-03.

115 Coupe Ha. 8, Consp. 22.1 (service II). Inv. 13/16003-05.

116 *Idem*. Inv. 13/16153-03.

117 *Idem*. Inv. 13/16122-29.

118 *Idem*. Inv. 13/16003-31.

119 *Idem*. Inv. 13/16126-01.

120 *Idem*. Inv. 13/16014-01.

121 Coupe Ha. 15, Consp. 26. Paroi décorée d'une double spirale. Inv. 13/16194-01.

122 Coupe. Estampille sur le fond: CNATEI (ligaturé). Cn. Ateius. Italie ou région lyonnaise. Oxé/Comfort 1968, n° 145.60. Inv. 13/16189-01.

123 Coupe. Estampille sur le fond: SENT (ligaturé). Sentius. Italie ou région lyonnaise. Oxé/Comfort 1968, n° 1729. Inv. 13/16122-06.

124 Calice. Forme originale? Inv. 13/16014-02.

Céramique à parois fines

125 Coupe Mayet XXXIII/Grataloup V. Bord arrondi, non délimité, vertical; partie supérieure de la paroi ornée d'une fine cannelure. Pâte beige orangé à rouge-marron (surface et cœur), mi-fine, dure. Lyon, atelier de la Muette. Inv. 13/16146-03.

Céramique à glaçure plombifère

126 Fragment de panse; décor boulé. Pâte orangée, fine, dure; glaçure plombifère jaune miel. Inv. 13/16153-21.

Amphores

127 Amphore Dressel 2-5. Pâte beige-gris (surface) à beige rosé (cœur), fine, dure. Méditerranée orientale. Inv. 13/16003-10.

128 Amphore Dressel 2-4 ou Gauloise. Pâte beige rosé (surface) à beige orangé (cœur), fine, savonneuse; paillettes de mica. Narbonnaise. Inv. 13/16123-04.

129 Amphore Gauloise 4? Pâte beige rosé, fine, dure. Narbonnaise. Inv. 13/16015-01.

130 Amphore Dressel 9. Pâte beige-blanc, assez fine, dure. Pièce brûlée. Sud de l'Espagne. Inv. 13/16003-14.

131 Amphore Dressel 20. Pâte beige-chamois (surface) à gris moyen (cœur), mi-fine, dure; abondant dégraissant sableux. Bétique. Inv. 13/16003-39.

132 Amphore Dressel 20. Pâte beige rosé, mi-fine, dure; abondant dégraissant sableux et particules blanches. Bétique. Inv. 13/16003-13.

133 Amphore Dressel 20. Pâte beige rosé, mi-fine, savonneuse; abondant dégraissant sableux, particules blanches, paillettes de mica. Bétique. Inv. 13/16125-02.

Céramique à pâte claire «gallo-belge»

134 Gobelet AV 102. Bord déversé obliquement, souligné par une cannelure; épaulement marqué; panse concave ornée de lignes verticales peignées et de guilloches entre des cannelures. Pâte beige-chamois à beige orangé (surface et cœur), fine, dure; revêtement externe brun foncé, mat, adhérant bien. Inv. 13/16146-12.

Céramique à pâte grise «gallo-belge»

135 Pot AV 101. Bord épais, déversé, souligné par deux moulures. Pâte gris moyen, fine, savonneuse; surface externe lissée. Inv. 13/16153-10.

Imitations de terre sigillée

136 Coupe tronconique ou plat. Bord épais à extrémité pincée, marqué d'une cannelure interne; paroi interne profilée d'une rainure à mi-hauteur. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, adhérant très mal. Lausanne/Chavannes 29: TSI 2.1.2. Inv. 13/16122-07.

137 Plat Drack 2, imit. Ha. 2/Drag. 17. Bord légèrement pincé, souligné par une cannelure interne; paroi externe convexe, paroi interne convexe/concave, marquée d'une cannelure. Pâte beige-chamois, fine, savonneuse; revêtement brun-rouge à brun-noir, adhérant bien. Inv. 13/16124-01.

138 Plat. Estampille sur le fond, sur deux lignes: VILLO/FECIT (ligaturé). Villo. Luginbühl 2001, type IX, p. 212. Inv. 13/16003-32.

139 Coupe tronconique. Bord arrondi, non délimité, profilé d'une cannelure interne. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, adhérant très mal. Lausanne/Chavannes 29: TSI 2.1.1. Inv. 13/16153-06.

140 *Idem.* Pâte beige orangé (surface) à grise (œur), fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, adhérant très mal. Inv. 13/16122-25.

141 *Idem.* Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement brun-rouge, adhérant très mal. Inv. 13/16153-20.

142 Bol caréné Drack 21. Bord souligné par une cannelure; paroi concave, partie supérieure marquée de deux fines cannelures. Pâte rose-orange, fine, savonneuse; revêtement externe rouge-rosé, à reflets légèrement métalléscents, adhérant très bien. Inv. 13/16123-02.

143 *Idem.* Bord légèrement épais, souligné par deux cannelures. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement rouge-marron, adhérant bien. Inv. 13/16123-13.

144 *Idem.* Bord légèrement épais, souligné par un cordon à cannelure médiane. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement externe rouge-marron, adhérant assez mal. Inv. 13/16125-01.

145 *Idem.* Bord souligné par un bandeau concave et une cannelure; paroi concave marquée de deux fines cannelures à mi-hauteur; carène encadrée par trois cannelures. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; revêtement externe brun-rouge à noir, adhérant très bien. Pièce partiellement brûlée. Inv. 13/16003-34.

146 *Idem.* Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement externe brun-marron, adhérant assez bien. Inv. 13/16188-07.

147 *Idem.* Guillochis au dessus de la carène. Pâte beige orangé (surface) à gris clair (œur), fine, dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16148-02.

148 *Idem.* Bord non détaché, souligné par deux cannelures. Pâte beige rosé, fine, dure; revêtement externe rouge-marron, adhérant très bien. Inv. 13/16003-33.

149 *Idem.* Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement externe brun-rouge, adhérant très bien. Inv. 13/16026-07.

150 *Idem.* Bord souligné par une cannelure; paroi concave, marqué par une cannelure médiane; guillochis au dessus de la carène. Pâte gris moyen, fine, assez dure; revêtement externe noir, adhérant bien. Inv. 13/16150-05.

151 *Idem.* Bord faiblement épais, arrondi, souligné par une cannelure et un mince cordon horizontaux externes. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, adhérant mal. Inv. 13/16062-01.

152 *Idem.* Bord épais, vertical, souligné par un cordon marqué d'une cannelure. Pâte gris-beige, fine, savonneuse; revêtement externe brun-noir, adhérant assez bien. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-07.

153 *Idem.* Bord épais, déversé, souligné par un cordon marqué d'une cannelure; panse décorée de bandes de guillochis obliques et verticaux. Pâte beige orangé, fine, dure. Pièce non terminée? (absence de revêtement), déformée et en partie brûlée. Inv. 13/16206-01.

154 Bol hémisphérique Drack 22, AV 174. Bord rectiligne, légèrement convexe, souligné par une gorge, encadrée de deux cannelures. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement externe rouge-brun, adhérant bien. Inv. 13/16124-02.

155 *Idem.* Pâte beige chamois, fine, savonneuse; revêtement externe brun-marron, adhérant mal. Inv. 13/16188-08.

Céramique peinte

156 Plat imit. Lamb. 5/7. Bord non délimité, oblique. Pâte orange, fine, savonneuse. Inv. 13/16153-04.

157 Bol. Bord court, déversé obliquement. Pâte orange, assez fine, savonneuse; bandeaux lie-de-vin sur la panse et sur le sommet du bord. Inv. 13/16122-20.

158 Bol hémisphérique. Bord en bourrelet, légèrement rentrant. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; panse à fond blanc, marquée de lignes horizontales et verticales brunes. Inv. 13/16122-11.

159 Bol hémisphérique. Bord arrondi, délimité par un bandeau lie-de-vin, rentrant. Pâte orange, fine, savonneuse; bandeau lie-de-vin marquant le bord. Inv. 13/16122-12.

160 Bol hémisphérique. Bord arrondi, rentrant, souligné par un bandeau rouge-marron. Pâte beige orangé (surface) à gris moyen (œur), fine savonneuse. Inv. 13/16122-32.

161 Pot/gobelet. Bord court, faiblement déversé; col cannelé; épaulement marqué. Pâte rouge orangé à grise, fine, dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16148-05.

162 Pot AV 43. Bord déversé, marqué par une cannelure sommitale; col court, épaulement marqué. Pâte orange, fine, savonneuse; bandeau rouge orangé sur le col. Inv. 13/16188-09.

163 Pot AV 43. Bord court, déversé, profilé d'un ressaut interne. Pâte orange, fine, savonneuse; bandeau rouge orangé sur le bord et le col. Inv. 13/16222-01.

164 Bouteille AV 18. Bord non délimité, développé, faiblement déversé. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; deux fines lignes noires sur le col; bandeau noir sur l'épaule (?). Inv. 13/16264-01.

165 Bouteille. Panse ornée de bandeaux brun-marron et blanc-beige. Pâte beige orangé (surface) à gris clair (œur), fine, savonneuse. Inv. 13/16003-23.

Plats à engobe interne

166 Plat AV 270. Bord en bourrelet étiré, détaché de la paroi. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement interne rouge-brun, adhérant mal. Inv. 13/16153-05.

167 Plat AV 273. Bord épais non délimité, horizontal. Pâte beige-gris, assez fine, dure, surface externe lisse; revêtement interne brun orangé, adhérant très bien. Pièce brûlée. Inv. 13/16183-02.

168 *Idem.* Pâte gris-brun à orange-marron (surface), fine, dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-35.

169 *Idem.* Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement interne rouge-marron, adhérant assez bien. Inv. 13/16146-04.

170 Plat AV 274. Bord épais non délimité, horizontal, souligné par une gorge externe. Pâte beige-gris, fine, dure; revêtement interne brun-marron, adhérant bien. Inv. 13/16206-02.

171 *Idem.* Pâte beige rosé, fine, savonneuse; revêtement interne brun-marron, adhérant très bien. Inv. 13/16003-49.

172 *Idem.* Pâte beige, assez fine, assez dure; revêtement interne brun-marron, adhérant bien. Inv. 13/16187-02.

173 *Idem.* Pâte beige orangé à gris clair (surface et cœur), fine, dure; revêtement interne brun violet, adhérant bien. Pièce brûlée. Inv. 13/16148-03.

174 *Idem.* Pâte beige-gris, fine, savonneuse; revêtement interne brun-marron, adhérant bien. Inv. 13/16003-15.

175 *Idem*. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement interne rouge orangé, adhérant assez bien. Inv. 13/16188-12.

176 Plat AV 277. Bord arrondi non délimité, paroi tronconique. Pâte beige orangé, assez fine, dure, surface externe assez lisse; revêtement interne rouge brun, adhérant bien. Inv. 13/16122-08.

177 *Idem*. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement interne rouge brun, adhérant assez bien. Inv. 13/16122-09.

Cruches

178 Cruche AV 303. Bord pendant, déversé, concave à l'extérieur. Pâte gris blanc (surface) à beige rosé (cœur), fine, dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-36.

179 *Idem*. Bord pendant, concave à l'extérieur, déversé; une anse. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16062-02.

180 *Idem*. Bord déversé, souligné par un ressaut externe. Pâte beige orangé, fine, dure. Inv. 13/16188-01.

181 Cruche AV 304. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement interne et sur le bord brun-marron. Inv. 13/16194-02.

182 *Idem*. Bord en bandeau, déversé, souligné par un ressaut externe. Pâte beige blanc, fine, savonneuse. Inv. 13/16026-01.

183 Cruche AV 339/340. Col bipartite. Pâte orange, fine, dure. Inv. 13/16146-05.

184 Cruche AV 341. Bord en bourrelet; col marqué de deux cannelures. Pâte beige-chamois à gris moyen (surface et cœur), fine, dure. Pièce partiellement brûlée. Inv. 13/16003-37.

185 *Idem*. Bord en bourrelet; col large, profilé de deux cannelures. Pâte beige-gris, fine, dure. Pièce partiellement brûlée. Inv. 13/16183-03.

186 Cruche. Fond annulaire. Pâte beige, fine, dure; revêtement interne beige marron. Inv. 13/16122-10.

187 Cruche. Fond annulaire. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16122-24.

Mortier

188 Mortier. Collerette épaissie, légèrement tombante, haute lèvre légèrement rentrante. Pâte beige blanc (surface) à brun rosé (cœur), assez fine, dure. Lausanne/Chavannes 29: MOR 3.3.5. Inv. 13/16003-09.

Céramique à pâte claire

189 Plat? Bord épaissi, vertical. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16066-02.

190 Terrine. Bord déversé; épaulement marqué. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16188-02.

191 Bol caréné. Bord non délimité; partie supérieure de la paroi légèrement concave, évasée; partie inférieure marquée d'une rainure encadrée par deux cannelures. Pâte brun orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16188-10.

192 Bol caréné. Bord souligné par une cannelure; partie supérieure de la paroi légèrement concave, évasée. Pâte beige-brun à brun orangé (surface), assez fine, dure; surface externe lisse. Pièce brûlée. Inv. 13/16183-05.

193 Bol. Bord court, triangulaire, souligné par une cannelure et profilé d'une cannelure interne. Pâte beige-brun, fine, savonneuse. Inv. 13/16122-15.

194 Bol caréné. Bord non délimité; partie supérieure de la paroi légèrement concave, évasée. Pâte brun orangé, fine, savonneuse; surface assez lisse. Inv. 13/16122-14.

195 Bol caréné. Bord souligné par une gorge externe. Pâte brun orangé (surface) à grise (cœur), fine, savonneuse; surface assez lisse. Inv. 13/16003-16.

196 Bol caréné. Bord non détaché, oblique à l'intérieur; partie inférieure marquée d'une cannelure. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16161-01.

197 Bol caréné. Bord légèrement épaissi, redressé verticalement; panse très légèrement convexe, partie inférieure marquée d'une cannelure. Pâte beige rosé, assez fine, savonneuse. Inv. 13/16182-01.

198 Pot à provisions AV 21. Bord légèrement déversé, concave à l'intérieur. Pâte beige-chamois (surface) à gris moyen (cœur), fine, dure. Inv. 13/16146-06.

199 Pot. Fragment de panse; décor à l'éponge. Pâte orange, fine, savonneuse. Inv. 13/16153-08.

200 Pot? Fragment de panse; impressions tangentielles au peigne(?) entre deux cannelures. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16153-09.

201 Tonneau AV 6. Bord triangulaire, déversé obliquement, profilé d'une légère cannelure interne; épaulement marqué par un ressaut. Pâte beige orangé à gris moyen, mi-fine, savonneuse. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-42.

202 Couvercle. Bord non délimité. Pâte beige (surface) à orangée (cœur), mi-fine, savonneuse. Inv. 13/16124-03.

Céramique à pâte grise

203 Terrine. Bord légèrement épaisse, rentrant; panse convexe. Pâte gris moyen (surface) à gris-noir (cœur), assez fine, dure; surface externe lissée. Inv. 13/16153-17.

204 Écuille. Bord en bourrelet étiré, légèrement détaché de la paroi, assez rentrant, souligné par deux légers ressauts externes. Pâte gris-beige, fine, savonneuse; surface interne lissée. Inv. 13/16123-07.

205 Bol hémisphérique. Bord non délimité, rentrant. Pâte gris moyen, fine, savonneuse. Inv. 13/16122-18.

206 Bol. Bord triangulaire, déversé horizontalement, souligné par deux moulures. Pâte gris-noir (surface) à beige-gris (cœur), fine, dure; surface externe lissée. Inv. 13/16126-03.

207 Bol caréné. Bord légèrement épaisse, souligné par une cannelure; paroi verticale; cannelure au dessus de la carène. Pâte gris moyen, fine, savonneuse; surface externe lissée. Inv. 13/16122-17.

208 Bol caréné. Bord légèrement pincé; paroi externe convexe, profilé de deux cannelures. Pâte gris-beige (surface) à beige orangé (cœur), mi-fine, dure; surface externe lissée. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-20/43.

209 Pot AV 35. Petit bord court, déversé, profilé d'une cannelure sommitale et interne; panse décorée à l'éponge. Pâte gris clair, fine, dure. Inv. 13/16124-05.

210 *Idem*. Petit bord court, redressé verticalement, profilé de cannelures sommitale et interne; épaulement marqué. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), fine, assez dure; traces de revêtement gris-brun sur le haut du col. Inv. 13/16123-11.

211 Pot AV 45. Bord déversé; col cannelé; épaulement marqué; panse décorée de bandeaux pointés; bandeau supérieur encadré par deux cannelures. Pâte gris moyen, fine, savonneuse; surfaces lissées. Inv. 13/16026-05.

212 Pot AV 63. Bord triangulaire, court, légèrement déversé. Pâte gris clair, fine, savonneuse. Inv. 13/16123-06.

213 *Idem*. Pâte gris-brun à beige orangé (surface et cœur), fine, assez dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-25.

214 Pot AV 73. Bord déversé; épaulement marqué. Pâte gris moyen, assez fine, savonneuse; surface externe du col lissée et fumigée. Inv. 13/16185-02.

215 Pot AV 74. Petit bord déversé; épaulement marqué, profilé de ressauts. Pâte gris moyen (surface) à beige-gris (cœur), fine, assez dure; intérieur des ressauts lissé. Inv. 13/16169-01.

216 *Idem*. Pâte beige-marron (surface) à gris-orangé (cœur), fine, dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-24.

217 Pot. Bord court, déversé horizontalement. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), assez fine, dure; surface externe lissée; traces de suie. Inv. 13/16188-04.

218 Pot. Bord déversé, légèrement concave à l'intérieur; épaulement marqué. Pâte grise (surface) à beige rosé (cœur), fine, savonneuse. Inv. 13/16122-13.

219 Pot. Bord court, épaisse, souligné par une cannelure et profilé d'une fine cannelure sommitale; panse décorée à l'éponge. Pâte gris-noir à gris clair (surface) et gris moyen à gris clair (cœur), fine, dure. Inv. 13/16188-05.

220 Pot/tonneau. Bord court déversé, légèrement concave à l'intérieur; col très faiblement cannelé. Pâte gris-noir (surface) à gris clair (cœur), fine, assez dure; surface externe lissée et fumigée. Inv. 13/16122-28.

221 Pot. Bord court, déversé horizontalement; panse décorée de stries horizontales. Pâte gris-beige, fine, savonneuse. Inv. 13/16146-09.

222 Pot. Bord court, légèrement déversé; épaulement marqué. Pâte gris-noir, assez fine, dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-27.

223 Pot. Fond plat; panse décorée de lunules impressionnées et de trois cannelures. Pâte gris clair à gris moyen (cœur), fine, savonneuse; bas de la panse lissé. Inv. 13/16153-14.

224 Pot? Fragment de panse; au moins deux rangs d'impressions profondes; fines lignes incisées obliques encadrées par des cannelures. Pâte gris clair, fine, savonneuse; surface externe lissée. Inv. 13/16026-06.

225 Pot? Fragment de panse; petits carrés imprimés à la roulette et cannelure horizontale. Pâte gris clair, fine, assez dure. Inv. 13/16123-12.

226 Pot? Fragment de panse; au moins deux rangs d'impressions et cannelure horizontale. Pâte beige-gris à gris moyen (surface et cœur), fine, savonneuse; traces de suie. Inv. 13/16122-19.

227 Pot? Fragment de panse; panse décorée d'impressions disposées en arêtes de poisson, encadrées par deux cannelures. Pâte gris moyen, fine, dure; surface externe lissée. Inv. 13/16153-11.

228 Forme haute? Fragment de panse; rangs de petits rectangles impressionnés sur la panse et cannelures horizontales. Pâte beige-gris, fine, dure. Inv. 13/16206-04.

229 Tonneau AV 15. Bord non délimité, légèrement épaisse, rentrant. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), fine, assez dure; surface externe assez lisse. Inv. 13/16153-15.

230 Couvercle. Bord triangulaire, profilé d'une cannelure externe; paroi rectiligne, marquée de cannelures. Pâte gris moyen à gris-noir (surface), assez fine, dure; traces de suie. Inv. 13/16124-04.

Céramique à pâte grise mi-fine

231 Marmite tripode. Pied de section triangulaire. Pâte beige-gris, mi-fine, dure; traces de suie. Inv. 13/16161-04.

232 Pot AV 63. Bord triangulaire, court, légèrement déversé. Pâte gris clair, mi-fine, assez dure. Inv. 13/16123-09.

233 *Idem*. Pâte gris clair, mi-fine, assez dure. Inv. 13/16123-08.

234 *Idem*. Pâte gris moyen (surface) à gris-beige (cœur), mi-fine, dure. Inv. 13/16188-06.

235 *Idem*. Pâte gris-noir, mi-fine, dure; traces de suie. Inv. 13/16126-05.

236 Pot. Bord court, déversé; épaulement marqué par un ressaut. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), mi-fine, savonneuse. Inv. 13/16026-10.

237 Pot. Bord court, légèrement déversé; épaulement marqué. Pâte gris foncé, mi-fine, dure. Inv. 13/16026-09.

238 Dolium AV 1. Bord déversé, profilé de quatre cannelures internes. Pâte beige-chamois à gris moyen (surface et cœur), mi-fine, dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-19/48.

239 Dolium AV 3. Bord épaisse, déversé horizontalement; panse décoree de cannelures. Pâte gris-beige à beige rosé (surface et cœur), mi-fine, dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-18.

240 *Idem*. Bord épaisse, déversé horizontalement. Pâte gris moyen à beige orangé (surface et cœur), assez fine, dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16148-08.

241 Dolium. Panse profilée d'un cordon horizontal. Pâte gris moyen, assez fine, savonneuse. Inv. 13/16122-23.

242 Couvercle AV 386. Bord arrondi. Pâte gris moyen à gris clair (surface), mi-fine, dure. Inv. 13/16146-07.

Céramique à pâte grise grossière

243 Pot. Bord court, déversé horizontalement. Pâte gris clair à beige orangé, grossière, dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-47.

244 Pot AV 31. Bord court, redressé verticalement. Pâte gris-brun (surface) à noire (cœur), grossière, assez dure. Inv. 13/16146-11.

245 Pot AV 63. Bord triangulaire, déversé. Pâte gris moyen à beige orangé (surface et cœur), grossière, dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-46.

246 *Idem*. Pâte gris clair à beige orangé (surface et cœur), grossière, dure. Pièce brûlée. Inv. 13/16003-21.

247 Fragment de panse. Pâte gris-noir, grossière, dure; grosses paillettes de mica. Graffito rédigé avant cuisson: DC? Importation du Centre-est de la France? Inv. 13/16122-16.

Etat III (c. 30/40 – 70/80 ap. J.-C.)

Terre sigillée italique

248 Plat Haltern 2 (service II). Inv. 13/16094-04.

249 Coupe Consp. 28. Inv. 13/16094-02.

250 Coupe. Estampille sur le fond: TIRO (ligaturé). Inv. 13/16120-17.

251 Bol caréné. Registre médian: épis de blé noués. 13/16120-34.

Terre sigillée gauloise

252 Assiette Drag. 18. Inv. 13/16035-06.

253 *Idem*. Inv. 13/16116-03.

254 *Idem*. Inv. 13/16114-01.

255 *Idem*. Inv. 13/16120-07.

256 Assiette Drag. 36. Inv. 13/16090-02.

257 Plat Drag. 15/17. Inv. 13/16078-06.

258 *Idem*. Inv. 13/16091-01.

259 *Idem*. Inv. 13/16112-14.

260 Plat Drag. 17. Inv. 13/16120-10.

261 *Idem*. Inv. 13/16151-01.

262 Coupe Drag. 22. Inv. 13/16100-01.

263 *Idem*. Inv. 13/16101-01.

264 *Idem*. Inv. 13/16054-01.

265 Coupe Drag. 24/25. Inv. 13/16078-07.

266 *Idem*. Inv. 13/16258-18.

267 Coupe Drag. 27. Inv. 13/16112-15.

268 Coupe Ritt. 5. Inv. 13/16120-11.

269 Coupe Ritt. 9. Inv. 13/16109-15.

270 Coupe de même forme que le n° précédent. Estampille sur le fond: AIXI ou IXIV. Inv. 13/16094-03.

271 Coupe. Estampille sur le fond: TAVI (ligaturé)? Inv. 13/16116-08.

272 Coupe Ritt. 5. Inv. 13/16215-01.

273 Bol à collerette Ritt. 12. Inv. 13/16190-01.

274 Bol Drag. 29b. Registre supérieur: oiseau dans un feston; registre inférieur: oiseau. Inv. 13/16061-01.

275 Bol Drag. 29. Registre supérieur: rinceaux volutés; registre inférieur: rinceaux. Inv. 13/16078-25.

Céramique à parois fines

276 Coupe ou gobelet. Fond plat; panse sablée. Pâte beige-chamois, fine, dure; vernis brun noir avec des reflets métalliques lie-de-vin, assez brillant, adhérant très bien. Inv. 13/16216-10.

Céramique à glaçure plombifère

277 Skyphos Vertet 89? Bord triangulaire, rentrant, souligné par une cannelure externe; panse ornée d'un motif indéterminé. Pâte beige-blanc, fine, assez dure; glaçure jaune miel, adhérant très bien. Inv. 13/16035-32. Gaule du Centre.

Plat à engobe interne rouge « pompeien »

278 Plat AV 278. Bord non délimité, arrondi. Pâte brun-gris, assez fine, dure; revêtement interne rouge, adhérant très bien. Pièce brûlée à l'extérieur. Inv. 13/16116-04.

Mortier

279 Mortier AV 374, à collarette enveloppante. Estampille sur la collarette: ... (A) BI(N)... Pâte beige rosé, fine, savonneuse. Aoste, Isère (France). Inv. 13/16118-01.

Amphores

280 Amphore Dressel 2-4 (?). Pâte beige blanc (surface) à beige rosé (cœur), fine, dure. Narbonnaise. Inv. 13/16111-04.

281 Amphore Gauloise 3. Pâte beige-chamois (surface) à rouge rosé (cœur), mi-fine, dure. Gaule méridionale. Inv. 13/16112-08.

282 *Idem.* Pâte beige-chamois (surface) à rouge orangé (cœur), fine, dure. Gaule méridionale. Inv. 13/16258-15.

283 Amphore Gauloise (2?). Fond annulaire. Pâte beige-blanc, mi-fine, savonneuse; abondant dégraissant sableux et nombreuses paillettes de mica. Marseille. Inv. 13/16120-18.

Céramique à pâte claire « gallo-belge »

284 Gobelet AV 75. Bord court, pincé, concave à l'intérieur; marqué de deux cannelures. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement externe brun-marron, adhérant mal. Inv. 13/16035-12.

285 Gobelet AV 92. Bord court, déversé; épaulement marqué par un ressaut; décor de guilloches sur la panse. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement externe très fin marron, mat, adhérant bien. Inv. 13/16258-10.

286 *Idem.* Pâte beige rosé, fine, savonneuse. Inv. 13/16035-17.

Imitations de terre sigillée

287 Plat Drack 2, imit. Haltern 2/Drag. 17. Bord légèrement pincé; paroi externe concave, marquée de deux cannelures; paroi interne concave/convexe, marqué d'une cannelure; partie supérieure légèrement en retrait. Pâte beige-chamois, fine, assez dure; revêtement rouge-marron, adhérant bien. Inv. 13/16120-14.

288 *Idem.* Bord pincé, souligné par une cannelure; parois externe et interne convexe/concave; partie inférieure légèrement en retrait, marquée d'une cannelure. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement brun orangé à brun, adhérant très bien. Inv. 13/16120-16.

289 *Idem.* Bord légèrement pincé; parois externe et interne concave; partie inférieure légèrement en retrait, marquée d'une cannelure. Pâte beige rosé, fine, dure; revêtement orange-beige, adhérant très bien. Inv. 13/16109-07.

290 Plat Drack 3, imit. Drag. 15/17. Bord légèrement pincé, redressé, souligné par une légère cannelure externe, concave à l'intérieur; bourrelet externe et quart-de-rond interne à la jonction de la paroi et du fond. Pâte gris clair, fine, savonneuse; revêtement beige-jaune à brun, adhérant mal. Inv. 13/16035-22.

291 Plat Drack 4. Bord arrondi, non détaché, souligné par des cannelures externe et interne; partie supérieure de la paroi marquée d'une fine cannelure. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement rouge orangé, adhérant très bien. Inv. 13/16092-03.

292 *Idem.* Bord arrondi, non délimité, souligné par une cannelure interne. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, adhérant très mal. Inv. 13/16176-01.

293 *Idem.* Bord légèrement pincé, non délimité; paroi marquée d'une cannelure externe.. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, adhérant bien. Inv. 13/16111-03.

294 *Idem.* Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement rouge-marron, adhérant mal. Inv. 13/16119-01.

295 Coupe Drack 9/10, imit. Ha.8/Ritt. 5. Bord légèrement pincé; parois externe et interne convexe/concave, partie inférieure légèrement en retrait. Pâte beige-gris, fine, savonneuse; revêtement brun orangé, adhérant assez bien. Inv. 13/16109-06.

296 Coupe Drack 9/10, imit. Ha.8/Ritt. 5. Bord arrondi; paroi externe concave, marquée de deux cannelures. Pâte beige rosé, fine, dure; revêtement rouge-marron, adhérant très bien. Inv. 13/16197-01.

297 Coupe Drack 11/12, imit. Drag. 24/25. Bord arrondi, non détaché, souligné par une légère cannelure; panse marquée d'une moulure externe; fond annulaire. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement brun orangé, adhérant très bien. Inv. 13/16109-05.

298 Bol caréné Drack 21. Bandeau guilloché. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, adhérant assez bien. Inv. 13/16120-15.

299 *Idem.* Bord légèrement épaisse, souligné par un cordon à cannelure médiane; paroi marquée d'une cannelure à mi-hauteur. Pâte beige-chamois, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, peu brillant, adhérant assez bien. Inv. 13/16093-03.

300 *Idem.* Bord légèrement épaisse, déversé, souligné par un cordon marqué d'une cannelure; bandeaux guillochés. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, assez brillant, adhérant très mal. Inv. 13/16078-12.

301 *Idem.* Bandeau guilloché. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, brillant, adhérant très mal. Inv. 13/16108-03.

302 *Idem.* Bord épaisse, légèrement déversé, marqué de deux cannelures externes; paroi concave marquée d'une cannelure à mi-hauteur; bandeau guilloché. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, brillant, adhérant bien. Inv. 13/16078-13.

303 *Idem.* Pâte beige-chamois, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, adhérant bien. Inv. 13/16258-03.

304 *Idem.* Bord épaisse, légèrement déversé, marqué de deux cannelures externes; paroi concave marquée de deux cannelures. Pâte beige-chamois, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, brillant, adhérant bien. Inv. 13/16077-14.

305 *Idem.* Bord épaisse, déversé, marqué d'une cannelure. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, brillant, adhérant assez bien. Inv. 13/16111-10.

306 *Idem.* Bord épaisse, vertical, marqué de deux cannelures externes. Pâte beige-chamois, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, adhérant très bien. Inv. 13/16090-03.

307 *Idem.* Bord épaisse, déversé; carène marquée par deux bandeaux de pointillés. Pâte beige-chamois, fine, assez dure; revêtement externe brun orangé, brillant, adhérant très bien. Inv. 13/16112-06.

308 Bol hémisphérique. Bord légèrement en bourrelet, vertical, chanfreiné, souligné par une cannelure et un bandeau guilloché; panse profilée de deux cannelures. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement externe rouge orangé, adhérant assez bien. Inv. 13/16035-27.

309 Bol hémisphérique. Bord non détaché, horizontal, souligné par une cannelure. Pâte gris moyen, fine, assez dure; vernis externe noir, adhérant très bien. Inv. 13/16079-03.

310 Bol AV 171. Bord rentrant, souligné par deux cannelures. Pâte beige rosé, fine, assez dure; revêtement externe rouge, adhérant assez mal. Inv. 13/16119-02.

311 Bol tronconique. Bord arrondi, non détaché, souligné par une légère cannelure. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement interne rouge orangé, adhérant très mal. Inv. 13/16117-04.

312 Gobelet. Bord court, déversé obliquement; épaulement marqué par un ressaut. Pâte beige-chamois, fine, savonneuse; revêtement externe brun orangé, adhérant mal. Inv. 13/16035-04.

313 Fond. Estampille sur le fond: VIIGITVS. Vegetus. Luginbühl 2001 : type inconnu. Inv. 13/16035-30.

Céramique à revêtement argileux mat

314 Pot AV 78. Bord court, redressé verticalement; épaulement profilé d'une cannelure. Pâte beige orangé, savonneuse; revêtement brun orangé, mat, adhérant bien. Inv. 13/16258-09.

Plats à engobe interne

- 315 Plat AV 270. Bord en bourrelet étiré, détaché de la paroi, souligné par un ressaut et une cannelure externes. Pâte gris-beige, fine, savonneuse; revêtement interne brun orangé, adhérant mal. Inv. 13/16078-17.
- 316 Plat AV 273. Bord épais non délimité, horizontal, profilé de deux légères cannelures sommitales. Pâte beige-chamois, fine, savonneuse; revêtement interne rouge-marron, adhérant assez bien. Inv. 13/16077-04.
- 317 Plat AV 274. Bord épais non délimité, horizontal, souligné par une gorge externe. Pâte beige-chamois, fine, savonneuse; surface interne lisse; revêtement brun-marron, adhérant mal. Inv. 13/16120-24.
- 318 *Idem.* Pâte beige rosé, fine, savonneuse; revêtement interne brun-marron, adhérant très mal. Inv. 13/16120-23.

Cruches

- 319 Cruche AV 303. Bord pendant, concave à l'extérieur, déversé. Pâte beige rosé, fine, savonneuse. Inv. 13/16061-02.
- 320 *Idem.* Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16259-03.
- 321 *Idem.* Bord pendant, souligné par un ressaut externe fortement marqué. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16120-21.
- 322 *Idem.* Bord pendant, concave à l'extérieur. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16120-19.
- 323 *Idem.* Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16258-06.
- 324 Cruche AV 304. Bord en bandeau de section triangulaire, déversé, souligné par un ressaut et une gorge externes; fond annulaire. Pâte beige orangé, fine, dure. Pièce légèrement déformée avant la cuisson. Inv. 13/16035-23.
- 325 *Idem.* Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16216-11.
- 326 *Idem.* Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16215-02.
- 327 Cruche AV 315. Bord court, triangulaire, déversé horizontalement; une anse. Pâte orange, fine, savonneuse. Inv. 13/16119-03.
- 328 *Idem.* Bord court, triangulaire, légèrement déversé. Pâte orange, fine, savonneuse. Inv. 13/16258-08.
- 329 Cruche AV 341. Bord en bourrelet, légèrement déversé; deux anses. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Inv. 13/16208-01.
- 330 *Idem.* Bord épais, déversé. Pâte gris-beige, fine, savonneuse. Inv. 13/16077-05.
- 331 *Idem.* Bord déversé horizontalement; deux anses. Pâte beige chamois, fine, savonneuse. Inv. 13/16120-20.
- 332 Cruche. Fond annulaire. Pâte beige orangé, fine. *Graffito* au bas de la panse: XXX. Inv. 13/16215-03.

Mortier

- 333 Mortier AV 369. Bord en bandeau, épais, concave. Pâte beige-chamois (surface) à rouge (cœur), fine, dure; pas de semis interne. Inv. 13/16211-02.

Céramique à pâte claire

- 334 Pot AV 73. Bord déversé; épaulement marqué. Pâte beige orangé, mi-fine, savonneuse. Inv. 13/16035-16.
- 335 Couvercle AV 389. Bord légèrement épais, triangulaire, profilé d'une rainure interne. Pâte beige orangé à beige-gris (surface), fine, dure. Pièce partiellement brûlée. Inv. 13/16054-02.
- 336 Écuelle. Bord triangulaire, légèrement épais, légèrement rentrant; panse convexe. Pâte gris-noir (surface) à gris clair (cœur), fine, dure. Inv. 13/16035-21.
- 337 Écuelle. Bord épais, rentrant. Pâte gris moyen, fine, savonneuse; surface interne lissée. Inv. 13/16258-11.
- 338 Terrine tronconique. Bord arrondi, non délimité; panse sablée. Pâte gris moyen, fine, savonneuse. Inv. 13/16035-19.
- 339 Terrine ou marmite. Bord épais, aplati horizontalement, rentrant, souligné par une gorge externe; panse convexe, ornée de stries horizontales. Pâte gris clair, fine, savonneuse. Inv. 13/16109-11.

- 340 Terrine. Bord épais, horizontal; épaulement assez marqué. Pâte gris moyen, fine, savonneuse. Inv. 13/16258-12.
- 341 Bol hémisphérique. Bord arrondi, souligné par une légère gorge externe; paroi interne décorée de lignes obliques lissées. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), fine, savonneuse; traces de suie. Inv. 13/16174-03.
- 342 Pot AV 34. Bord déversé obliquement; panse ornée de stries horizontales. Pâte gris moyen, assez fine, savonneuse. Inv. 13/16216-15.
- 343 *Idem.* Pâte gris moyen, assez fine, savonneuse. Inv. 13/16061-03.
- 344 *Idem.* Pâte gris clair, fine, savonneuse. Inv. 13/16090-06.
- 345 *Idem.* Pâte gris moyen, fine, dure. Inv. 13/16112-09.
- 346 *Idem.* Pâte gris-beige (surface) à gris-noir (cœur), mi-fine, assez dure. Inv. 13/16259-04.
- 347 Pot AV 35. Bord déversé, profilé d'une cannelure sommitale; épaulement marqué. Pâte gris moyen, fine, assez dure. Inv. 13/16120-27.
- 348 Pot AV 63. Bord triangulaire, déversé, concave à l'extérieur. Pâte gris moyen, assez fine, dure. Inv. 13/16216-07.
- 349 *Idem.* Bord triangulaire, légèrement redressé. Pâte gris clair, assez fine. Inv. 13/16258-16.
- 350 *Idem.* Bord triangulaire, déversé, concave à l'extérieur; col marqué d'une cannelure et d'un ressaut externes. Pâte gris moyen, assez fine. Inv. 13/16099-06.
- 351 Petit pot AV 73. Pâte gris moyen, fine, dure; surface externe du col lissée. Inv. 13/16120-29.
- 352 *Idem.* Bord très court, déversé; épaulement marqué. Pâte gris clair, fine, dure. Inv. 13/16112-10.
- 353 Pot AV 73/74. Pâte beige-chamois, fine, dure; surface externe du col lissée. Pièce brûlée. Inv. 13/16054-03.
- 354 *Idem.* Bord assez rectangulaire, redressé verticalement; épaulement marqué par une moulure. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), fine, assez dure. Inv. 13/16035-26.
- 355 *Idem.* Bord court, déversé; épaulement marqué d'une cannelure. Pâte gris moyen, fine, dure; surface externe du col lissée. Inv. 13/16112-11.
- 356 *Idem.* Bord court, déversé obliquement; épaulement marqué, décoré de traits obliques incisés à la pointe. Pâte gris-beige à gris moyen (surface), fine, savonneuse; col lissé. Inv. 13/16120-28.
- 357 Pot. Bord très court, arrondi, redressé verticalement; épaulement marqué d'une cannelure; panse décorée de fines stries horizontales. Pâte gris moyen, fine, savonneuse; surface externe assez lisse. Inv. 13/16216-14.
- 358 Pot. Bord déversé horizontalement. Pâte gris clair, fine, savonneuse. Inv. 13/16174-02.
- 359 Pot. Bord déversé horizontalement. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), fine, assez dure. Inv. 13/16090-07.
- 360 Pot. Bord court, déversé horizontalement. Pâte gris-noir, fine, dure. Pot. Inv. 13/16090-08.
- 361 Pot. Bord très court, déversé; épaulement marqué. Pâte gris moyen, fine, dure; surface externe lissée. Inv. 13/16035-20.
- 362 Pot. Bord très court, déversé; épaulement marqué. Pâte gris moyen, fine, dure; surface externe lissée. Inv. 13/16061-04.
- 363 Pot. Bord court, déversé. Pâte gris-noir (surface) à gris moyen (cœur), fine, assez dure. Inv. 13/16077-07.
- 364 Pot. Bord court, redressé verticalement. Pâte gris clair, fine, savonneuse. Inv. 13/16216-05.
- 365 Pot. Bord court, rectangulaire, déversé obliquement. Pâte gris moyen, fine, dure; surface externe lissée. Inv. 13/16090-05.
- 366 Pot (à rapprocher du type AV 34). Bord pincé, déversé, concave à l'intérieur, décoré de stries horizontales; panse décorée de stries horizontales. Pâte gris moyen, fine, dure. Inv. 13/16111-09.

367 Pot ou bouteille(?). Épaulement marqué par un ressaut. Pâte gris moyen à gris-noir, fine, dure. Pièce partiellement déformée. Inv. 13/16090-31.

368 Couvercle. Bord arrondi, légèrement épaisse. Pâte gris moyen, fine, dure. Inv. 13/16109-14.

Céramique à pâte grise mi-fine

369 Terrine tronconique. Bord épaisse, aplati horizontalement, légèrement rentrant, souligné par une gorge externe; panse convexe. Pâte gris-noir (surface) à gris clair (cœur), mi-fine, dure; surfaces assez lisses. Inv. 13/16120-26.

370 Terrine tronconique. Bord épaisse, aplati horizontalement, souligné par une gorge externe; panse convexe. Pâte gris moyen à gris clair (surface), mi-fine, assez dure; surface externe assez lisse. Inv. 13/16120-25.

371 Terrine ou marmite. Bord épaisse, aplati horizontalement, légèrement rentrant, souligné par une gorge externe; panse convexe. Pâte gris-noir, mi-fine, assez dure. Lausanne/Chavannes 29: 2.1.7b. Inv. 13/16077-08.

372 Marmite. Bord déversé horizontalement; épaulement marqué. Pâte gris moyen à gris-noir, mi-fine, dure. Inv. 13/16196-02.

373 Marmite AV 246. Bord épaisse, aplati horizontalement, souligné par une gorge externe, très rentrant, décoré de lignes lissées sommitales. Pâte gris-noir à gris moyen (surface), mi-fine, dure. Inv. 13/16197-02.

374 Pot AV 63. Bord triangulaire, déversé. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), mi-fine, savonneuse. Inv. 13/16035-05.

375 *Idem*. Pâte gris moyen, mi-fine, dure. Inv. 13/16109-10.

376 *Idem*. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), mi-fine, dure. Inv. 13/16216-06.

377 *Idem*. Pâte gris moyen, mi-fine, dure. Inv. 13/16208-03.

378 *Idem*. Pâte gris moyen, mi-fine, assez dure. Inv. 13/16231-05.

379 Pot AV 73. Bord court, déversé; col très légèrement cannelé, lissé; épaulement marqué par une cannelure. Pâte gris moyen, mi-fine, dure. Inv. 13/16211-03.

380 *Idem*. Bord court, déversé; col très légèrement cannelé, lissé; épaulement marqué par un ressaut. Pâte gris moyen, mi-fine, savonneuse. Inv. 13/16120-35.

381 *Idem?* Bord court, déversé. Pâte gris-noir, mi-fine, dure. Inv. 13/16079-02.

382 Pot. Bord pincé, assez court, déversé, concave à l'intérieur. Pâte gris-noir, mi-fine, assez dure. Inv. 13/16275-02.

383 Tonneau AV 5. Bord triangulaire, déversé horizontalement, profilé d'une fine cannelure sommitale; col allongé. Pâte gris moyen, mi-fine, assez dure. Inv. 13/16205-03.

384 Couvercle. Bord droit. Pâte gris-beige, mi-fine, dure. Inv. 13/16077-09.

Céramique à pâte grise / terra nigra

385 Terrine tronconique. Bord épaisse, aplati horizontalement, rentrant, souligné par une gorge externe; panse convexe. Pâte gris clair, fine, savonneuse; engobe interne et dans la gorge interne gris-noir brillant, adhérant assez bien. Inv. 13/16078-22.

386 Gobelet AV 10. Bord très court, déversé; panse marquée d'un ressaut à mi-hauteur et de deux fines cannelures. Pâte gris clair, fine, savonneuse; vernis externe gris moyen, brillant, adhérant très bien. Inv. 13/16108-02.

387 Pot AV 74. Bord court, déversé; épaulement marqué de trois ressauts; panse ornée de godrons verticaux, encadrés par deux lignes verticales d'engobe, lignes obliques entre les godrons. Pâte gris moyen (surface) à gris clair (cœur), fine, dure; engobe noir brillant sur le col, adhérant bien. Inv. 13/16090-09.

388 Pot AV 74. Bord court, déversé. Pâte gris moyen, fine, savonneuse. Inv. 13/16258-14.

Céramique à pâte claire ou grise

389 Pot AV 74. Bord court, déversé; épaulement marqué d'un ressaut. Pâte beige-chamois à gris moyen, fine, dure. Pièce partiellement brûlée. Inv. 13/16208-02.



Fig. 88

Insula 15. État I. St 131-132 (n°s 1-9); St 136 (n°s 10-16). Terre sigillée italique (n°s 1 et 10); imitations de terre sigillée (n°s 2-4 et 12-16); cruche (n° 5); céramique à pâte grise (n°s 6-9); céramique à parois fines (n° 11). Échelle 1:3 (photos n°s 8 et 11: 1:2; n°s 13-14: 1:1).



Fig. 89

Insula 15. État I. St 136 (n^os 17-26). Imitations de terre sigillée (n^o 17); céramique peinte (n^os 18-21); plat à engobe interne (n^o 22); céramique à pâte grise (n^os 23-26). Échelle 1:3 (photos n^o 20: 1:2).

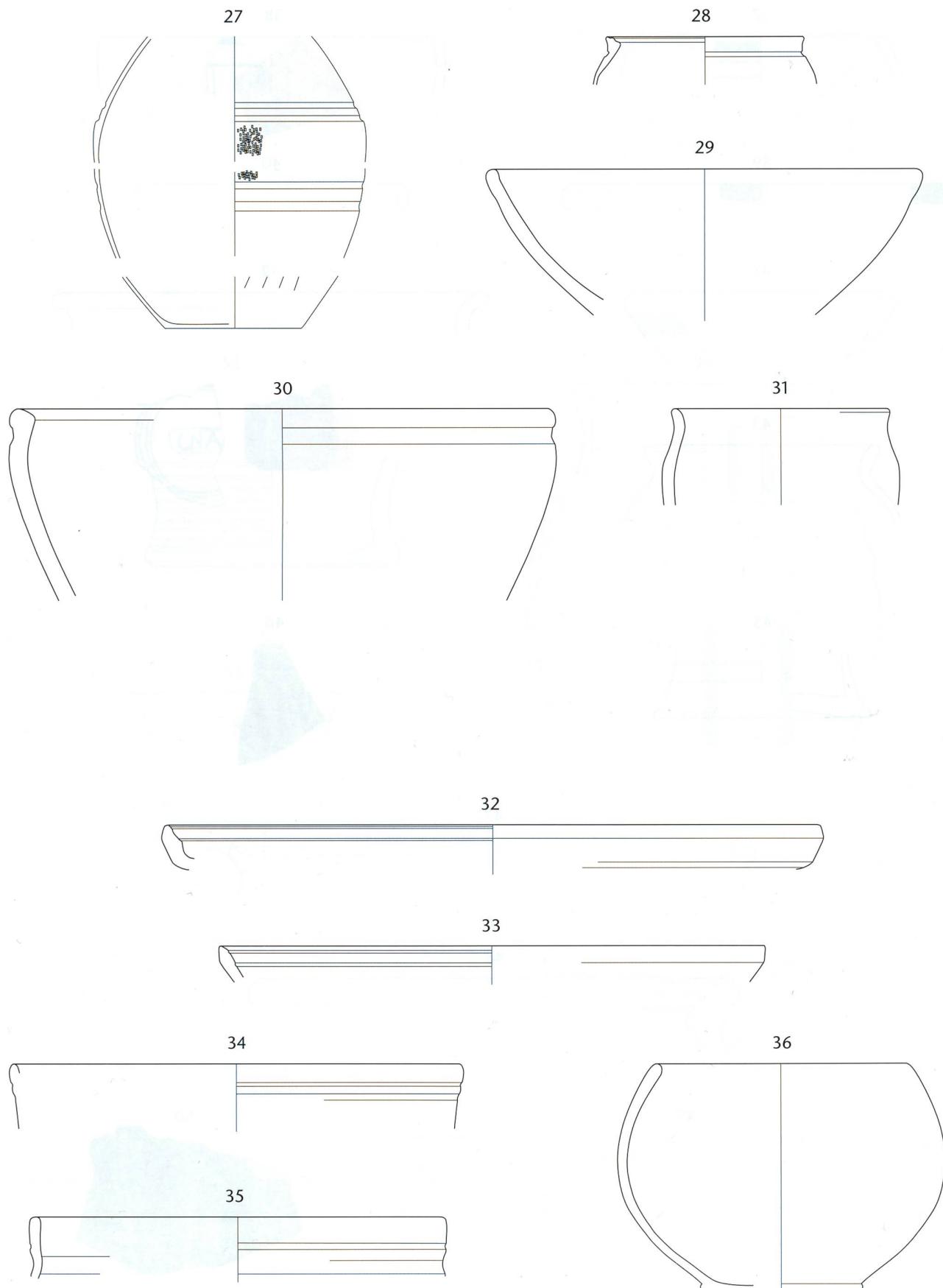


Fig. 90

Insula 15. État I. St 136 (n°s 27-31); St 145 (n°s 32-36). Céramique à pâte grise (n°s 27-31); imitations de terre sigillée (n°s 32-35); céramique peinte? (n° 36). Échelle 1:3.

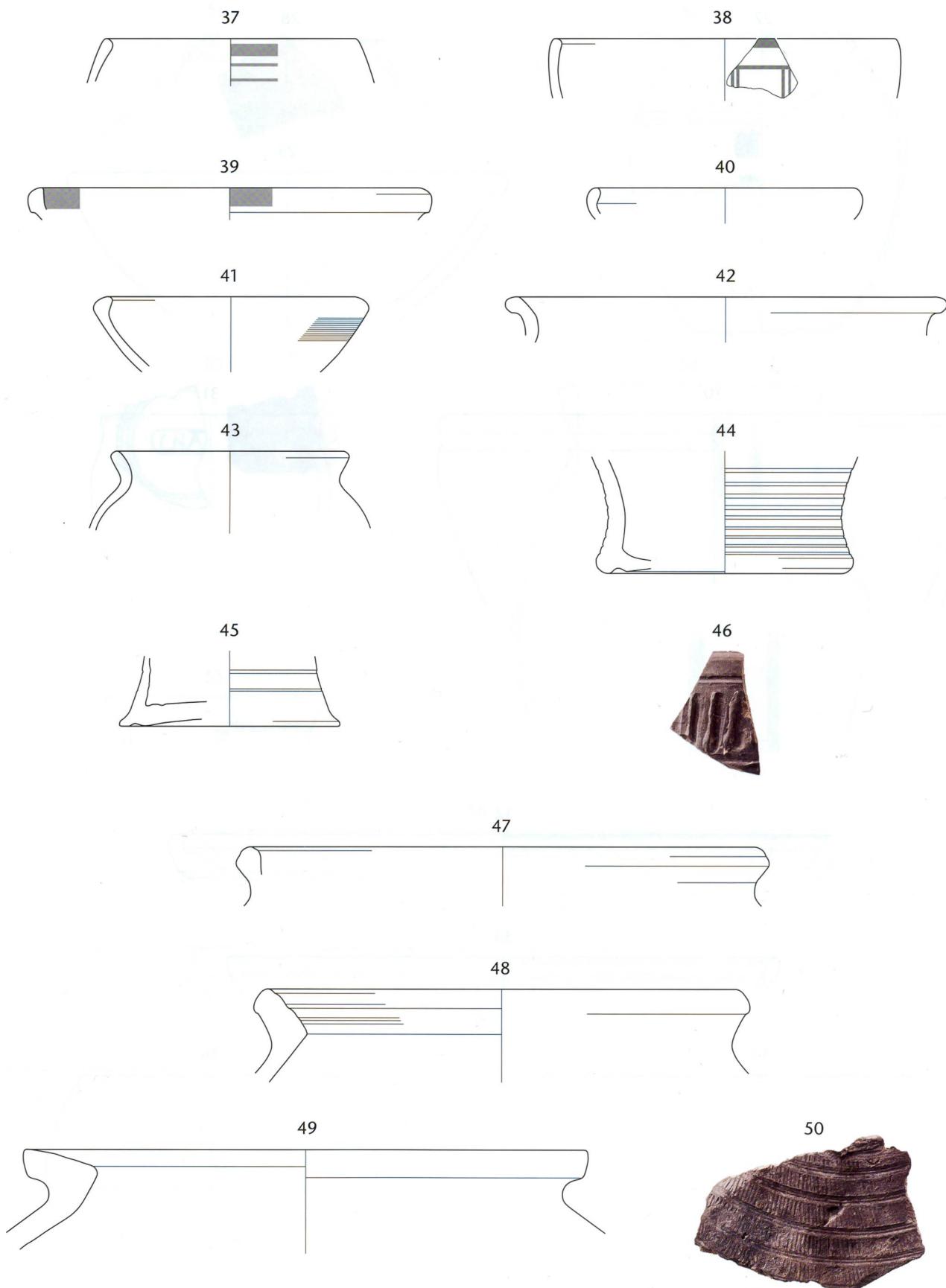


Fig. 91

Insula 15. État I. St 145. Céramique peinte (n°s 37-38); plat à engobe interne (n° 39); céramique à pâte claire (n° 40); céramique à pâte grise (n°s 41-50). Échelle 1:3 (photos n°s 46 et 50: 1:2).

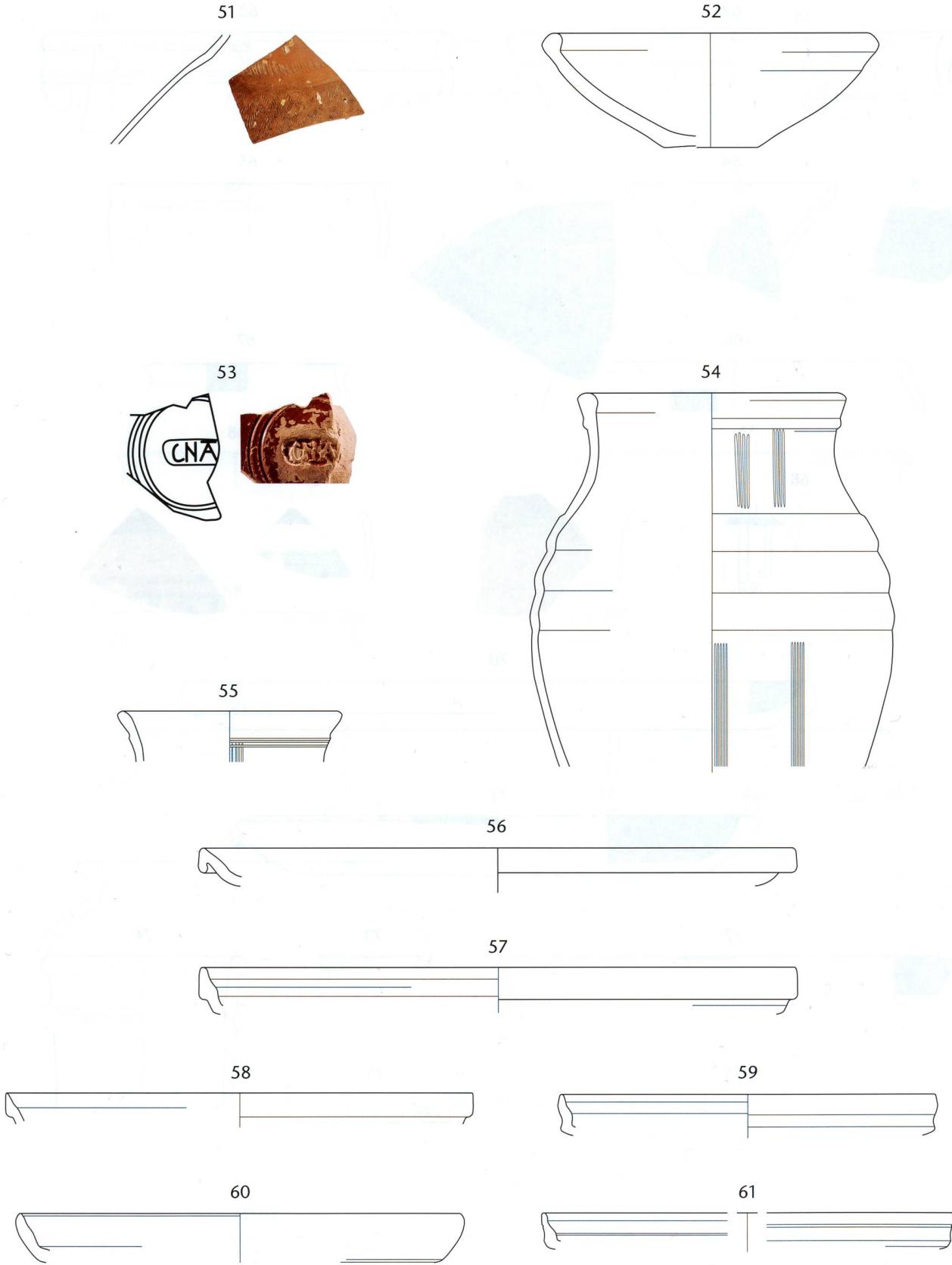


Fig. 92

Insula 15. État I. St 118 (n°s 51-52); comblement fossé route (n°s 53-61). Céramique à pâte claire «gallo-belge» (n° 51); céramique à pâte grise (n° 52); terre sigillée italique (n° 53); céramique à pâte grise «gallo-belge» (n°s 54-55); imitations de terre sigillée (n°s 56-61). Échelle 1:3 (photo n° 51 : 1:2; n° 53 : 1:1).

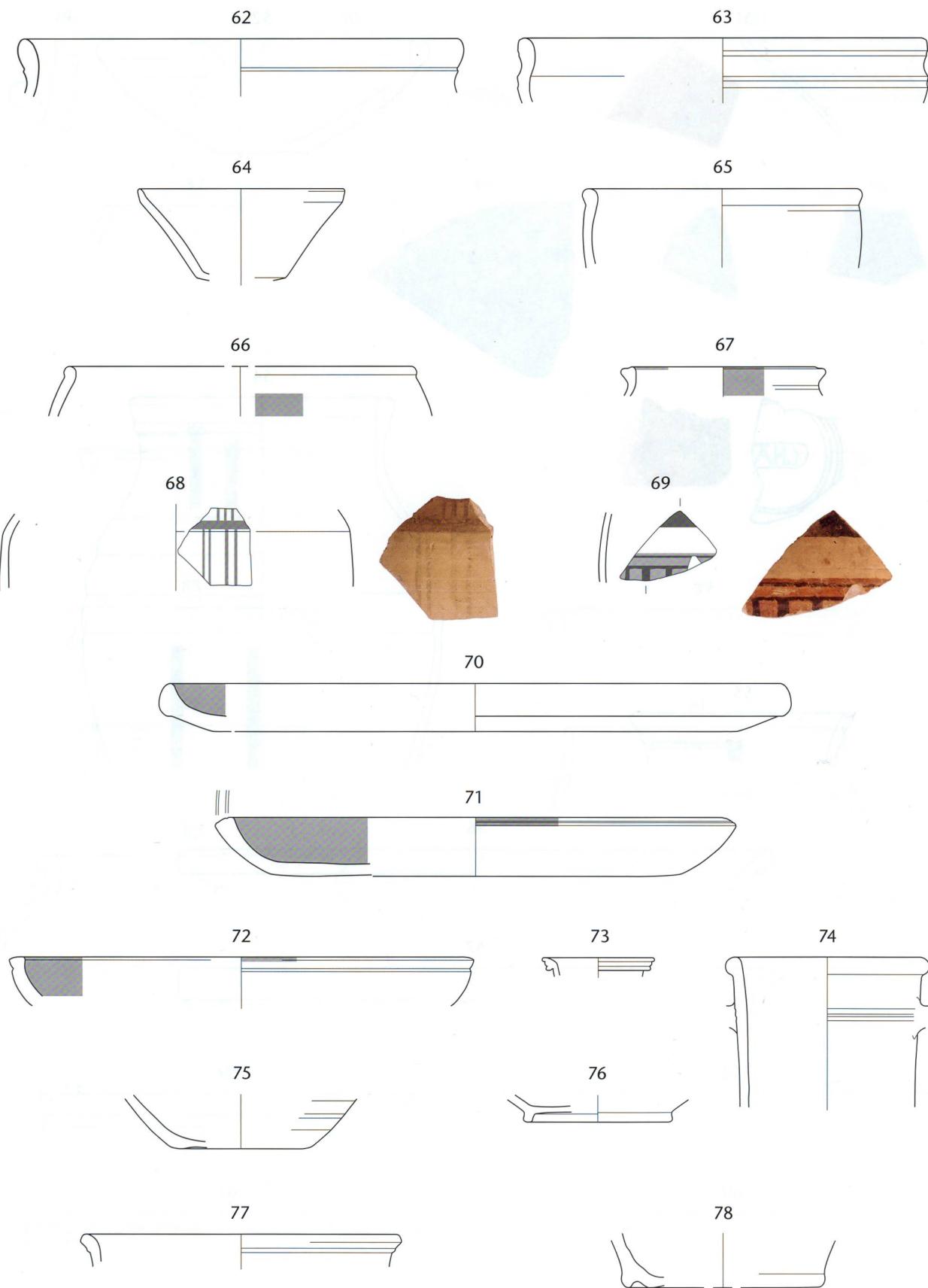


Fig. 93

Insula 15. État I. Comblement fossé route. Imitations de terre sigillée (n°s 62-64); céramique peinte (n°s 65-69); plats à engobe interne (n°s 70-72); cruches (n°s 73-76); céramique à pâte claire (n°s 77-78). Échelle 1:3 (photos n°s 68-69: 1:2).

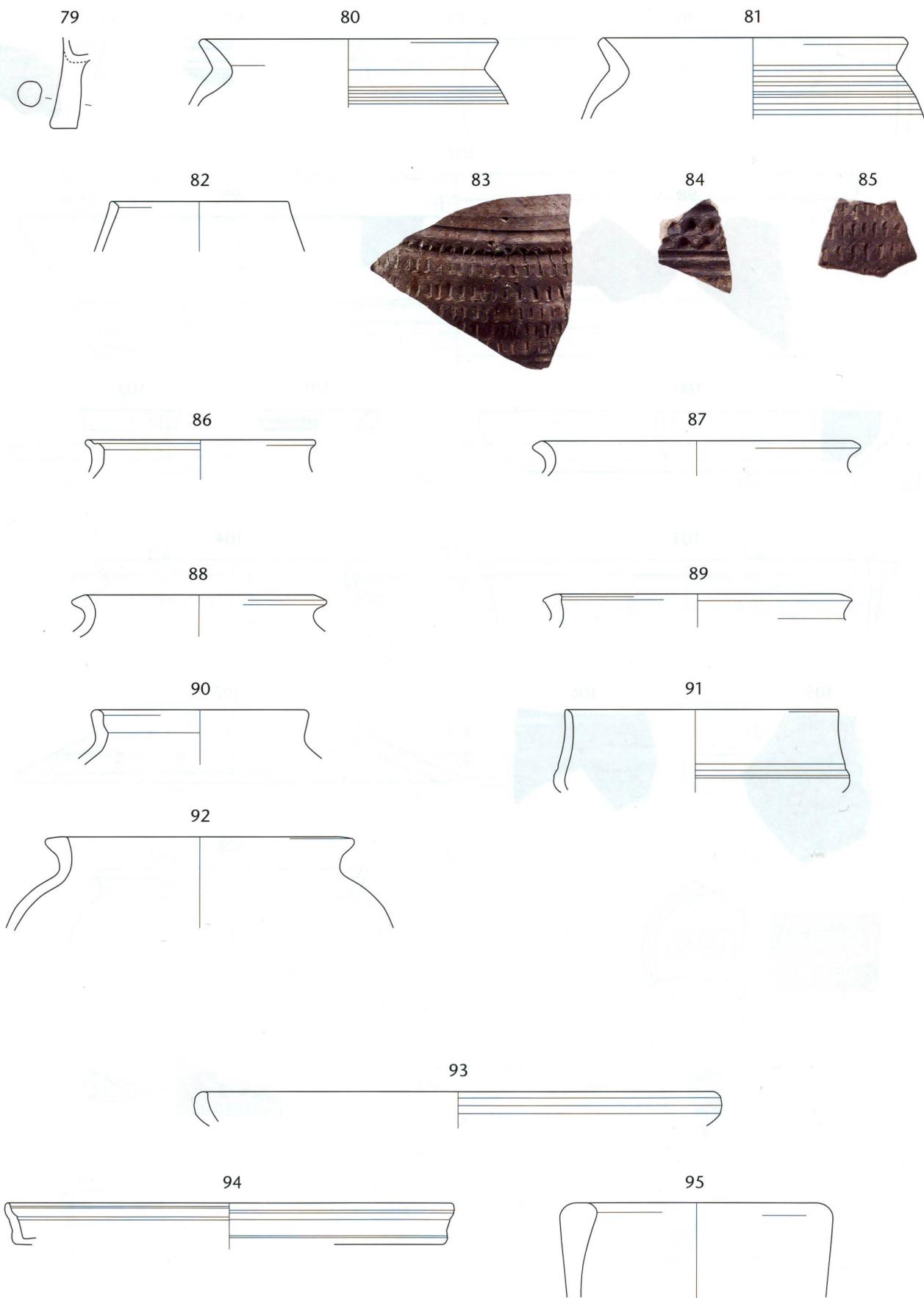


Fig. 94

Insula 15. État I. Comblement fossé route (n°s 79-92); couches d'occupation (n°s 93-95). Céramique à pâte grise (n°s 79-90); céramique à pâte claire ou grise (n°s 91-92); terre sigillée italique (n°s 93-94); amphore (n° 95). Échelle 1:3 (photos n°s 83-85 : 1:2).

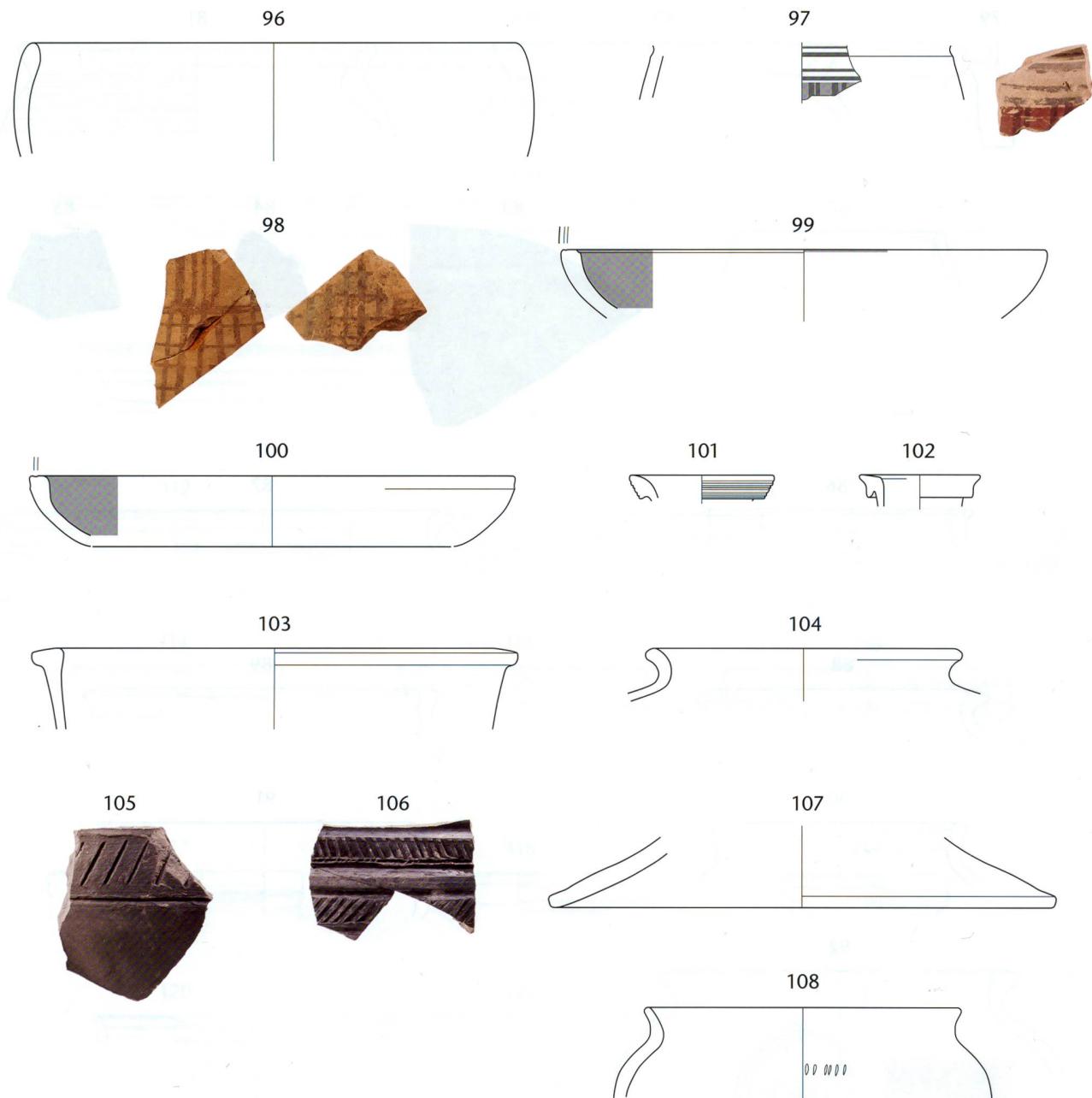


Fig. 95

Insula 15. État I. Couches d'occupation. Céramique peinte (n°s 96-98); plats à engobe interne (n°s 99-100); cruches (n°s 101-102); céramique à pâte grise (n°s 103-108). Échelle 1:3 (photos n°s 97-98 et 105-106: 1:2).

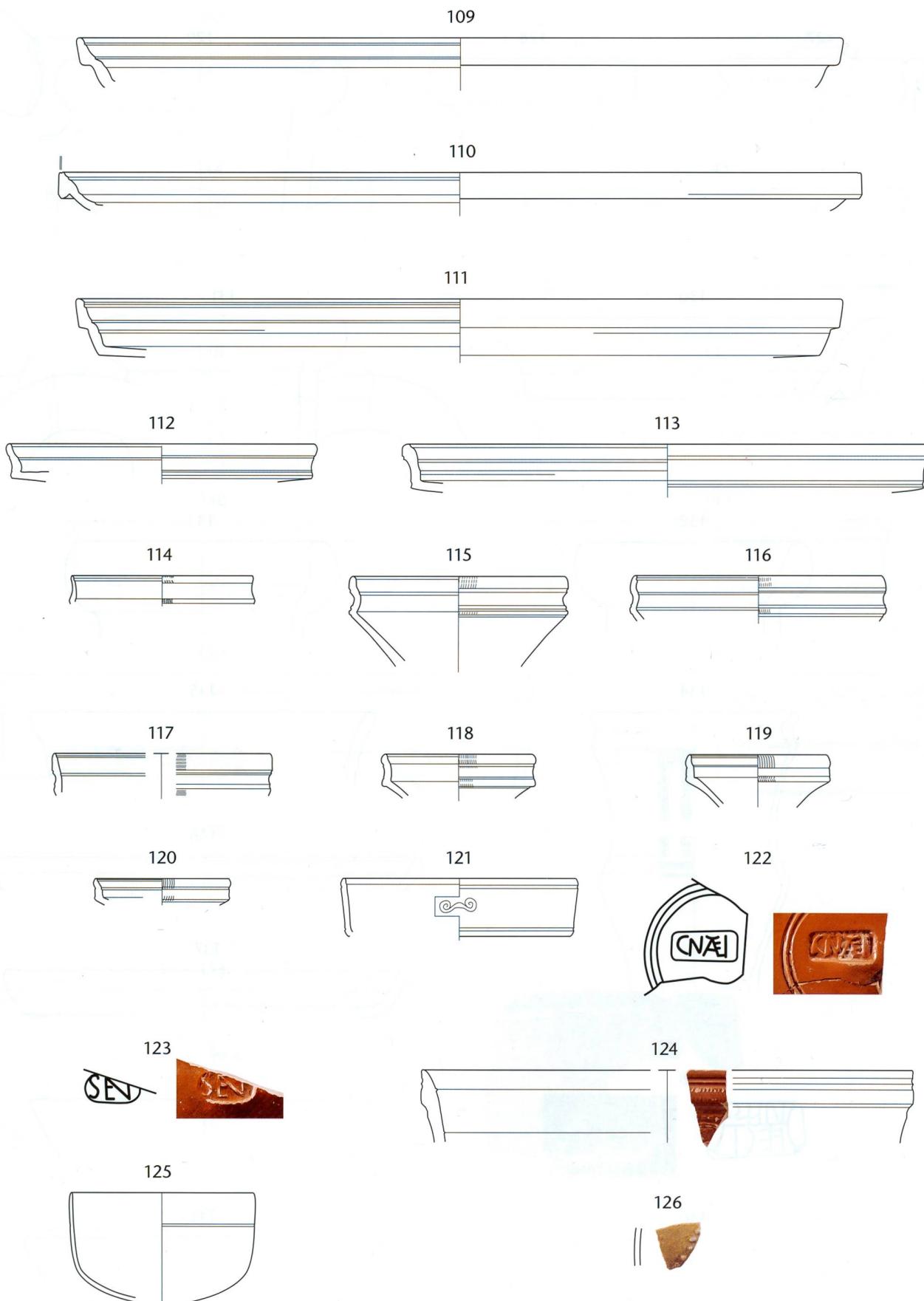


Fig. 96

Insula 15. État II. Terre sigillée italique (n°s 109-124); céramique à parois fines (n° 125); céramique à glaçure plombifère (n° 126). Échelle 1:3 (n°s 122-123: 1:1; photos n°s 124 et 126: 1:2).

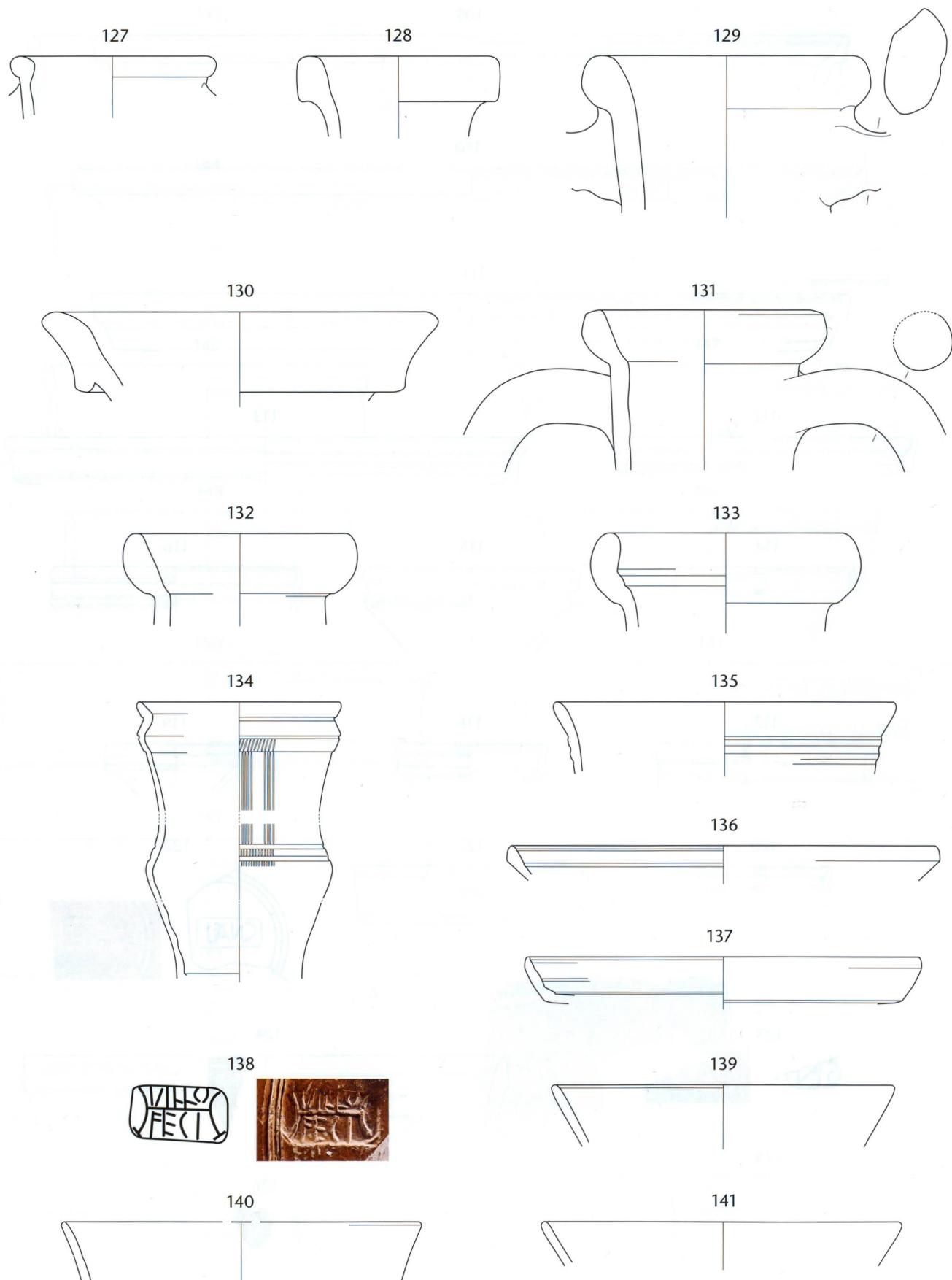
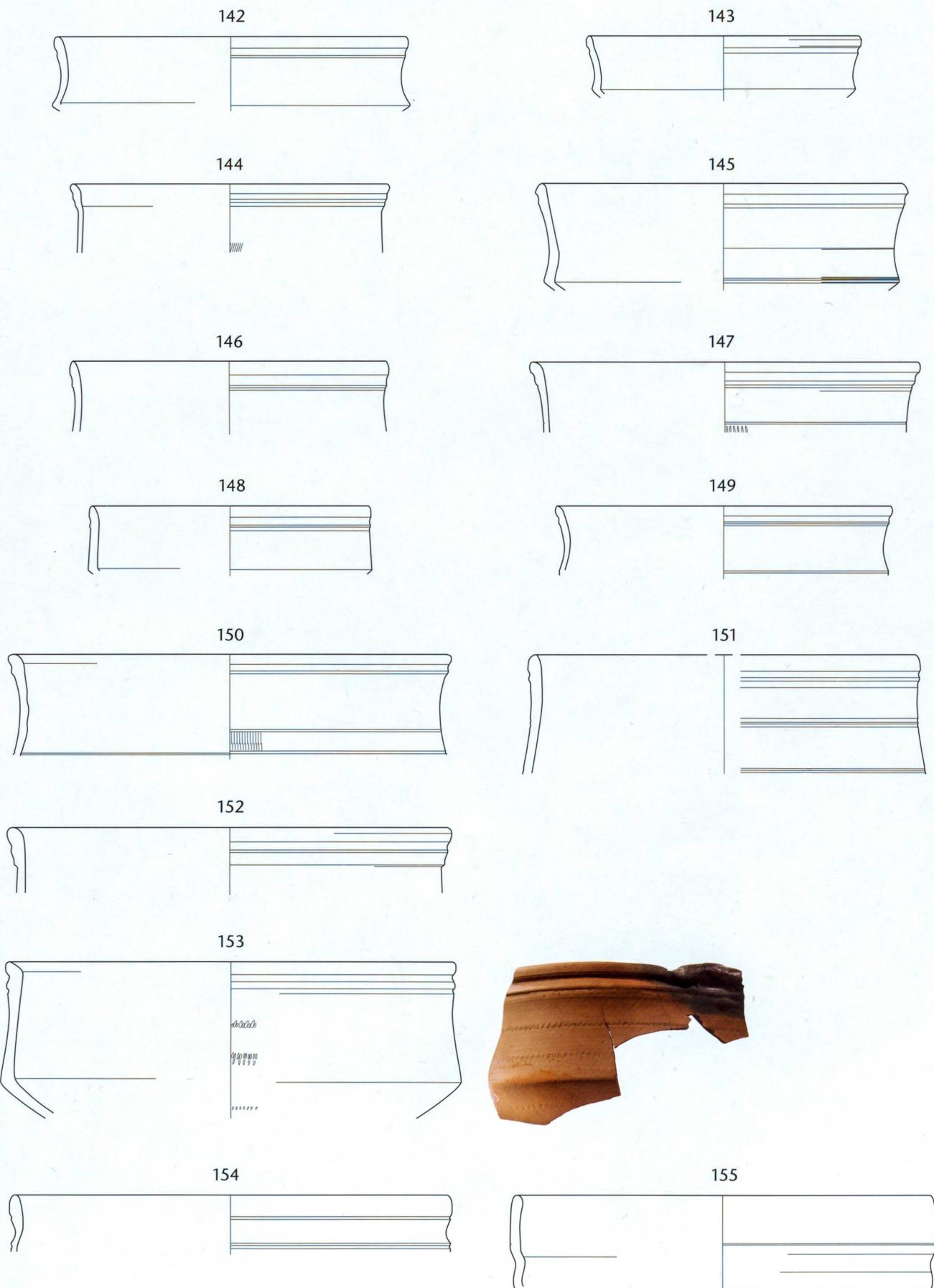


Fig. 97

Insula 15. État II. Amphores (n°s 127-133); céramique à pâte claire «gallo-belge» (n° 134); céramique à pâte grise «gallo-belge» (n° 135); imitations de terre sigillée (n°s 136-141). Échelle 1:3 (n° 138: 1:1).



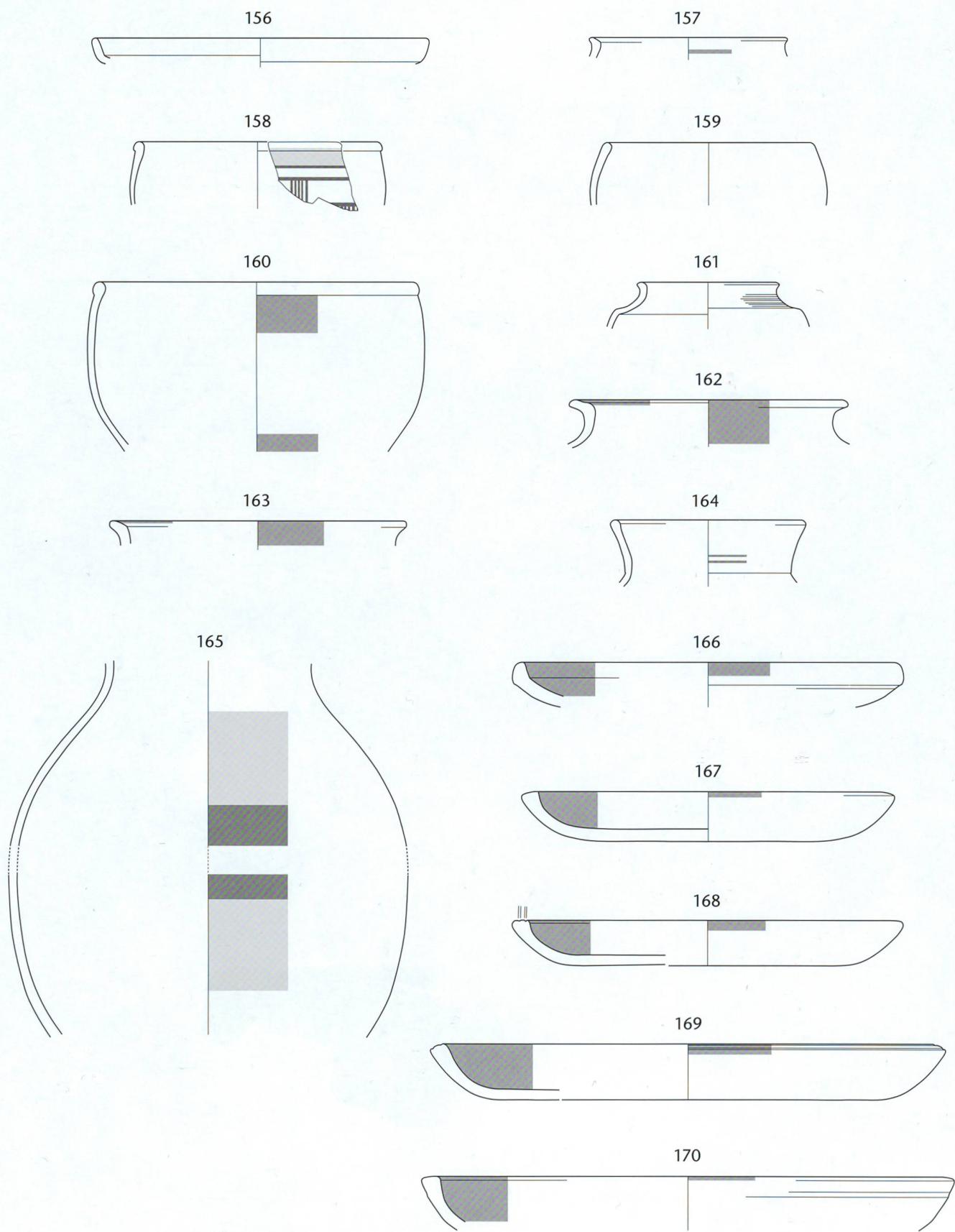


Fig. 99

Insula 15. État II. Céramique peinte (n°s 156-165); plats à engobe interne (n°s 166-170). Échelle 1:3.

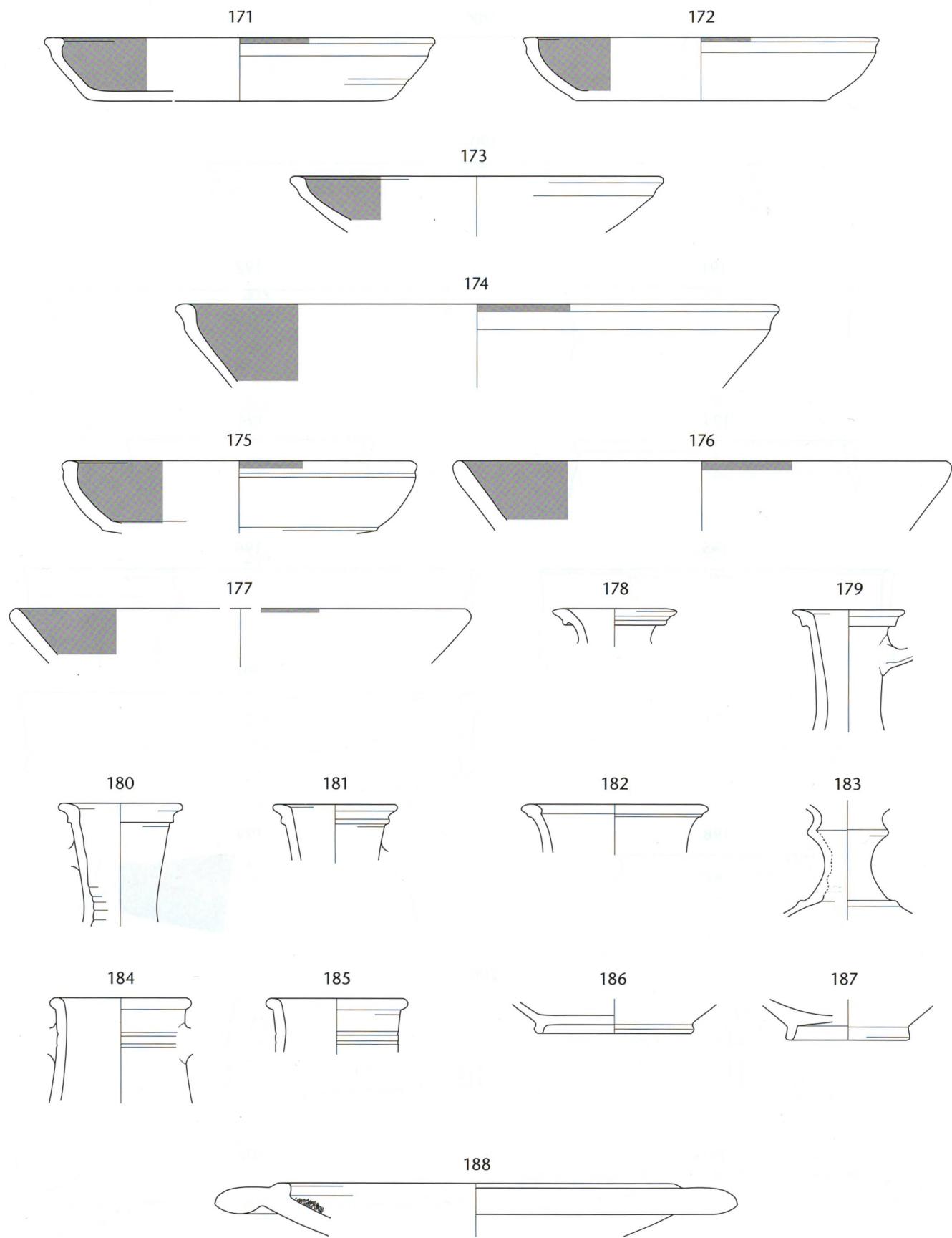


Fig. 100

Insula 15. État II. Plats à engobe interne (n°s 171-177); cruches (n°s 178-187); mortier (n° 188). Échelle 1:3.

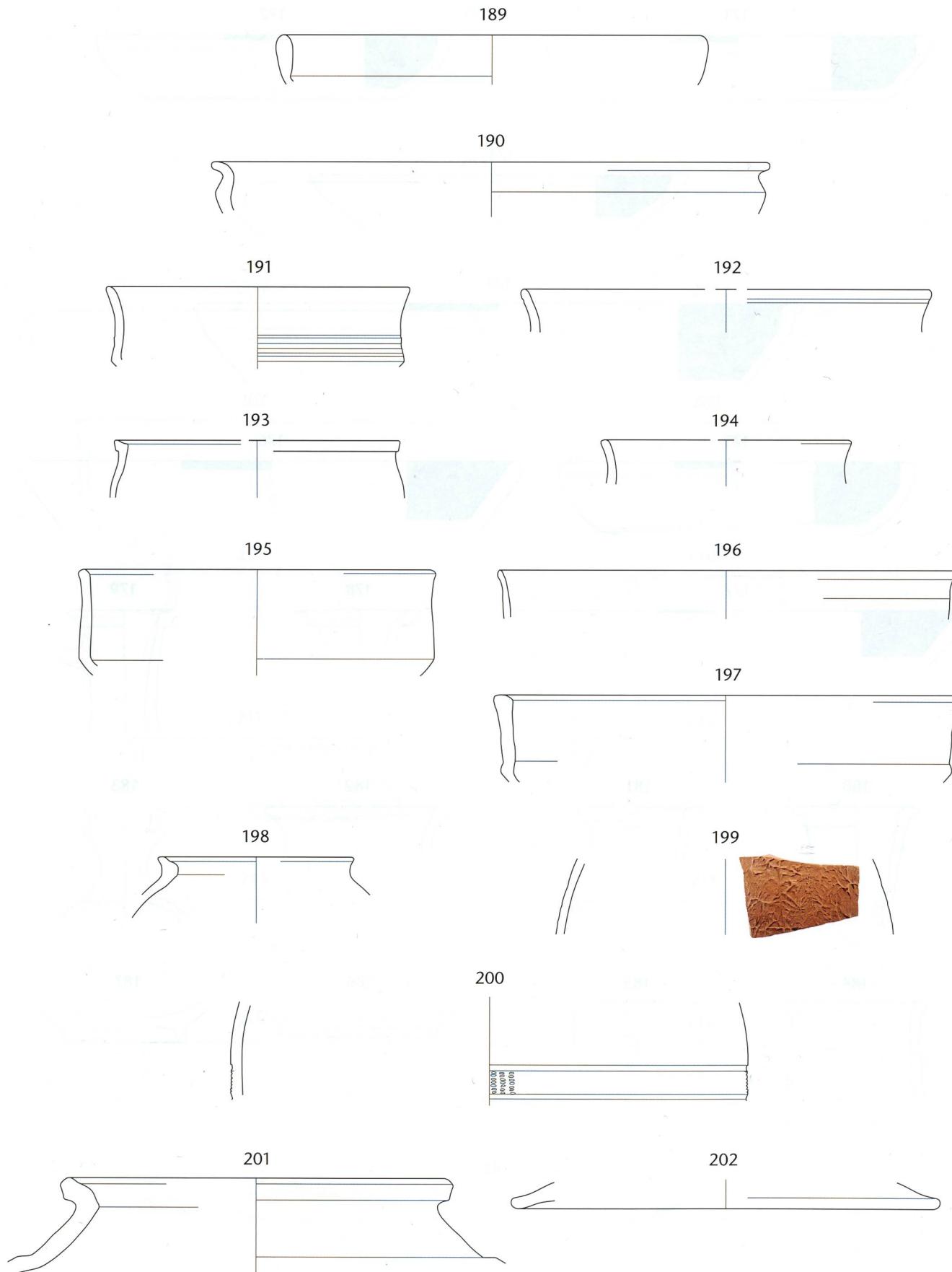


Fig. 101

Insula 15. État II. Céramique à pâte claire. Échelle 1:3.

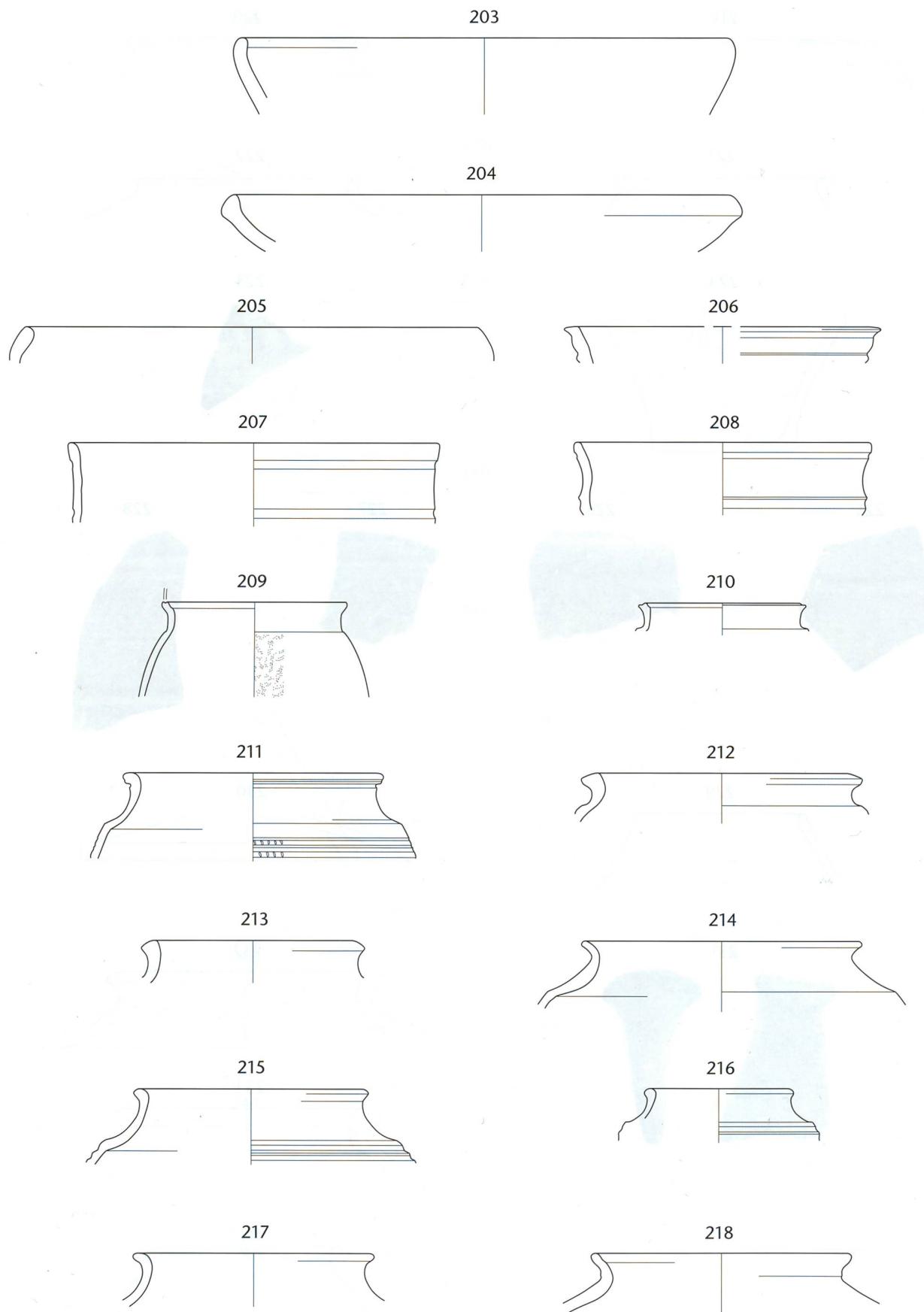


Fig. 102

Insula 15. État II. Céramique à pâte grise. Échelle 1:3.

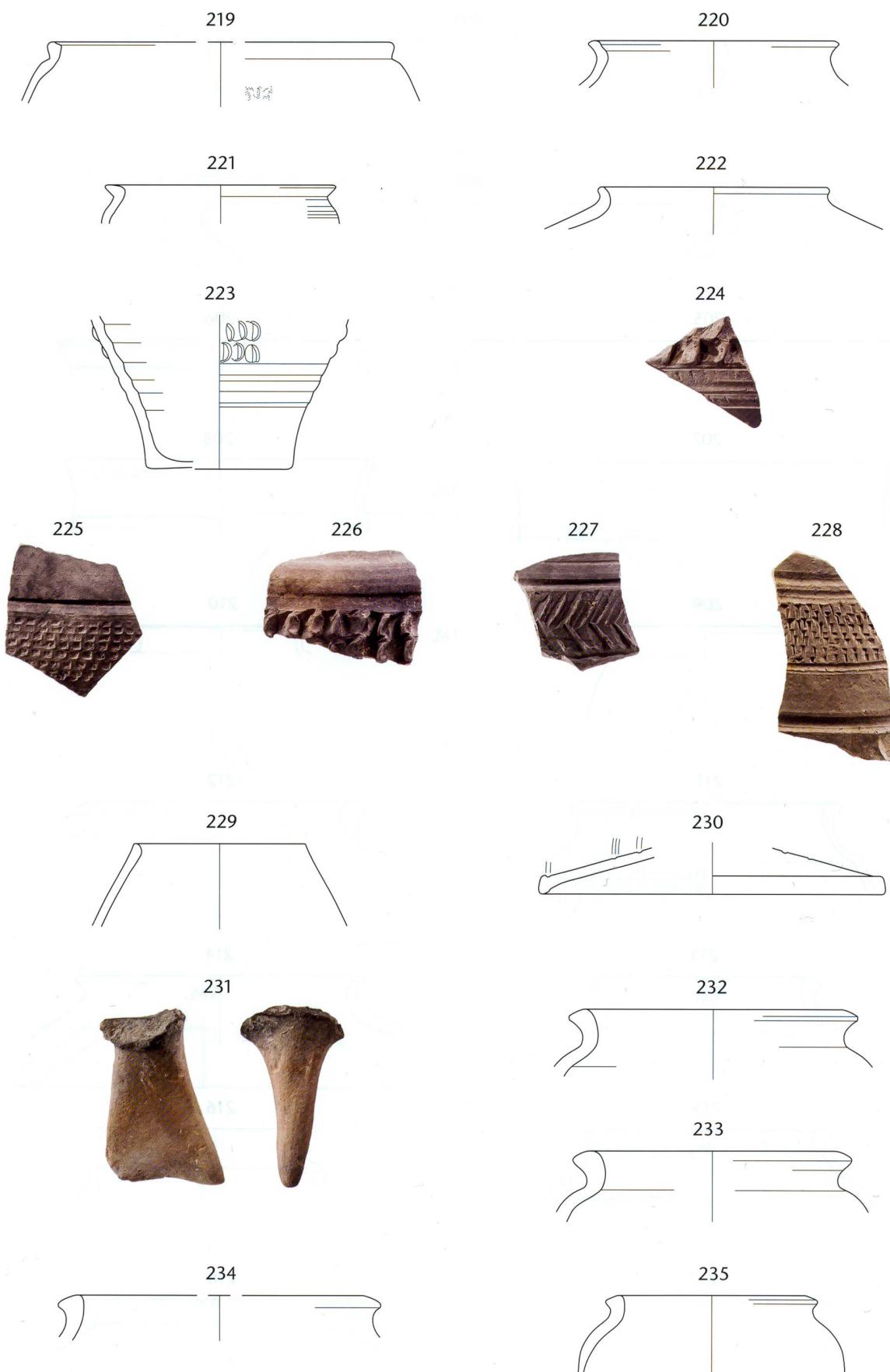


Fig. 103

Insula 15. État II. Céramique à pâte grise. Échelle 1:3 (n°s 224-228 et 231 : 1:2).

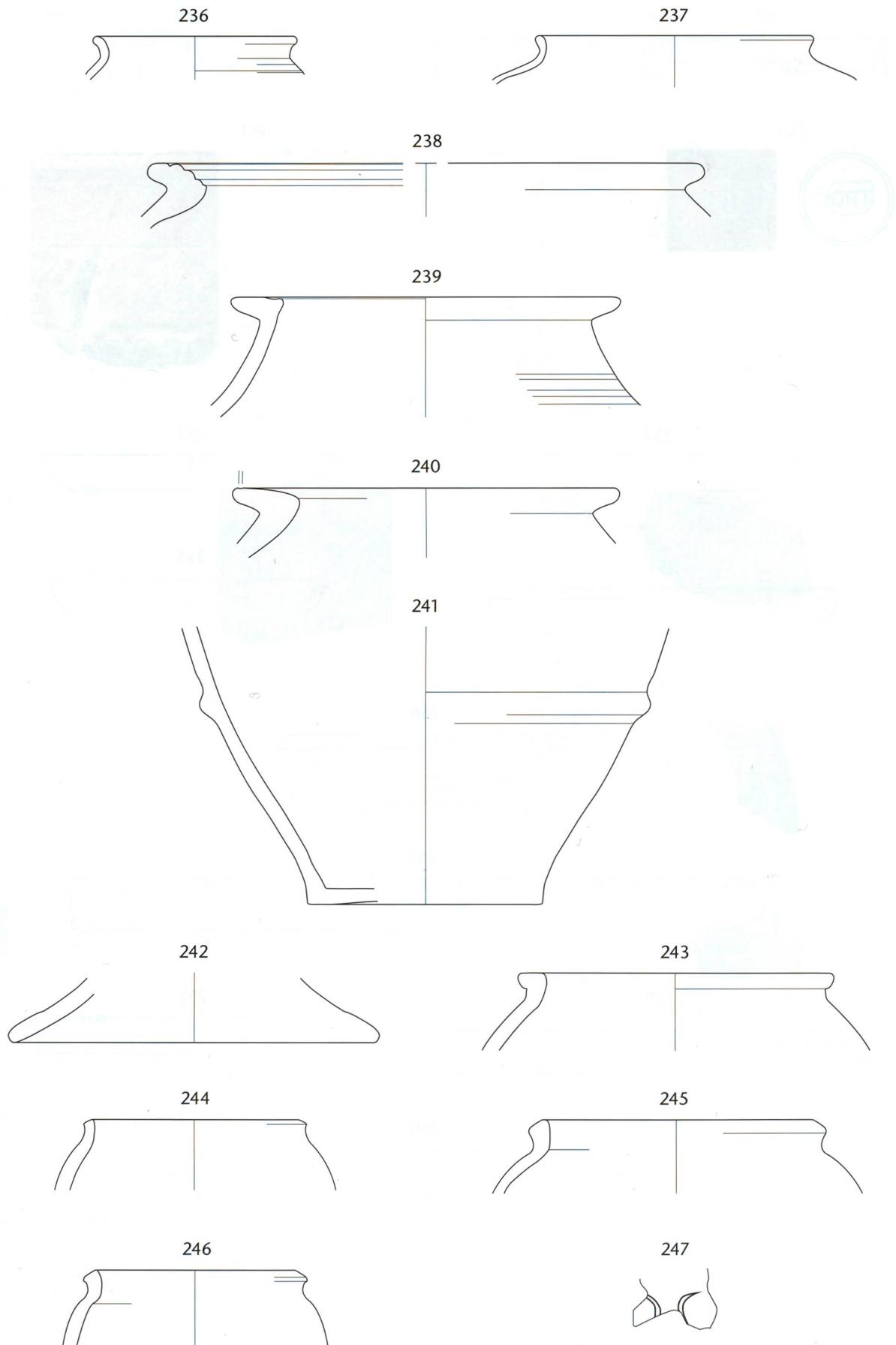


Fig. 104

Insula 15. État II. Céramique à pâte grise. Échelle 1:3 (n°s 238-241 : 1:4; n° 247 : 1:2).

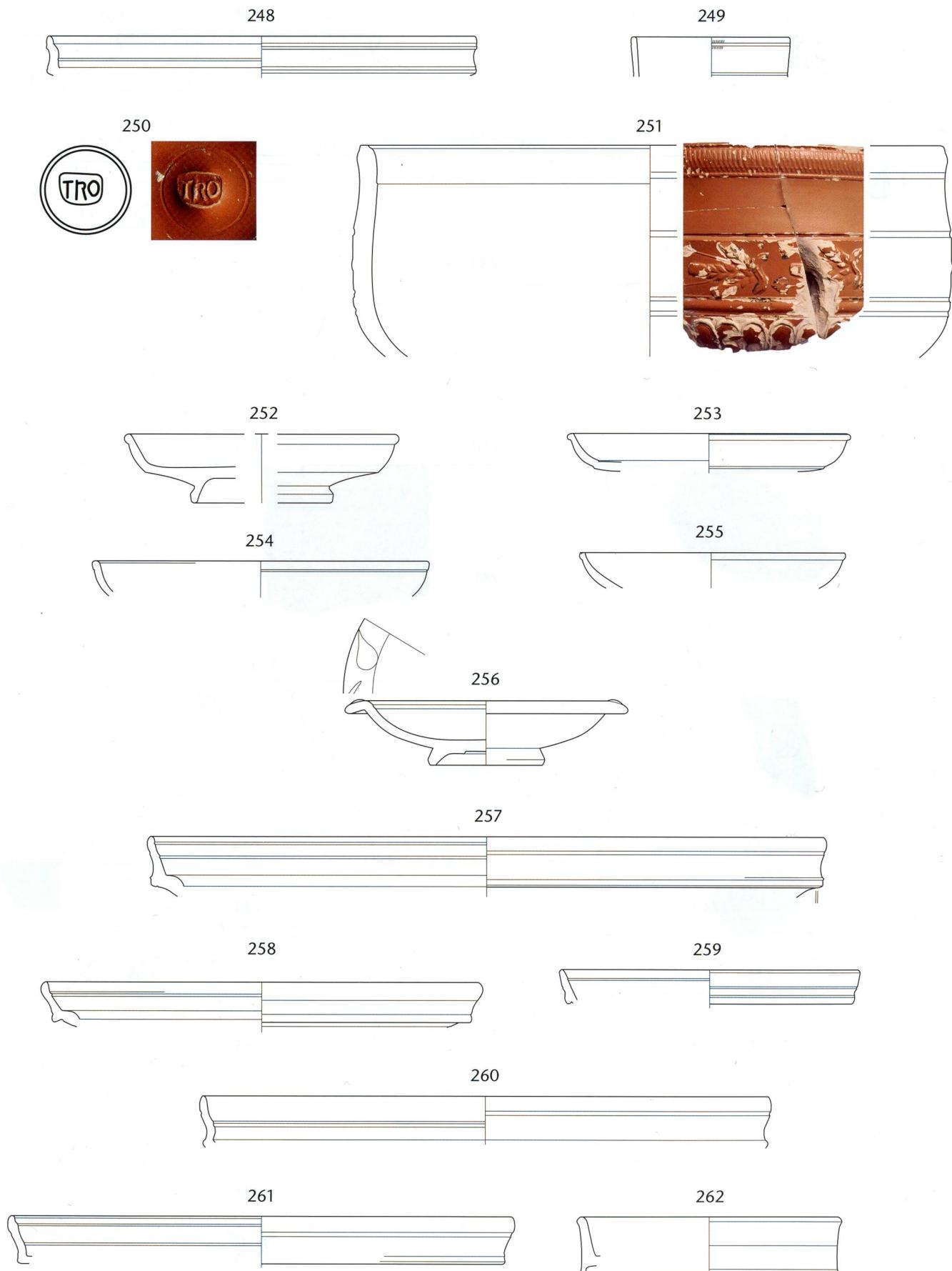


Fig. 105

Insula 15. État III. Terre sigillée italique (n°s 248-251); terre sigillée gauloise (n°s 252-262). Échelle 1:3 (n° 250: 1:1; n° 251: 1:2).



Fig. 106

Insula 15. État III. Terre sigillée gauloise (n°s 263-275); céramique à parois fines (n° 276); céramique à glaçure plombifère (n° 277); plat à engobe interne (n° 278); mortier (n° 279); amphores (n°s 280-283). Échelle 1:3 (n°s 270-271 : 1:1; n°s 274-275, 277 et 279 : 1:2).

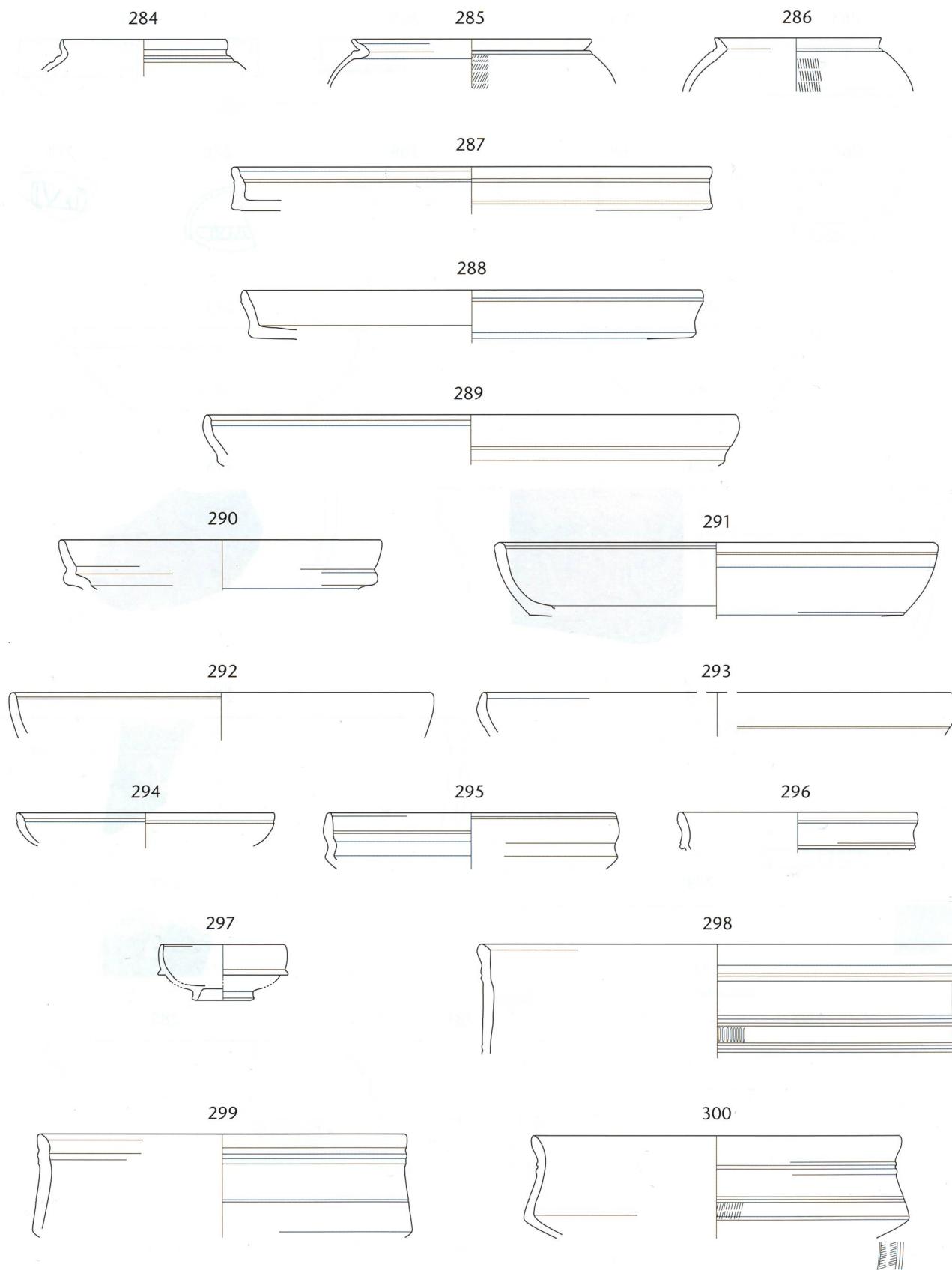


Fig. 107

Insula 15. État III. Céramique à pâte claire «gallo-belge» (n°s 284-286); imitations de terre sigillée (n°s 287-300). Échelle 1:3.

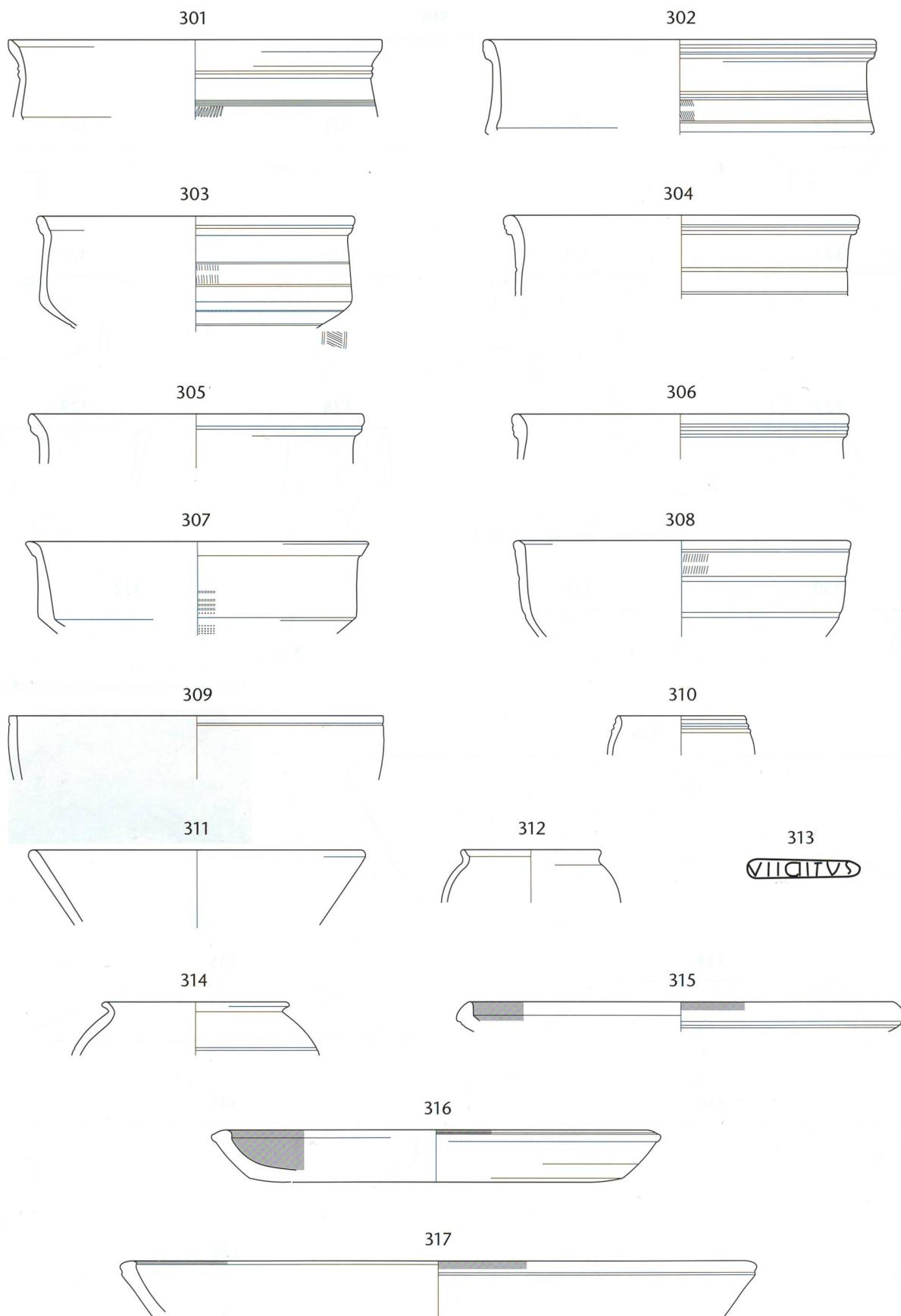


Fig. 108

Insula 15. État III. Imitations de terre sigillée (nos 301-313); céramique à revêtement argileux mat (n° 314); plats à engobe interne (nos 315-317). Échelle 1:3 (n° 313: 1:1).

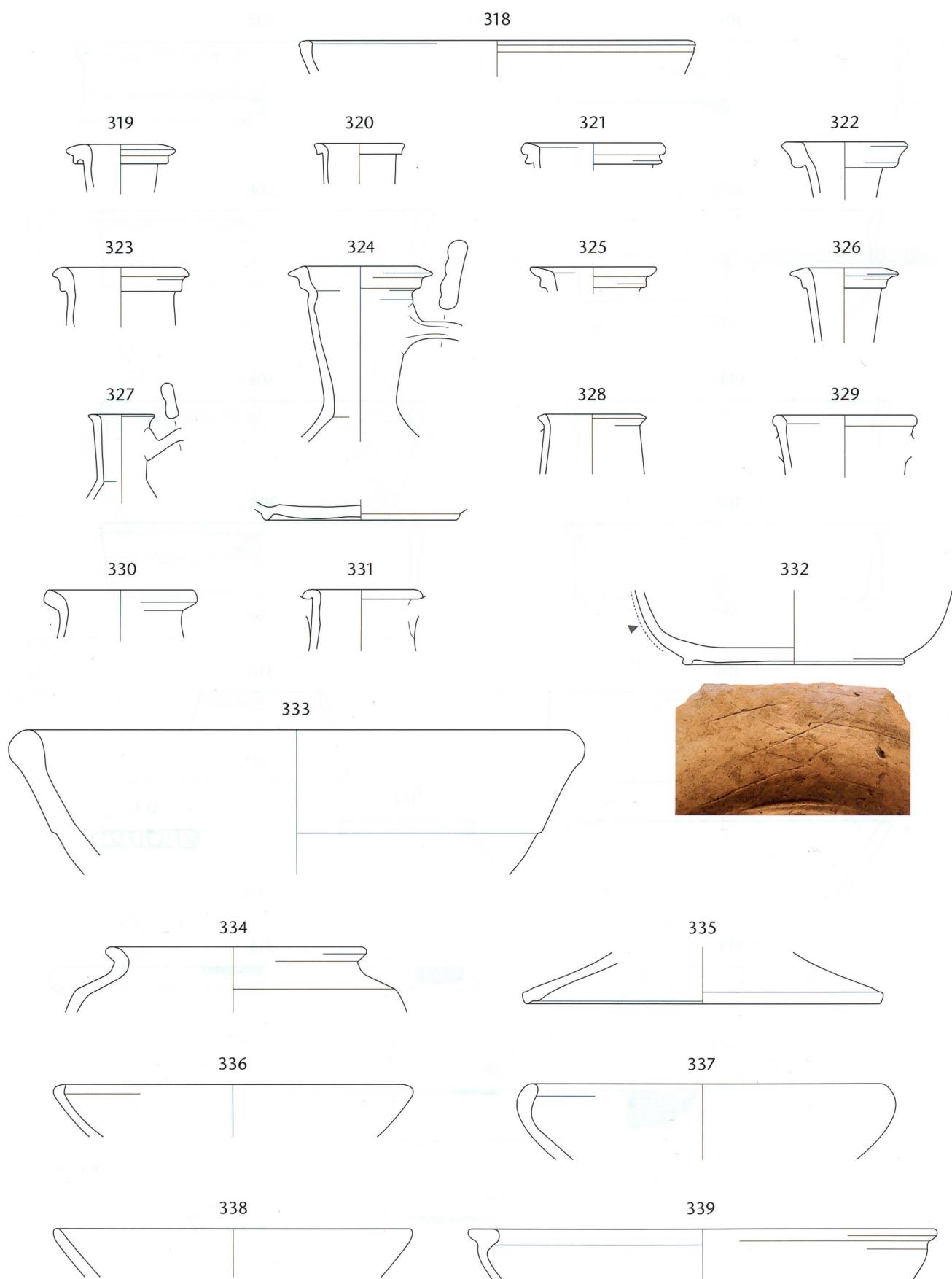


Fig. 109

Insula 15. État III. Plat à engobe interne (n° 318); cruches (n°s 319-332); mortier (n° 333); céramique à pâte claire (n°s 334-335); céramique à pâte grise (n°s 336-339). Échelle 1:3 (photo n° 332: 1:2).

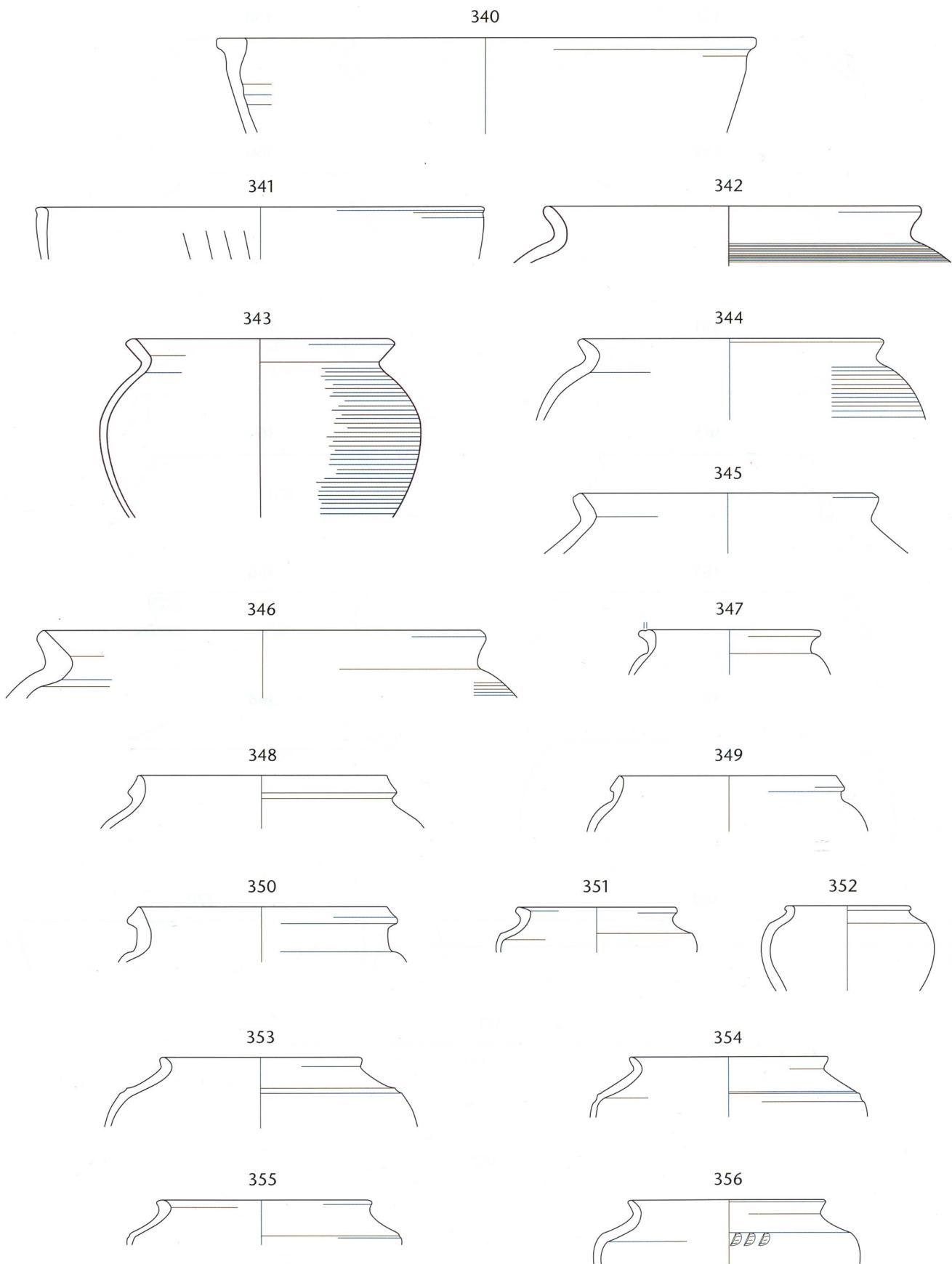


Fig. 110

Insula 15. État III. Céramique à pâte grise. Échelle 1:3.

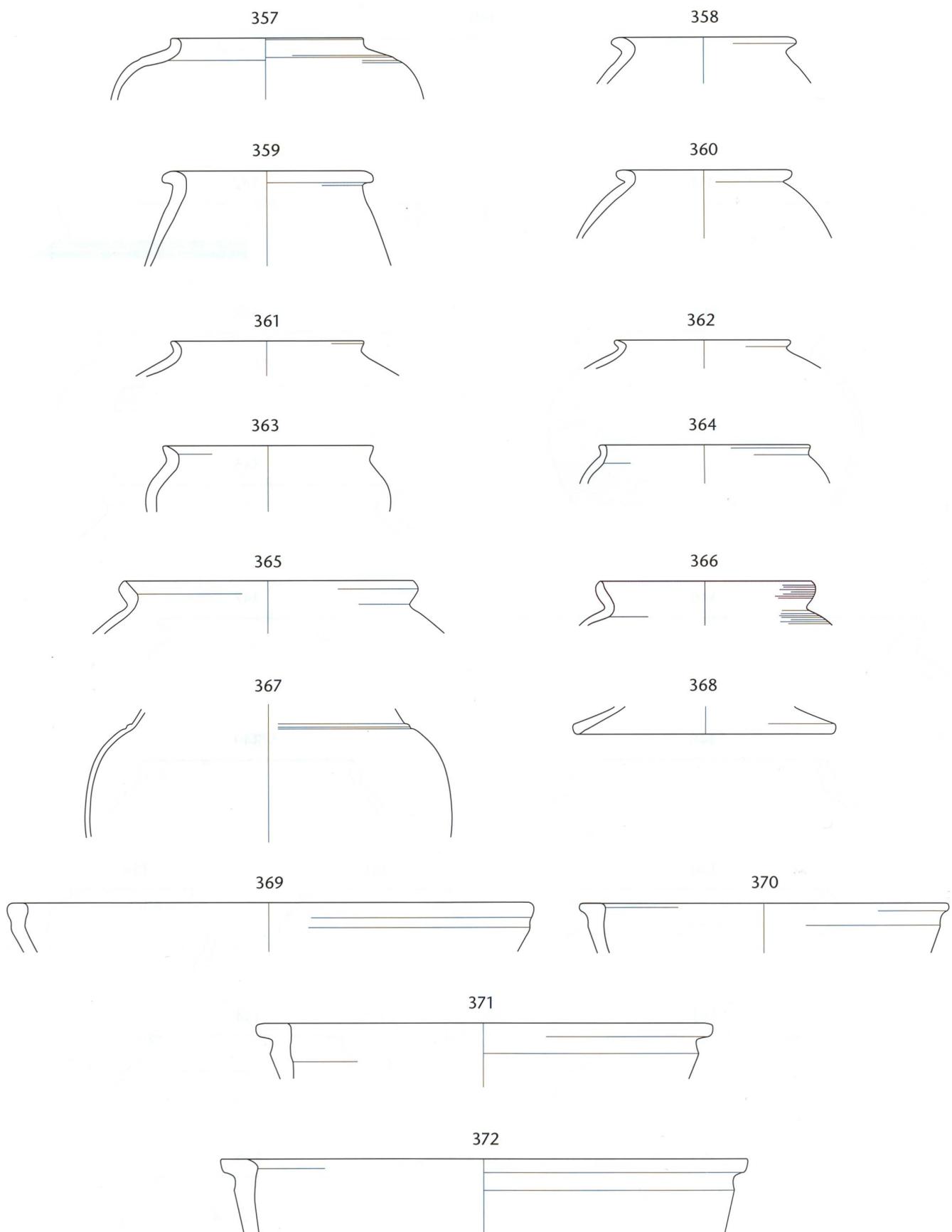


Fig. 111
Insula 15. État III. Céramique à pâte grise. Échelle 1:3.

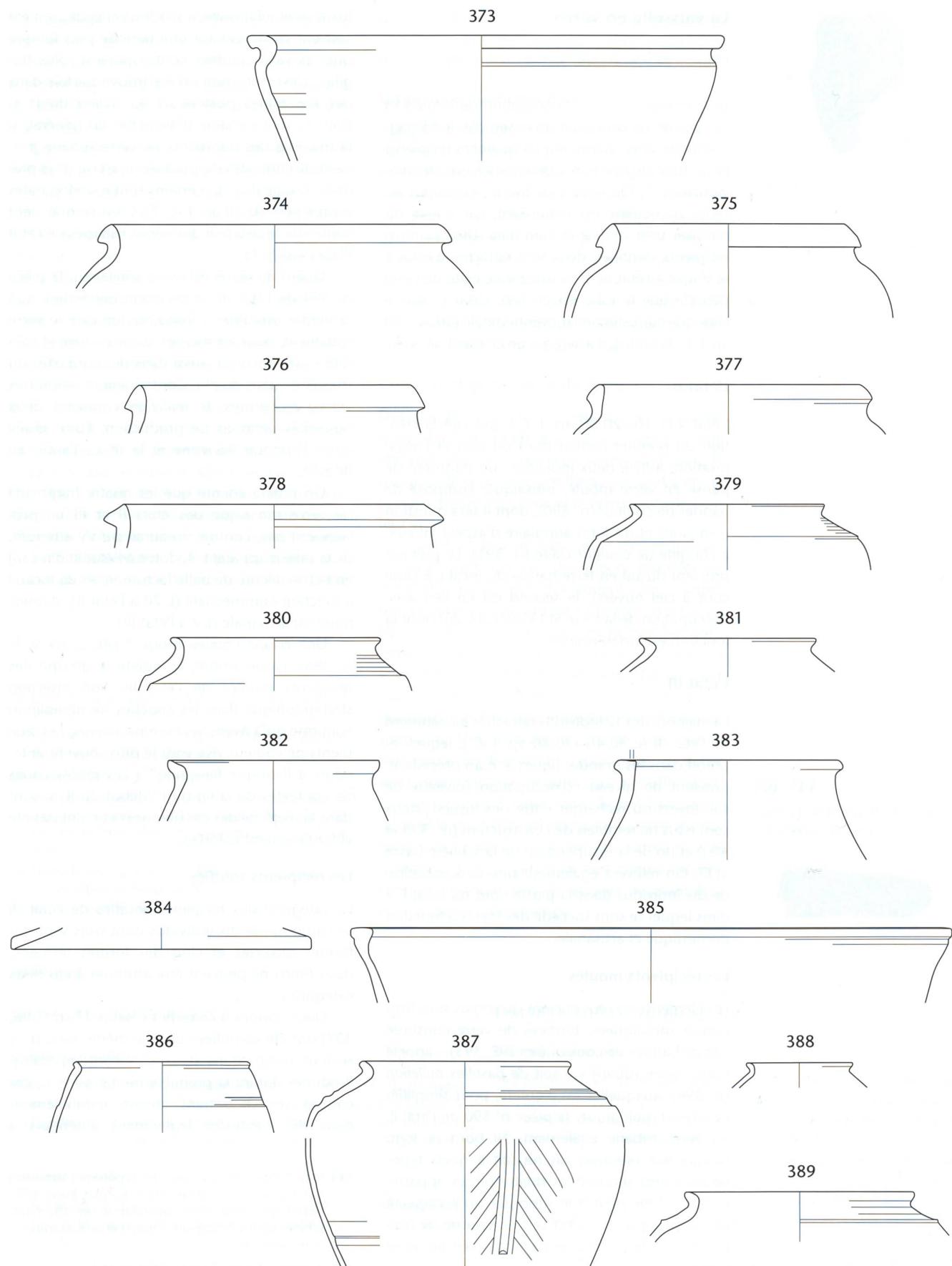


Fig. 112

Insula 15. Céramique à pâte grise (n°s 373-384); céramique à pâte grise/terra nigra (n°s 385-388); céramique à pâte claire ou grise (n° 389). État III. Échelle 1:3.

La vaisselle en verre

Chantal Martin Pruvot

Les premiers niveaux d'occupation de l'*insula* 15 ont permis de constituer un ensemble de 65 fragments de verre, parmi lequel quatorze récipients et un tube de fonction indéterminée ont été individualisés¹⁴³. Quoique peu fourni, ce *corpus* au faciès homogène est intéressant, car il livre du mobilier bien stratifié et bien daté. Des quatorze récipients identifiés, deux sont rattachés à l'état II et douze à l'état III; c'est aussi avec cette dernière période que le tube est en lien. L'état I, situé à l'époque augustéenne moyenne/finale (10 av.–10 ap. J.-C. environ), n'a livré aucun élément de verre.

L'état II

L'état II (c. 10–20/30 ap. J.-C.), qui voit la création du premier habitat dont on perçoit l'organisation, a livré deux individus: un fragment de panse en verre moulé, mosaïqué, composé de bandes de couleur (n° 390), dont il sera question ci-dessous et un fond annulaire d'aspect laiteux, à l'origine de couleur claire (n° 391). Le premier provient du sol en terre battue du local L 8 (une cour à ciel ouvert), le second est en lien avec l'occupation de la fosse St 135 (local L 20) dont la fonction est indéterminée.

L'état III

La majorité des 12 individus rattachés au bâtiment de l'état III (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.), lequel reprend dans les grandes lignes le plan précédent, provient de niveaux d'occupation (niveaux de sol, foyers ou recharges entre des foyers); deux sont issus de remblais de construction (n°s 398 et 400) et un de la récupération de la sablière basse St 17. On relèvera également une concentration de dix individus dans la partie nord du local L 2 dans lequel se sont succédé des foyers à fonction domestique et artisanale.

Les récipients moulés

Les éléments les plus anciens du *corpus* sont trois panses mosaïquées, formées de verre constitué soit de bandes de couleur (n°s 392, 393) – appelé aussi «verre rubané» – soit de pastilles *millefiori* (n° 394), auxquelles on ajoutera, pour simplifier l'analyse typologique, la pièce n° 390 de l'état II, en verre rubané également. Ni bord ni fond n'ayant été retrouvé, on ne sait à quels types de récipients moulés ces quatre pièces appartenait; on ne peut que supposer qu'il s'agissait de coupes, puisque c'est cette catégorie de récipient qui est le plus souvent moulée en verre mosaïqué.

Au nord des Alpes, les récipients en verre rubané ont été diffusés essentiellement durant la première moitié du I^e s. ap. J.-C.¹⁴⁴. Ces objets

luxueux et relativement solides, car épais, ont été souvent conservés sur une période plus longue que les vases soufflés contemporains, plus fragiles; c'est pourquoi on les trouve parfois dans des ensembles postérieurs au milieu du I^e s. Dans la ville romaine d'Avenches en général, si la majorité des fragments de verre rubané provient de contextes du premier quart ou de la première moitié du I^e s., certains sont toutefois datés jusque vers 60/70 ap. J.-C.¹⁴⁵. C'est ce que vient confirmer la datation des verres rubanés de l'état III de l'*insula* 15.

Quant au verre *millefiori*, similaire à la pièce n° 394 de l'état III, la première génération suit la même évolution chronologique que le verre rubané et, pour les mêmes raisons – luxe et solidité –, se rencontre aussi dans des contextes du troisième quart du I^e s. Contrairement aux autres verres mosaïqués, le *millefiori* connaît deux nouvelles périodes de production, l'une située entre l'époque flavienne et le II^e s., l'autre au III^e s.¹⁴⁶.

On notera encore que les quatre fragments de verre mosaïqué des états II et III ne proviennent pas, comme on aurait pu s'y attendre, de la salle d'apparat L 4, dotée à l'état III d'un sol en béton décoré de belle facture, mais de locaux à fonction commerciale (L 20 à l'état II), domestique ou artisanale (L 2 à l'état III).

Une coupe côtelée Isings 3 (AR 2, AV V 3; n° 395), jaune ambré, complète le groupe des récipients moulés de l'état III. Son insertion stratigraphique dans les couches de démolition confirme qu'à Avenches comme ailleurs, ces récipients de couleur vive sont le plus souvent antérieurs à l'époque flavienne¹⁴⁷. Les pièces issues de contextes de la fin du I^e/début du II^e s. sont dans la majorité des cas bleu-vert et n'ont pas été volontairement colorées.

Les récipients soufflés

La catégorie des récipients soufflés de l'état III se compose de dix individus dont trois sont des formes ouvertes et cinq des formes fermées; deux fonds ne peuvent être attribués à ces deux catégories.

Deux coupes à côtes fines Isings 17 (n°s 396, 397) ont été identifiées dans le même local (L 2, secteur nord), dans deux sols contemporains. Produites durant la première moitié du I^e s., ces coupes se rencontrent encore régulièrement dans des contextes légèrement antérieurs à

143 Pour l'étude de ce *corpus*, les typologies suivantes ont été utilisées: Isings 1957; Bonnet Borel 1997 (typologie d'Avenches, abréviation AV V); Fünfschilling 2015 (typologie d'Augst et de Kaiseraugst, abréviation AR).

144 Arveiller-Dulong/Nenna 2000, p. 152.

145 Bonnet Borel 1997, p. 18-19, AV V 4, 6 et 8.

146 Fünfschilling 2015, p. 59-75.

147 Bonnet Borel 1997, p. 17 (AV V 1 à 3).

l'époque flavienne¹⁴⁸. Les récipients ouverts sont représentés également par une panse de bol hémisphérique Isings 12 (n° 398) qui s'insère parfaitement bien dans la fourchette chronologique de l'état III, puisqu'ils ont été produits jusque vers 70 ap. J.-C.¹⁴⁹.

Quant aux formes fermées, elles sont représentées par trois cruches, une bouteille carrée (n° 402) et vraisemblablement un flacon à parfum. Le bord n° 399, le fond n° 400 et l'anse n° 401 appartiennent à des cruches dont les types ne peuvent être identifiés. On soulignera que la couleur bleu foncé du fond est caractéristique des ensembles pré-flaviens. La présence de la panse doublée de plomb n° 403 (fig. 113) matérialise peut-être un flacon en forme de sphère Isings 10 produit dans l'atelier de *Derrière la Tour*. Les verriers qui y ont œuvré entre 40 et 70/80 ap. J.-C., c'est-à-dire durant la période d'occupation de l'état III, ont en effet soufflé ce type de petit vases et les ont ornés de plomb¹⁵⁰.

La fonction du tube n° 404 n'est pas précise (fig. 114). Si cet objet ressemble, au premier abord, à un déchet de production, l'une de ses extrémités présente une sorte de lèvre arrondie qui a été rebrûlée et qui n'est pas caractéristique des rebuts obtenus par soufflage du verre. Cette

pièce peut être aussi difficilement interprétée comme un entonnoir ou un syphon, ces instruments ayant une extrémité resserrée¹⁵¹.

Un petit corpus homogène

Malgré un nombre d'individus réduit, le *corpus* du verre de l'état III est homogène et représentatif des contextes du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Il présente d'ailleurs le même faciès qu'un ensemble de Windisch (AG)/*Breite* 1996-1998 précisément daté des années 40-45/47 ap. J.-C.¹⁵². Au vu de la datation de l'état III qui se prolonge jusque dans les années 70/80, on peut s'étonner de l'absence de récipients incolores ou soufflés dans des moules, que l'on trouve en général dans des contextes datés jusque dans ces années-là.

Couleurs et provenance du verre

États II et III confondus, ce petit *corpus* est homogène, tant du point de vue typologique que chromatique. Les types représentés sont caractéristiques de la période pré-flavienne, tout comme le verre moulé mosaïqué et le verre teinté de couleur vive.

Quant au lieu de fabrication des récipients, on peut supposer que les pièces moulées en verre mosaïqué, qui demandent des compétences particulières, ont été importées d'Italie du Nord où les récipients rubanés et *millefiori* sont fréquents. En revanche, les pièces soufflées à la volée ont vraisemblablement été réalisées sur place: dans l'atelier de *Derrière la Tour*, en ce qui concerne l'hypothétique flacon en forme de sphère (n° 403) ainsi que les cruches bleu-vert et bleu foncé (n°s 399-401)¹⁵³; dans un autre atelier avenchois à ce jour inconnu, qui a soufflé peut-être les coupes à côtes fines, le bol hémisphérique et la bouteille carrée qui sont des récipients communs. Pour être à même de satisfaire à la demande d'une capitale de cité comme *Aventicum*, plusieurs ateliers de verriers devaient être en activité en même temps.



Fig. 113

Fragment de flacon n° 403. Verre bleu revêtu d'une couche de plomb partiellement conservée. Échelle 1:1.



Fig. 114

Tube cylindrique n° 404 en verre bleu. Échelle 1:1.



148 C'est le cas notamment à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 26-27 (AV V 37).

149 Fünfschilling 2015, p. 302-303 (AR 34); Bonnet Borel 1997, p. 27-28 (AV V 42).

150 Amrein 2001, p. 62-64 et p. 76.

151 Voir par exemple les extrémités des entonnoirs ou des syphons mis au jour dans l'atelier de verriers de *Derrière la Tour* à Avenches: Amrein 2001, pl. 3/64 à 68.

152 Fünfschilling 2003, p. 369-370 (7^e phase de construction en bois), pl. 43-45.

153 Amrein 2001, p. 76.

Catalogue

État II (c. 10–20/30 ap. J.-C.)

Récipients moulés

390 Récipient en verre mosaïqué (à bandes de couleur), de type indéterminé (coupe?). Fragment de panse. Verre polychrome à bandes de couleur: lie-de-vin opaque, bleu foncé opaque et incolore contenant deux fils spiralés jaune opaque. Inv. 13/16123-01.

Récipients soufflés

391 Récipient de type indéterminé. Fond concave à pied annulaire tubulaire. Verre d'aspect laiteux, à l'origine de couleur claire. Inv. 13/16063-01.

État III (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.)

Récipients moulés

392 Récipient en verre mosaïqué (à bandes de couleur), de type indéterminé (coupe?). Fragment de panse. Verre polychrome à bandes de couleur: bandes bleu-vert, jaune opaque contenant un fil blanc opaque spiralé. Inv. 13/16078-05.

393 Récipient en verre mosaïqué (à bandes de couleur), de type indéterminé (coupe?). Fragment de panse. Verre polychrome à bandes de couleur: bandes bleu-vert transparentes, bleu foncé translucide contenant un fil blanc opaque, vert clair opaque et blanc opaque. Inv. 13/16117-03.

394 Récipient en verre mosaïqué (*millefiori*), de type indéterminé (coupe?). Fragment de panse. Verre polychrome *millefiori*: fond vert foncé à peine translucide contenant des fleurs à cœur blanc, rouge et jaune opaque, et à pétales blanc opaque. Inv. 13/16111-02.

395 Coupe côtelée Isings 3, AR 2.2, AV V 2. Bord droit à lèvre arrondie; surface extérieure polie au tour. Panse ornée d'une côte fine et proéminente. Verre jaune ambré. Surface intérieure polie au tour. Inv. 13/16035-03.

Récipients soufflés

396 Coupe à côtes fines Isings 17, AR 28, AV V 37. Fragments de panse ornée de côtes fines, pincées. Verre naturel bleu-vert. Panse ornée de fils blanc opaque disposés en spirale. Inv. 13/16093-02.

397 Coupe à côtes fines Isings 17, AR 28, AV V 37. Bord rentrant à lèvre coupée et polie. Petit fragment de panse ornée d'une côte fine, pincée. Verre naturel bleu-vert. Panse ornée de fils blanc opaque disposés en spirale. Inv. 13/16109-04.

398 Bol hémisphérique Isings 12, AR 34, AV V 42. Fragment de panse ornée d'une ligne horizontale polie. Verre naturel bleu-vert. Inv. 13/16077-02.

399 Cruche de type indéterminé. Bord retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col. Verre bleu foncé. Inv. 13/16112-04.

400 Cruche de type indéterminé. Fond à pied formé d'un léger étranglement de la paraison. Verre bleu foncé. Inv. 13/16205-02.

401 Cruche de type indéterminé. Fragment d'anse à deux crêtes proéminentes. Verre naturel bleu-vert pâle. Inv. 13/16120-06.

402 Bouteille carrée Isings 50, AR 156, AV V 140.2. Fragment de fond et de panse avec angles peu marqués. Verre naturel bleu-vert. Récipient vraisemblablement soufflé à la volée. Inv. 13/16052-01.

403 Flacon en forme de sphère Isings 10, AR 124, AV V 114? Fragment de panse doublé d'une couche de plomb partiellement conservée. Verre bleu foncé. Inv. 13/16112-05.

404 Extrémité d'un entonnoir? Déchet de production? Tube cylindrique dont l'une des extrémités est terminée par un «bord» adouci au feu; l'autre extrémité est brisée. Verre bleu foncé. Inv. 13/16258-02.

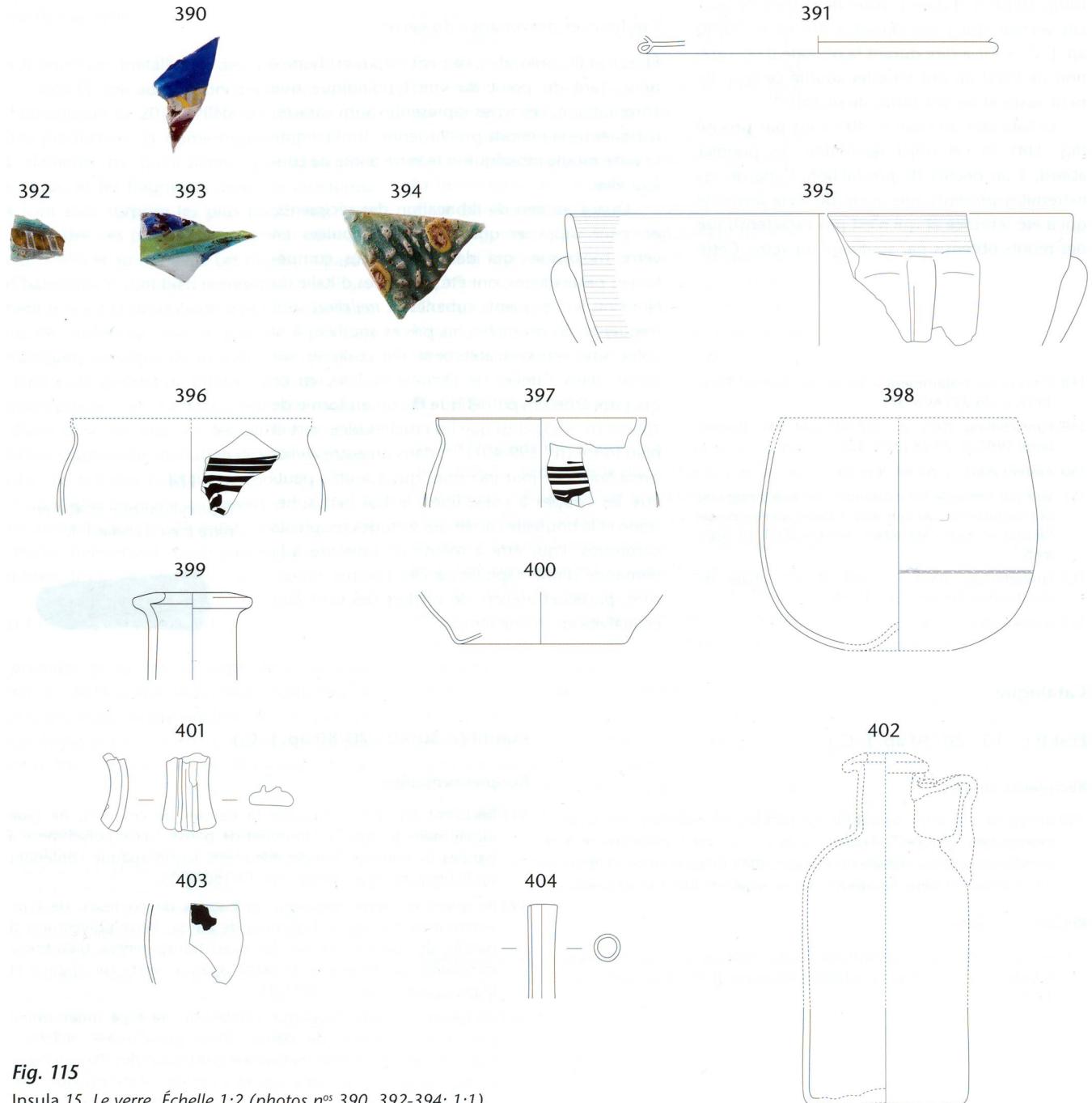


Fig. 115

Insula 15. Le verre. Échelle 1:2 (photos n°s 390, 392-394: 1:1).

Horizon chronologique	Parure et habillement	Activités culinaires	Toilette et soins	Écriture	Activités productives	Mobilier et construction	Quincaillerie	Divers et indéterminé	Total
État I	4				1		34	9	48
État II	3	3		1	3		151	15	176
État III	19	2	2	3	10	2	223	76	337
Total	26	5	2	4	14	2	408	100	561

Le petit mobilier métallique

Anika Duvauchelle

L'instrumentum métallique des premiers états de l'insula 15, mis au jour lors des investigations archéologiques de 2013, reflète la présence d'activités productives et domestiques (fig. 116)¹⁵⁴. Les éléments de quincaillerie, principalement des clous, et les fragments divers et indéterminés sont sans surprise les plus nombreux. Une clé complète ces pièces généralement liées à la construction et au mobilier. Les objets de parure et d'habillement sont bien représentés, essentiellement grâce à la découverte d'une vingtaine de clous de soulier. La mise au jour de sept outils métalliques, ainsi que de six autres en pierre ou en terre cuite permet de mettre en évidence les activités productives. La découverte de couteaux et d'une anse de seau en fer, ainsi que d'une éventuelle agrafe de réparation de vase en plomb illustre les activités culinaires, tandis que l'écriture peut être évoquée au travers de stylets et d'une boîte à sceau. Finalement, deux fragments de miroir permettent d'entrapercevoir les soins corporels des habitants de ces lieux.

État I (c. 10 av.–10 ap. J.-C.)

La première phase d'occupation de la zone explorée en 2013 a non seulement révélé peu de structures, mais couvre également une période chronologique très courte. C'est donc logiquement qu'elle n'a livré que peu de mobilier métal-

lique (fig. 117). Les 48 objets mis au jour pour cette phase, pour un poids total de 360,8 g, sont tous en fer. Parmi ceux-ci, nous soulignerons la découverte d'une fibule de schéma La Tène finale (n° 405), de trois clous de souliers, dont deux présentent des cupules sous la tête (n° 406) ainsi que d'une probable alène (n° 407).

Un outil lithique (n° 408) a été mis au jour dans le remplissage du trou de poteau St131. La forme générale, en particulier une usure médiane plus marquée, pourrait indiquer une fonction d'aiguiseur (meulet), probablement lié à un travail d'entretien des tranchants. Néanmoins, la présence de rainures (encoches et concavité allongée) nous incite à l'identifier comme une baguette abrasive, bien qu'on ne puisse la mettre en relation avec un atelier métallurgique¹⁵⁵.

État II (c. 10–20/30 ap. J.-C.)

Avec 176 objets métalliques pour un poids total de 2'739,7 g, la deuxième phase d'occupation de la zone est mieux représentée dans ce petit *corpus* (fig. 118). Les alliages cuivreux sont absents, en revanche une lamelle d'argent a été mise au jour dans une couche d'occupation du local L 1 (inv. 13/16025-06, non illustré). Sa forme, fine et vrillée, évoque un copeau tandis que son poids, moins de 0,1 g, nous incite à l'interpréter comme de la limaille. Cependant, cette seule découverte ne permet aucunement d'affirmer la pratique d'un artisanat des métaux précieux en ces lieux. Dans le même ordre d'idée, la mise au jour de quelques rares pièces évoquant la métallurgie du fer (cf. n°s 417, 418) n'autorise pas la restitution de cet artisanat à l'état II¹⁵⁶ alors même qu'il est bien attesté lors de la phase suivante¹⁵⁷.

Quelques outils ont été mis au jour dans les ensembles stratigraphiques de l'état II. Outre un

Fig. 116
Insula 15. Le mobilier métallique par catégorie fonctionnelle et par état.

Fig. 117
Insula 15, état I. Répartition du mobilier métallique par catégorie fonctionnelle.

Catégorie fonctionnelle	Fer		Total	
	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)
Parure et habillement	4	11,4	4	11,4
Activités productives	1	8,7	1	8,7
Quincaillerie	34	222,0	34	222,0
Divers et indéterminés	9	118,7	9	118,7
Total	48	360,8	48	360,8

154 Le dégagement et la conservation de ce mobilier sont l'œuvre de L. Andrey, tandis que son inventarisation a bénéficié de l'aide d'A. Progin. Les dessins ont été réalisés par C. Matthey et les photos par A. Schneider. Qu'ils soient tous ici remerciés.

155 Les deux utilisations ont également pu se succéder. Cf. Pieters 2013.

156 Il pourrait s'agir de pièces provenant d'une forge localisée hors de l'emprise des investigations de 2013, voire de pièces mal forgées (n° 417), laissées sans finition particulière, voire forgées dans un fer de mauvaise qualité mais ayant malgré tout été utilisées (n° 418).

157 Cf. *infra*, p. 109-112.

Fig. 118

Insula 15, état II. Répartition du mobilier métallique par catégorie fonctionnelle.

Catégorie fonctionnelle	Argent		Fer		Plomb		Total	
	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)
Parure et habillement			3	6,6			3	6,6
Activités culinaires			2	264,7	1	149,7	3	414,4
Écriture			1	13,3			1	13,3
Activités productives			2	85,3	1	33,8	3	119,1
Quincaillerie			151	1465,0			151	1465,0
Divers et indéterminés	1	<0.1	14	721,2			15	721,3
Total	1	<0.1	173	2556,1	2	183,5	176	2739,7

ciseau (n° 415) et une spatule (n° 416) pour lesquels nous ne pouvons formuler d'hypothèse quant à une fonction plus précise, une fusaïole en plomb a été découverte dans le local L 2, fusaïole qu'il est tentant de rapprocher des deux pesons en terre cuite¹⁵⁸ découverts dans la couche de démolition qui recouvrirait ce même espace.

Deux grands couteaux proviennent des couches de l'état II. Le premier, destiné à la cuisine, a été découvert dans la cour L 8 (n° 410). Le second, qui pourrait également avoir été utilisé en boucherie pour débiter et trancher de la viande, a été mis au jour dans une couche d'occupation dans l'angle nord-est du local L 2 (n° 411). Outre ces couteaux, le domaine culinaire est encore illustré par la découverte en L 2 d'une masse de plomb, circulaire et plate, probablement destinée à la réparation d'un objet, peut-être d'un vase (n° 412). Il s'agit d'une technique dans laquelle le plomb est coulé dans un seul trou¹⁵⁹. Le métal occupe ainsi l'espace vide et prend l'empreinte du bord du trou. En ce qui concerne la pièce avenchoise, son diamètre important (54 mm pour une ouverture de 40 mm) et son aspect très plat (et non légèrement concave) indiquerait un vase de grande taille. Cependant, la forme de la rainure, triangulaire, n'évoque pas la panse d'un récipient céramique et induit un doute quant à l'identification proposée. Outre les quelques pièces évoquées ci-dessus, le grand local L 2 a également livré une fibule Aucissa en fer (n° 409), un stylet (n° 413) ainsi que deux clous de soulier (inv. 13/16122-35 et -41, non illustrés). Ce petit *corpus* est en parfaite adéquation avec l'hypothèse d'un grand espace communautaire, telle une cuisine dans laquelle on pratiquerait également quelques menus travaux de la vie quotidienne. En outre, la découverte d'une fiche en T de petite dimension (n° 419) pourrait indiquer que ce local était isolé de l'humidité par des *tegulae*¹⁶⁰.

Finalement, nous commenterons encore deux objets non identifiés. Le premier adopte la forme d'une longue tige fragmentaire dont l'extrémité conservée est une boucle dans laquelle passe une agrafe à bois (n° 420). Découverte dans le local L 12, il s'agit vraisemblablement d'un crochet mobile destiné à maintenir un vantail, voire à fixer contre un mur une étagère ou une armoire¹⁶¹. Le second objet, également fragmentaire mais plus court, est une barre de

section rectangulaire mise au jour dans la cour L 8 (n° 421). Elle s'élargit au niveau de sa cassure et présente une petite boucle latérale à son extrémité conservée. Cette pièce nous évoque un briquet, bien que, en l'état, elle n'offre pas une bonne préhension pour son utilisation (boucle trop petite)¹⁶². Cependant et en l'état actuel de nos connaissances, ce type d'objet apparaît tardivement dans nos contrées.

État III (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.)

La troisième phase d'occupation a livré plus de mobilier métallique que les deux précédentes (fig. 119). C'est également la seule qui ait livré quelques objets en alliage cuivreux. Outre l'installation d'une forge dans le grand local L 2 – activité productive traitée séparément – ce mobilier reflète la vie domestique de cette habitation.

Tout comme à l'état II, le vaste local L 2 semble constituer un espace communautaire dédié à différentes activités productives (*cf.* la forge dans la partie sud) et domestique. L'*instrumentum* métallique, plutôt varié et découvert essentiellement dans la partie nord, corroborerait cette interprétation proposée lors de l'étude des structures (*cf. supra*). Une boîte à sceau en alliage cuivreux (n° 429) et un stylet en fer (n° 431) témoignent d'une pratique de l'écriture, qu'elle soit administrative ou privée. Une fibule oméga se terminant par deux têtes reptiliennes finement ciselées (n° 422) et quelques clous de soulier (*cf.* n° 425) évoquent les goûts et les habitudes vestimentaires des occupants des lieux. Une bague à épisuré (n° 423) et un fragment de miroir (n° 427) dénotent d'un certain souci d'élégance. Une petite applique quadrangulaire devait être fixée sur un tablier de lanières et peut être rattaché au domaine des *militaria* (n° 434)¹⁶³, tandis qu'un

158 Inv. 13/16003-03 et -04. *Cf. supra*, fig. 85, c, p. 60.

159 Feugère 1981, p. 150-151, fig. 14, 69-75; Artefacts AGV-4004.

160 Loiseau 2009, p. 423-436.

161 De tels crochets ont été découverts à Vallon (FR), répartis régulièrement le long des murs de la salle du laraire (L40) de la villa: Duvauchelle 2002.

162 Cependant, des exemplaires du haut Moyen Âge montrent une préhension centrale matérialisée par un élargissement de la barre. *Cf. Artefacts BRI-5001*.

163 Voirol 2000, p. 18-19. Il n'est pas exclu que de telles appliques, très simples, aient également pu être fixées sur des courroies de harnais.

petit bouton était sans doute également fixé sur du cuir sans que l'on puisse préciser la nature de ce support (n° 435). Finalement, quelques objets d'usage quotidien, telle une clé en fer (n° 433) ou une anse permettant vraisemblablement de soulever un seau en bois (n° 426), ainsi que des pièces à usage multiple (n° 424) ou de quincaillerie (n° 436, 437) complètent les découvertes réalisées dans ce vaste local.

La fonction des autres locaux ne peut être appréhendée au travers du mobilier métallique mis au jour. Nous signalerons cependant la découverte d'un second stylet (n° 430) et d'une aiguille en fer (n° 432) dans le local L 4 interprété comme un *triclinium*, ainsi que le fragment d'un second miroir circulaire dans le fossé St 13 de la route.

La métallurgie du fer à l'état III

Contrairement aux états précédents, la pratique de la métallurgie du fer est bien attestée à l'état III. En revanche, le travail des alliages cuivreux reste hypothétique. Il est certes attesté que ces deux métaux étaient parfois mis en forme dans les mêmes ateliers. Cependant, seuls huit fragments pourraient évoquer cette activité lors des premiers états de l'*insula* 15 (fig. 119). Or, une unique petite coulure en alliage cuivreux (inv. 13/16310-07, 0,7 g, non illustré), découverte dans la fosse St 77 du billot de l'enclume de la première forge, peut être associée aux structures métallurgiques. Les autres fragments proviennent tous de couches d'occupation dans la zone nord-ouest du local L 2. En l'absence d'autres indices, tel que des creusets qui apparaissent plus tardivement sur le site¹⁶⁴, ces fragments peuvent être rattachés à d'autres événements ou circonstances. Ainsi, les incendies qui ont sévi dans l'*insula* 15 ont pu produire des coulures tandis que la chute de tige n° 474 pourrait s'expliquer par une finition hâtive, un bricolage ou une récupération.

Outre les deux foyers successifs et les structures attenantes mises au jour dans la partie sud du local L 2 (*cf. supra*), le travail du fer est attesté par divers déchets métallurgiques ainsi que par de l'outillage (fig. 120). Cette dernière catégorie de mobilier regroupe uniquement des outils lithiques, en l'occurrence deux meulets et une plaquette abrasive en grès¹⁶⁵. Cette dernière (n° 443) présente des traces d'abrasion très claires. Les gorges à extrémités aigües visibles à une extrémité, sont certainement la marque de l'aiguiseage de tiges pointues, telles des aiguilles, des épingle ou des ardillons de fibule. Les rainures plus fines visibles sur l'autre face correspondent à l'abrasion de tiges de section circulaires. Contrairement aux abrasifs, les aiguiseurs ne sont pas exclusivement considérés comme des outils

Catégorie fonctionnelle	Alliages cuivreux		Fer		Total	
	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)
Parure et habillement	2	5,0	16	22,5	18	27,5
Activités culinaires			2	304,0	2	304,0
Toilette et soins	2	8,6			2	8,6
Écriture	1	5,4	2	17,0	3	22,4
Activités productives	8	42,3	2	17,8	10	60,1
<i>Militaria</i>	1	0,8			1	0,8
Mobilier et construction			2	34,5	2	34,5
Quincaillerie			222	2827,4	222	2827,4
Divers et indéterminés	23	22,4	55	492,6	78	515,0
<i>Total</i>	37	84,5	301	3715,8	338	3800,3

de métallurgistes, le réaffûtage des tranchants pouvant également être réalisé par les utilisateurs eux-mêmes. La taille des deux derniers outils lithiques qui, à l'instar de la plaquette abrasive, ont été mis au jour dans la partie nord du local L 2, les relierait d'ailleurs plutôt à cette catégorie d'utilisateurs. Le meulet n° 444 présente dans sa partie médiane une concavité relativement bien marquée, témoignage probable de l'aiguiseage de tranchants d'outils de type ciseau à bois. Le second meulet (n° 445) est également marqué par une usure médiane prononcée, au profil asymétrique. En outre, une éventuelle gorge d'abrasion visible sur une face latérale témoignerait d'une utilisation secondaire.

Avec un peu plus de 3 kilos (3'127,7 g), les déchets métallurgiques récoltés ne sont pas très volumineux. Néanmoins, ils sont relativement bien circonscrits, provenant essentiellement de la moitié sud du local L 2 (2'541,7 g), plus précisément des structures artisanales (2'413,2 g). Il n'est cependant pas possible de distinguer les déchets attribuables à l'un ou l'autre atelier. La catégorie pondérale la plus importante est constituée de micro-déchets (1'357,8 g). Il s'agit de fragments millimétriques de scories, de battitures et de métal issus des refus de tamis du remplissage des structures artisanales. Seules quelques battitures de plus grande taille ont pu être isolées. Parmi celles-ci, on notera la présence de quelques exemplaires globulaires, témoins d'une activité

Fig. 119

Insula 15, état III. Répartition du mobilier métallique par catégorie fonctionnelle.

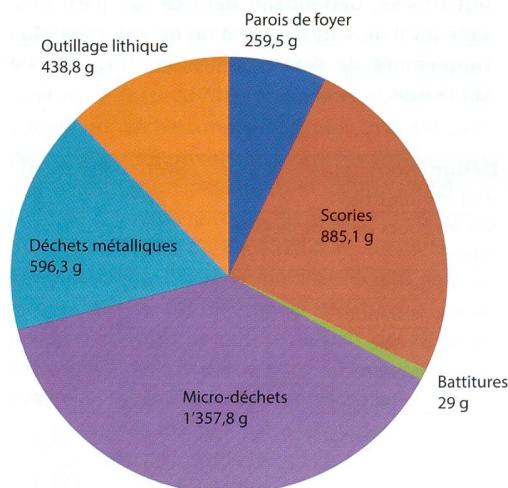


Fig. 120

Insula 15, état III. Répartition du mobilier métallurgique par catégorie et par poids.

164 Cf. Schenk 2013, p. 293, fig. 61.

165 Concernant l'outillage lithique, cf. Pieters 2013. Tous nos remerciements à M. Pieters pour ses commentaires sur ces outils.

de soudure au feu. Les scories sont également très petites et fragmentaires. Seule une pièce mise au jour dans la fosse St 79A pourrait être identifiée comme une calotte (inv. 13/16056-36, non illustré). Ses dimensions restreintes¹⁶⁶ témoignent vraisemblablement de la mise en forme de petites pièces ayant perdu peu de fer dans le foyer et nécessité peu d'ajout de matériaux argilo-sableux pour les protéger. Les morceaux de parois de foyer sont tout à la fois peu nombreux et disséminés. En effet, un fragment scorifié a été mis au jour dans le fossé St 13 de la route, tandis que les autres morceaux d'argile rubéfiée proviennent de la partie nord du local L 2¹⁶⁷.

Avec 74 individus pour un poids total de 596,3 g, les déchets métalliques sont relativement nombreux. Découverts majoritairement dans la partie nord local L 2, voire aux alentours, ils sont souvent mal conservés et pris dans une gangue de corrosion épaisse et très dure¹⁶⁸. Une étude approfondie de ces morceaux de fer reste donc difficile, en particulier en ce qui concerne les traces de coupe et les outils employés par le forgeron¹⁶⁹. Cependant, d'autres éléments peuvent être relevés et des hypothèses formulées (fig. 121). Ainsi, nous interprétons la prévalence des déchets informes¹⁷⁰ par des problèmes d'identification dus à leur état de conservation. Il est par ailleurs vraisemblable que la matière première forgée par l'artisan n'était pas toujours de première qualité. Les trois (ou quatre) éclats découverts seraient en fait la conséquence d'un fer mal raffiné ou d'une soudure imparfaite. Au vu de son poids assez élevé et de son apparence plutôt hétérogène¹⁷¹, l'éclat n° 447 pourrait correspondre au premier cas de figure et provenir d'un demi-produit. Par contre, l'éclat n° 448, plus petit, pourrait avoir sauté à l'emplacement d'une mauvaise soudure. Ce défaut technique est également visible sur la tige n° 460, matérialisé par une fissure latérale se prolongeant dans l'épaisseur du fer. L'extrémité de ce déchet nous montre encore que le forgeron a replié et soudé le métal sur lui-même pour former la tige. Le même savoir-faire a été utilisé pour forger la tige n° 459. Cependant, dans ce cas, il est possible qu'il ne s'agisse pas d'un défaut, mais plus simplement de l'extrémité moins travaillée de ladite tige.

Fig. 121

Insula 15, état III. Répartition des déchets métalliques par catégorie morphologique et désignation.

Catégories morphologiques	Désignation - type	NMI	Poids (g)
Déchets 43,3% NMI, 43,7% poids	déchets informes	28	60,2
	fers en cours de compactage	1	90,3
	éclats	3	110,2
Chutes plates 13,5% NMI, 9,2% poids	chutes de tôle	6	13,7
	chutes de bande	4	41,4
Chutes allongées 35,1% NMI, 31,6% poids	chutes de tige	20	78,3
	chutes de barre	3	106,6
	soie de préhension	3	3,4
Chutes atypiques 8,1% NMI, 15,5% poids		6	92,2
<i>Total</i>		74	596,3

Certains déchets, par leur forme ou leur taille, nous font penser qu'ils pourraient provenir directement d'un demi-produit¹⁷². Outre l'éclat n° 447 mentionné ci-dessus, les chutes de barre n°s 466-467 sont dans ce cas. Il est cependant difficile de préciser le type de demi-produit utilisé. La plus longue chute (n° 467), adoptant la forme d'une barre de section carrée décroissante, pourrait correspondre à l'extrémité d'un demi-produit bi-pyramidal ou d'une barre à soie. La seconde chute (n° 466), se terminant par une forme arrondie, pourrait provenir d'une barre quadrangulaire à l'extrémité amincie. Il est à noter que ces deux chutes ont été mises au jour dans la fosse St 79A, interprétée comme une fosse de recyclage.

L'artisan qui œuvrait dans cet atelier a très certainement pratiqué le recyclage du métal. C'est du moins l'hypothèse que nous émettons suite à la découverte d'une plaque de forme et d'épaisseur irrégulières et présentant des traces de mise en forme à la panne du marteau (n° 446). Par endroit, cette plaque paraît repliée sur elle-même, mais plus loin elle semble au contraire ne former qu'une seule et même épaisseur, avec parfois une impression de feuillettage. Selon nous, ce déchet résultait de la technique du grappage, durant laquelle le forgeron soude sur une plaque divers petits déchets afin de former un nouveau lopin. Cette pratique du recyclage est également perceptible au travers de divers objets coupés afin d'en récupérer une partie, que ce soit telle quelle ou en la forgeant à nouveau. Une aile de charnière coupée au niveau du charnon (n° 468) et trois clous à la tige coupée (n°s 469-471)¹⁷³ en sont un parfait exemple. Parfois, l'objet d'origine reste inidentifiable mais la facture et les traces de coupe attestent de la récupération (n°s 472, 473).

Mis à part les formes atypiques, les chutes peuvent être regroupées en deux catégories selon leur aspect global (cf. fig. 121). Ce der-

¹⁶⁶ Long. conservée 86 mm, diam. restitué 90-100 mm, ép. 32 mm, 169,7 g, poids restitué env. 200 g.

¹⁶⁷ Leur lien avec un foyer de forge ne peut être assuré.

¹⁶⁸ Cette gangue n'a généralement pas été entièrement enlevée lors du dégagement en laboratoire, si bien que les poids des déchets doivent être pondérés.

¹⁶⁹ Anderson et al. 2003, p. 136 ss.

¹⁷⁰ Sous cette dénomination sont regroupés tous les déchets que l'on ne peut ni classer parmi les chutes (pas de traces de coupe) ni rattacher à une action particulière. Cf. Anderson et al. 2003, p. 109-111. De manière générale, nous nous référerons à la typologie établie lors de l'étude du site de Châbles (FR).

¹⁷¹ L'aspect et la qualité du fer est particulièrement difficile à apprécier pour des gens qui n'ont pas pratiqué la forge durant de nombreuses années. Pour cette étude, nous n'avons cependant pas consulté un forgeron professionnel et ces remarques ne se fondent que sur notre propre expérience.

¹⁷² Pour les demi-produits, cf. Berranger 2014.

¹⁷³ Un clou comparable a été mis au jour dans une des forges de Marsens (FR) (à paraître).

nier dépend de la forme du fer au moment de la coupe, par conséquent de l'objet à forger et de l'avancement de l'ébauche. Le petit *corpus* des déchets métalliques de l'*insula* 15 comprend beaucoup plus de chutes allongées que de plates. Lorsqu'une forge a une production variée, elle produit également des chutes variées et les deux catégories sont présentes de manière sensiblement équivalente¹⁷⁴. Dès lors, il est logique de penser que la prédominance de l'une ou l'autre catégorie trahit une certaine spécialisation. Cependant, aucune forme récurrente, qui témoignerait d'une production répétitive, «en série», n'a pu être mise en évidence dans le mobilier de l'*insula* 15. Nous signalerons toutefois la découverte dans la fosse St 74, interprétée comme le foyer de la première forge, d'un fragment de calotte de cervidé¹⁷⁵. Scié, il constitue un déchet caractéristique de l'exploitation du bois de cervidé. Légèrement brûlé, il pourrait être en lien avec la production du forgeron. La conjonction des chutes allongées et du bois de cerf pourrait dès lors constituer un indice pour la production d'outils emmanchés tels des ciseaux¹⁷⁶, voire de petits couteaux.

Deux forges successives ont été identifiées dans la partie sud du local L 2. Comme nous l'avons déjà évoqué, les déchets métalliques sont pour la plupart disséminés et ne peuvent être rattachés à l'une ou l'autre installation. Par contre, les déchets issus du remplissage des fosses semblent être en lien avec l'activité qui s'y est déroulée. La première forge, installée près de l'accès depuis le portique, regroupe quatre structures: la fosse St 74 interprétée comme un foyer, la fosse St 77 qui conserve l'empreinte quadrangulaire du billot supportant l'enclume et les fosses St 76 et St 84 dont la forme arrondie évoque le fond d'un récipient qui aurait pu servir de réserve d'eau ou de bac de trempe (cf. *supra*). Le remplissage de la fosse St 74 comprend des scories (136,5 g), des battitures (23,3 g), un probable déchet (2,3 g), trois fragments de clous (31,8 g) et surtout divers micro-déchets (471,5 g). La présence de battitures, dont des globulaires qui sont particulièrement fragiles, indique que la fosse a probablement été comblée rapidement, peut-être lors du nettoyage de l'atelier. Les déchets métallurgiques de la fosse St 77 ont essentiellement été récoltés au fond de la structure. Le type de déchets d'une part et cette position stratigraphique d'autre

part, permettent selon toute vraisemblance, de les relier à l'activité de la première forge. En effet, les micro-déchets sont fortement prédominants (611,3 g, soit 98% des déchets métallurgiques de cette fosse). Or, lorsqu'il travaille à l'enclume, le forgeron peut non seulement produire de nombreux petits déchets, mais en plus il va souvent les piétiner, créant de fait des micro-déchets. Ce tableau est complété par la découverte de trois chutes de tôle ou de tige (cf. n° 459), d'un clou coupé (n° 471) et d'une petite coulure en alliage cuivreux (inv. 13/16311-06, non illustré)¹⁷⁷. Finalement, les deux fosses St 76 et 84 n'ont livré que très peu de déchets métallurgiques. En effet, seule une éventuelle soie de préhension (inv. 13/16310-05, non illustr.) et quelques micro-déchets (0,7 g) ont été découverts dans la structure St 76.

La seconde forge, déplacée de deux mètres vers l'intérieur du local L 2, regroupe trois structures, dont une fosse (St 79C), dont la forme quadrangulaire évoque le billot de l'enclume, et une autre (St 79A) qui était peut-être destinée à la récupération du métal (cf. *supra*). Cette dernière structure est celle qui a livré le plus de déchets métallurgiques (925,5 g). Il s'agit essentiellement de scories, dont la probable calotte évoquée ci-dessus (536,7 g) et de micro-déchets (228,3 g). Au nombre de treize, les déchets de fer restent peu nombreux, particulièrement pour une fosse de récupération. Cependant, on notera que quelques-uns de ces déchets sont parmi les plus lourds du site (n° 466, 467, 472 et 473)¹⁷⁸, ce qui pourrait corroborer l'interprétation proposée. Toujours est-il que le métal à recycler aurait alors été repris avant le comblement de la fosse. On notera encore la présence d'une pièce non identifiée, une barre fendue sur la longueur (n° 440): ne présentant aucune coupe ou trace de martelage non estompée, il pourrait s'agir d'une partie d'un objet fonctionnel, mais le contexte de découverte pourrait également plaider en faveur d'un déchet. Le remplissage de la fosse St 79B comprenait des scories (184,9 g), mais également quelques micro-déchets (10,3 g), deux chutes de tôle (cf. n° 451), une chute de tige (n° 458) et treize petits déchets métalliques inidentifiables (4,8 g). Le remplissage de la fosse St 79B se révèle également très pauvre en déchets métallurgiques, n'ayant livré de quelques fragments de scorie (14,5 g) et deux chutes de tige. Finalement, et contrairement à celle de la première forge, la fosse de l'enclume du second atelier (St 79C) n'a livré aucun mobilier métallique. Outre le mobilier récolté dans le remplissage de ces différentes structures, il nous paraît vraisemblable que la plupart des déchets mis au jour dans la partie nord du local L 2 soit à mettre en relation avec le second atelier.

Au vu des déchets métallurgiques qui nous sont parvenus, la production et les compétences techniques des forgerons de l'*insula* 15 reste

174 Anderson *et al.* 2003, p. 107-109 et 144.

175 Cf. *infra*, p. 125-127, n° 497.

176 Signalons la découverte d'une pièce indéterminée (n° 439) dans la partie nord du local L 2. Il s'agit d'une barre biconique de section variable qui pourrait éventuellement, au vu du contexte, être interprétée comme une ébauche de ciseau.

177 La position stratigraphique de la coulure n'est pas précisée et une des chutes de tige provient du remplissage supérieur.

178 Seuls les déchets n°s 446-447 sont plus lourds.

impossible à préciser. La seule activité que nous ayons pu mettre en évidence est la récupération et le recyclage du fer, mais son travail ne se limitait certainement pas à cela. En effet, l'installation des infrastructures à proximité immédiate de l'entrée donnant sur le portique et la rue témoigne certainement d'une production destinée

à la vente. La découverte du fragment de calotte de cervidé et de plusieurs aiguiseurs en grès permet d'émettre l'hypothèse d'un travail de tailleur et d'une production de petits outils ou couteaux munis d'un manche en bois de cerf et dotés d'une lame polie et aiguisée.

Catalogue

État I (c. 10 av.–10 ap. J.-C.)

- 405 Fibule. Riha type 1.0. Fer. Long. conservée 81 mm, 9,9 g. Fosse St 136, C 176. Inv. 13/16140-01.
 406 2 clous de soulier. Respectivement 5 et 8 cupules sous la tête. Fer. Long. conservées 9-10 mm, 0,4 g. Fosse St 136, C 239. Inv. 13/16139-18.
 407 Alène (?). Fer. Long. conservée 107 mm, 8,7 g. Remplissage du fossé de la route, C 30 sup. Inv. 13/16262-38.
 408 Aiguiseur, meulet. Traces d'usure peu marquées, dans la partie médiane, particulièrement sur une face présentant une concavité allongée; deux encoches arrondies, l'une sur une arête latérale et l'autre à une extrémité. Grès. Fosse d'implantation St 131. Long. conservée 62 mm, 80 g. Inv. 13/16138-01.

État II (c. 10–20/30 ap. J.-C.)

- 409 Fibule dite d'Aucissa. Riha 5.2.1. Fer. Long. conservée 36 mm, 3,9 g. Local L 2 W+NW, sol en terre battue C 216. Inv. 13/16121-03.
 410 Couteau. Fer. Long. 230 mm, 97,5 g. Local L 8, couche d'occupation C 55. Inv. 13/16188-14.
 411 Couteau. Fer. Long. conservée 175 mm, 167,2 g. Local L 2 NE, couche d'occupation C 221. Inv. 13/16122-39.
 412 Réparation de vase? Plomb. Diam. 54 mm, 149,7 g. Local L 2 NE, couche d'occupation C 221. Inv. 13/16122-03.
 413 Stylet. Schaltenbrand Obrecht C 22? Fer. Long. 125 mm, 13,3 g. Local L 2 SW, couche d'occupation C 56. Inv. 13/16189-04.
 414 Fusaiole. Plomb. Diam. 31 mm, 33,8 g, I 40,6 g.cm², w 7 rad/s¹⁷⁹. Local L 2 NE, couche d'occupation C 221. Inv. 13/16122-04.
 415 Ciseau pointu? Fer. Long. 106 mm, 24,2 g. Local L 2 S, remblai d'incendie C 50. Inv. 13/16003-51.
 416 Spatule? Fer. Long. 162 mm, 61,1 g. Local L 2 SW, couche d'occupation C 221. Inv. 13/16122-36.
 417 Ferrure, raté de fabrication? Fer. Long. conservée 188 mm, 362,3 g. Local L 2 NE, remblai C 241. Inv. 13/16214-01.
 418 Tige, déchet? Fer. Long. conservée 38 mm, 5,5 g. Local L 8, couche d'occupation C 221. Inv. 13/16123-15.
 419 Fiche en T. Fer. Long. 71 mm, 23,9 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 221. Inv. 13/16122-33.
 420 Indéterminé, crochet mobile? Fer. Long. conservées 75 et 278 mm, 136,7 g. Local L 12, couche de démolition C 219. Inv. 13/16183-09.
 421 Indéterminé. Fer. Long. conservée 100 mm, 46,7 g. Local L 8, couche d'occupation C 221. Inv. 13/16123-17.

État III (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.)

- 422 Fibule oméga. Riha 8.1.3. Alliage cuivreux. Long. 37 mm, 3,5 g. Local L 2 N, couche d'occupation C 119. Inv. 13/16099-01.
 423 Bague à épissure. Alliage cuivreux. Diam. Interne 21 mm, 1,5 g. Local L 2 NW, couche d'occupation C 173. Inv. 13/16112-03. Publication: Crauzaz 2016, p. 69, fig. 34, 139.

- 424 Anneau. Alliage cuivreux. diam. ext. 22 mm, 5,3 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 202. Inv. 13/16120-03.
 425 Clou de soulier. 5 cupules sous la tête. Fer. Long. conservée 5 mm, 0,7 g. Local L 2 NE, couche d'occupation C 94. Inv. 13/16094-05.
 426 Anse de seau? Fer. Long. 260 mm, 278,5 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 202. Inv. 13/16120-02.
 427 Miroir. Alliage cuivreux. Long. conservée 36 mm, 4,3 g. Local L 2 NE, couche d'occupation C 173. Inv. 13/16112-02.
 428 Miroir. Alliage cuivreux. Long. conservée 53 mm, 4,3 g. Voirie, fossé St 13 E. Inv. 13/16258-19.
 429 Boîte à sœu. Furger/Wartmann/Riha type 2d. Alliage cuivreux et fer (axe de la charnière). Long. 27 mm, 5,4 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 202. Inv. 13/16120-05.
 430 Stylet. Schaltenbrand Obrecht C 23? Fer. Long. conservée 119 mm, 9,9 g. Local 4 E, couche de remblai C 72. Inv. 13/16147-02.
 431 Stylet. Schaltenbrand Obrecht A 11? Fer. Long. conservée 77 mm, 7,1 g. Local 2 NNE, couche d'occupation C 93. Inv. 13/16093-04.
 432 Aiguille. Fer. Long. conservée 89 mm, 2 g. Local L 4, couche de remblai C 210. Inv. 13/16309-01.
 433 Clef. Guillaumet, Laude type 04-04. Fer. Long. 65 mm, 20,9 g. Local L 2 NW, couche d'occupation C 202. Inv. 13/16120-40.
 434 Applique de tablier de lanières. Alliage cuivreux. Long. 13 mm, 0,8 g. Local 2 N, couche d'occupation C 171. Inv. 13/16111-12.
 435 Bouton? Alliage cuivreux. Diam. 17 mm, 2,3 g. Locaux L 2/L 5, fosse St 75. Inv. 13/16220-01.
 436 Crochet. Fer. Haut. 25 mm, 3 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 155. Inv. 13/16109-28.
 437 Clavette? Fer. Long. 60 mm, 20,3 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 202. Inv. 13/16120-38.
 438 Tige à œillet. Fer. Long. conservée 42 mm, 7 g. Local L 2 NNW, couche de remblai C 41. Inv. 13/16078-30.
 439 Indéterminé. Fer. Long. 65 mm, 15,6 g. Local L 2 NE, couche de démolition C 86. Inv. 13/16090-17.
 440 Indéterminé. Fer. Long. 31 mm, 11,2 g. Local L 2 S, fosse St 79A. Inv. 13/16056-42.
 441 Tige formant une boucle. Fer. Long. conservée 35 mm, 20 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 202. Inv. 13/16120-37.
 442 Renfort? Fer. Long. 47 mm, 41,2 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 202. Inv. 13/16120-39.

Métallurgie du fer

- 443 Plaquette abrasive. Une face bien plate, tandis que l'autre présente de fines rainures. Grès. Long. conservée 99 mm, 175,2 g. Local L 2 NW, couche d'occupation C 119, état III. Inv. 13/16099-02.
 444 Aiguiseur, meulet. Traces d'usure dans la partie médiane, sur deux faces juxtaposées; présence d'une concavité allongée. Grès. Long. conservée 81 mm, 112,5 g. Local L 2 NE, couche de démolition C 86, état III. Inv. 13/16090-01.

¹⁷⁹ I = moment d'inertie, ω = indice de rotation, voir Duvauchelle 2010.

- 445 Aiguisoir, meulet. Traces d'usure dans la partie médiane, sur deux faces juxtaposées. Grès. Long. 85 mm, 151,1 g. Local L 2, St 17, déc. 1, état III. Inv. 13/16035-02.
- 446 Fer en cours de compactage? Fer. Long. 76 mm, 90,3 g. Local L 2 N, couche d'occupation C 155, état III. Inv. 13/16109-24.
- 447 Eclat. Fer. Long. 39 mm, 105,3 g. Mur M 16, état III. Inv. 13/16271-01.
- 448 Eclat. Fer. Long. 37 mm, 2,7 g. Local L 2 NE, couche d'occupation C 119, état III. Inv. 13/16099-10.
- 449 Déchet. Extrémité informe et cramée. Fer. Long. 45 mm, 4,2 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 155, état III. Inv. 13/16109-29.
- 450 Déchet, chute? Ancienne coupe suivie d'une chauffe? Fer. Long. 37 mm, 5 g. Local L 2 NW, couche de remblai C 41, état III. Inv. 13/16078-27.
- 451 Chute de tôle. Fer. Long. 20 mm, 0,5 g. Local L 2 SW, fosse St 79B, état III. Inv. 13/16056-14.
- 452 Chute de tôle. Fer. Long. 31 mm, 1,5 g. Local L 7, couche de démolition/remblai C 106, état III. Inv. 13/16174-05.
- 453 Chute de tôle. Fer. Long. 32 mm, 4,2 g. Local L 2, St 17, état III. Inv. 13/16035-43.
- 454 Chute de bande. Fer. Long. 39 mm, 5,1 g. Local L 7, couche de démolition/remblai C 106, état III. Inv. 13/16174-06.
- 455 Chute de tige. Fer. Long. 21 mm, 0,4 g. Local L 2 NW, couche d'occupation C 121, état III. Inv. 13/16101-02.
- 456 Chute de tige. Fer. Long. 39 mm, 1,4 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 155, état III. Inv. 13/16109-30.
- 457 Chute de tige. Fer. Long. 19 mm, moins de 0,1 g. Local L 2 N, couche d'occupation C 171, état III. Inv. 13/16111-11.
- 458 Chute de tige. Fer. Long. 36 mm, 6,1 g. Local L 2 S, fosse St 79B, état III. Inv. 13/16056-29.
- 459 Chute de tige. Fer. Long. 27 mm, 0,5 g. Local L 2 SW, fosse St 77, état III. Inv. 13/16311-10.
- 460 Chute de tige. Fer. Long. 44 mm, 5,8 g. Local L 2 E, couche de démolition C 86, état III. Inv. 13/16090-22.
- 461 Soie de préhension. Marques de l'outil à douille sur 3 arêtes, à 8 mm de la pointe (section 3 x 3 mm). Fer. Long. 25 mm, 0,7 g. Local L 2 N, couche d'occupation C 120, état III. Inv. 13/16100-03.
- 462 Soie de préhension. Marques de l'outil à douille sur les 4 arêtes, à 10 mm de la pointe (section 2 x 2 mm). Fer. Long. 31 mm, 0,4 g. Local L 2 NW, couche d'occupation C 121, état III. Inv. 13/16101-03.
- 463 Soie de préhension. Marques de l'outil à douille sur 3 arêtes, à 14 mm de la pointe (section 3 x 3 mm). Fer. Long. 49 mm, 2,3 g. Local L 2, couche d'occupation C 97b, état III. Inv. 13/16198-01.
- 464 Chute de tige? Fer. Long. conservée 44 mm, 7,8 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 155, état III. Inv. 13/16109-31.
- 465 Chute de tige? Fer. Long. 69 mm, 11,6 g. Local L 2 NE, couche d'occupation C 94, état III. Inv. 13/16094-09.
- 466 Chute de barre, demi-produit? Fer. Long. 36 mm, 15,5 g. Local L 2 S, fosse St 79A, état III. Inv. 13/16056-40.
- 467 Chute de barre, demi-produit? Coupe ayant subi une chauffe postérieure? Fer. Long. 129 mm, 83 g. Local L 2 S, fosse St 79A, état III. Inv. 13/16056-41.
- 468 Chute atypique, aile de charnière. Fer. Long. 48 mm, 14,6 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 180, état III. Inv. 13/16115-04.
- 469 Chute atypique, clou. Fer. Long. 23 mm, 11,4 g. Local L 7, couche de démolition/remblai C 106, état III. Inv. 13/16174-04.
- 470 Chute atypique, clou. Fer. Long. 53 mm, 16,9 g. Local L 2 NE, couche d'occupation C 119, état III. Inv. 13/16099-09.
- 471 Chute atypique, clou. Apparemment coupe partielle sur le tranchet, puis cassure. Fer. Long. 15 mm, 3,3 g. Local L 2 S, fosse St 77, état III. Inv. 13/16311-12.
- 472 Chute atypique. Fer. Long. 44 mm, 12 g. Local L 2 S, fosse St 79A, état III. Inv. 13/16056-43.
- 473 Chute atypique. Fer. Long. 50 mm, 34 g. Local L 2 S, fosse St 79A, état III. Inv. 13/16056-44.
- 474 Chute de tige. Alliage cuivreux. Long. 11 mm, 1,7 g. Local L 2 NNW, couche d'occupation C 155, état III. Inv. 13/16109-37.

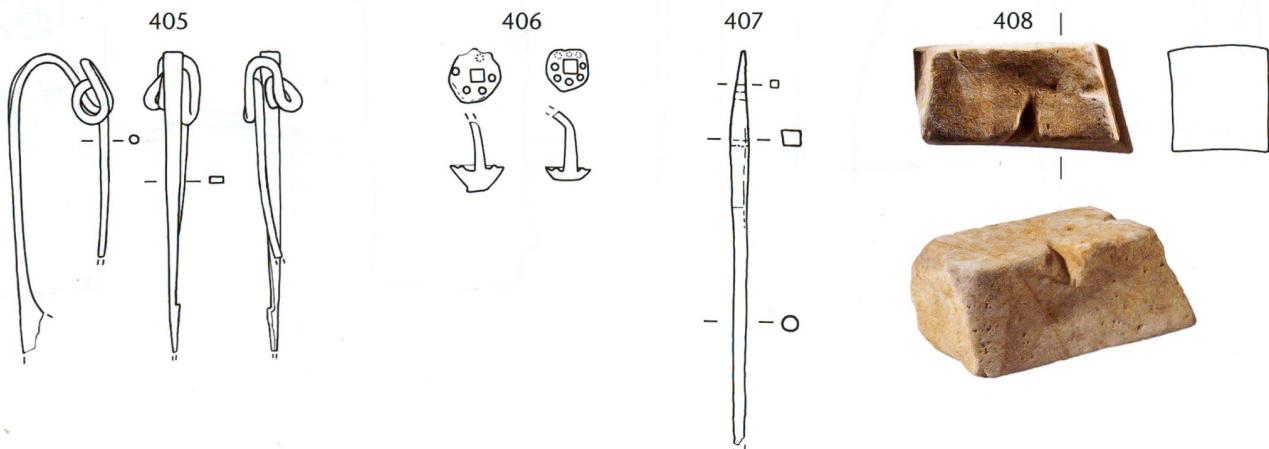


Fig. 122

Insula 15. Le petit mobilier métallique et lithique. État I. Échelle 1:2 (n° 406: 1:1).

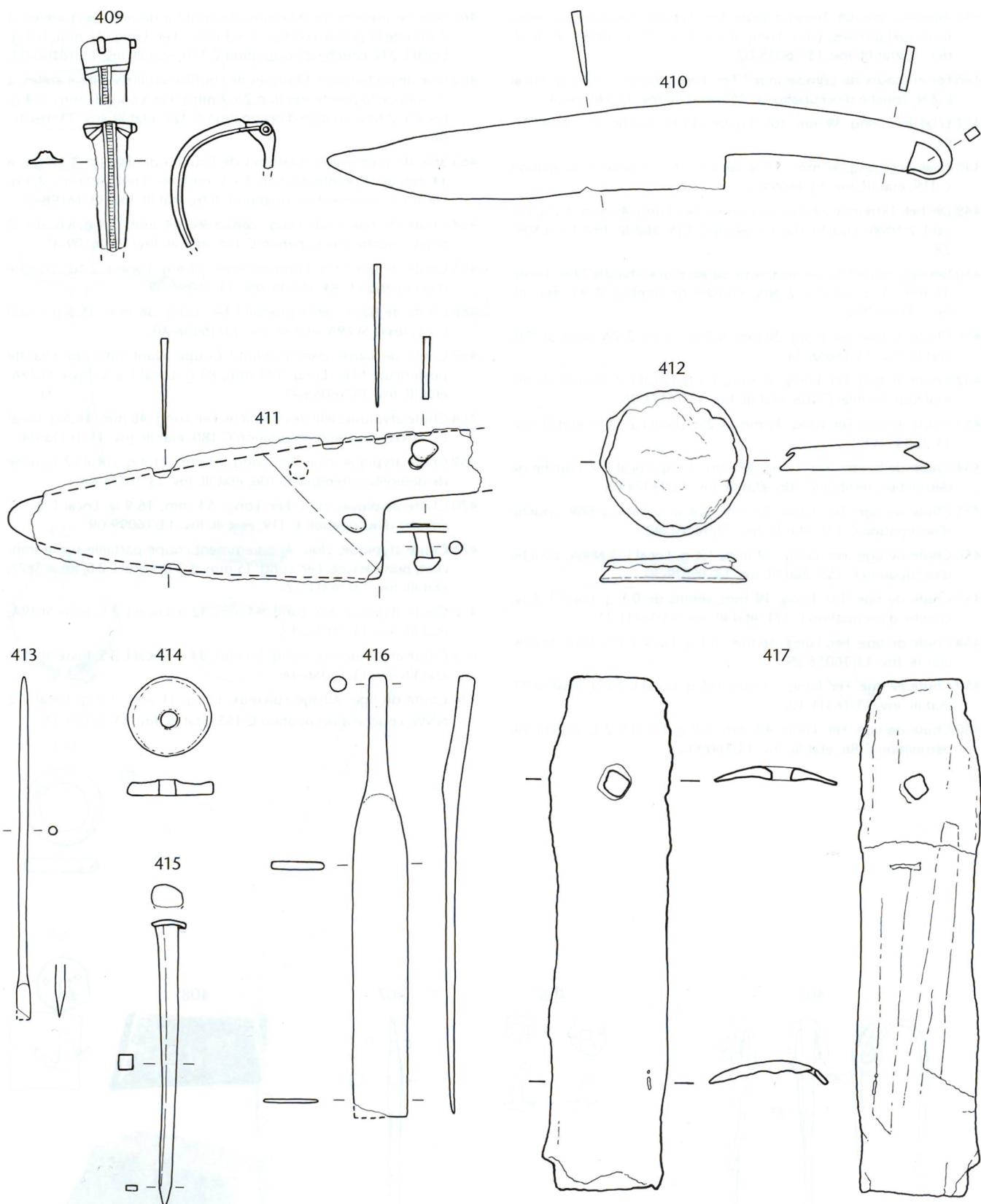


Fig. 123

Insula 15. Le petit mobilier métallique. État II. Échelle 1:2 (n° 409 : 2:3).

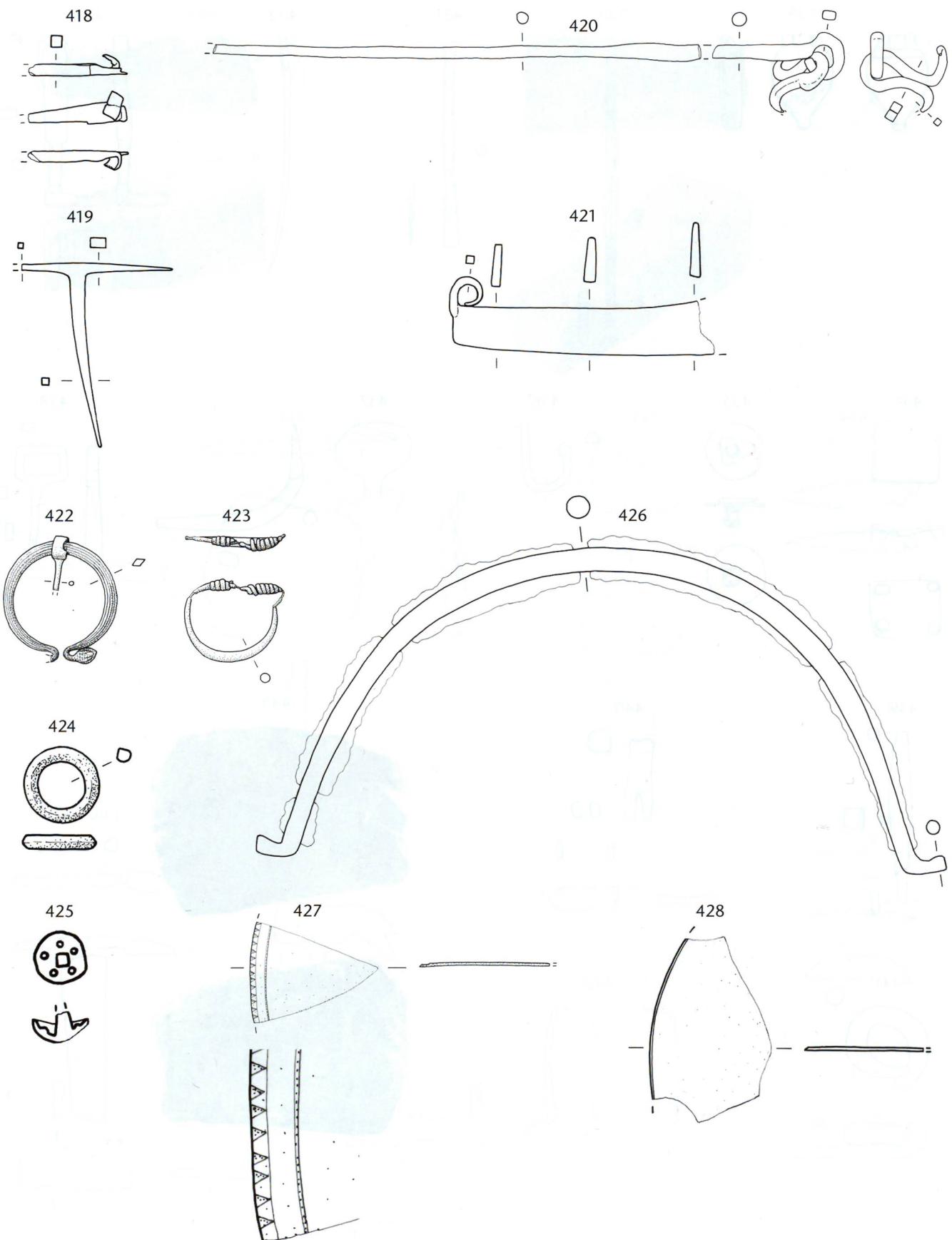


Fig. 124

Insula 15. Le petit mobilier métallique. N°s 418-421 : état II; n°s 422-428 : état III. Échelle 1:2 (n° 420: 1:3; n°s 422-424 et 427-428: 2:3; n° 425: 1:1; détail n° 427: 2:1).

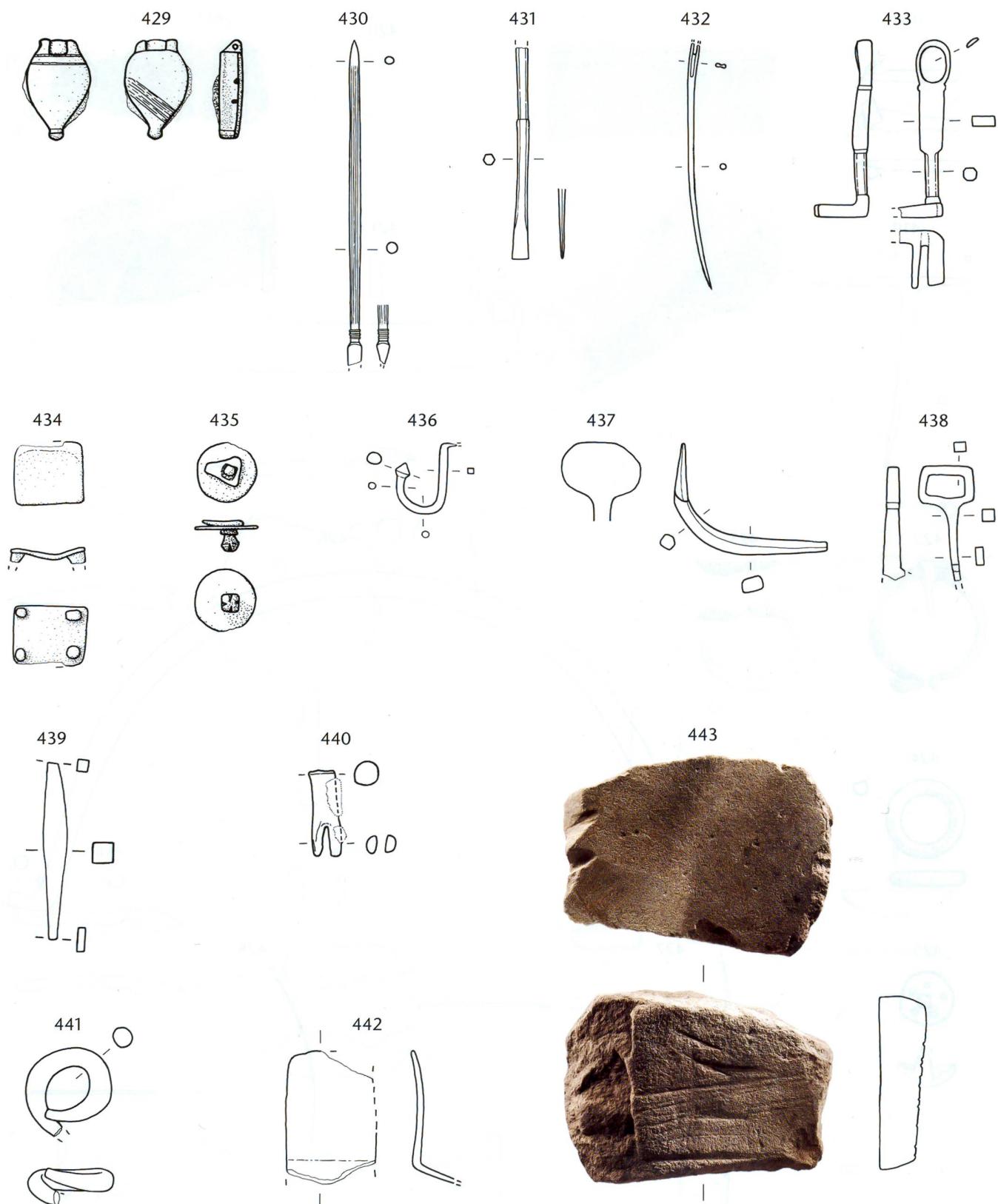


Fig. 125

Insula 15. Le petit mobilier métallique et lithique. État III. Échelle 1:2 (*n*°s 429 et 435: 2:3; *n*° 434: 1:1).

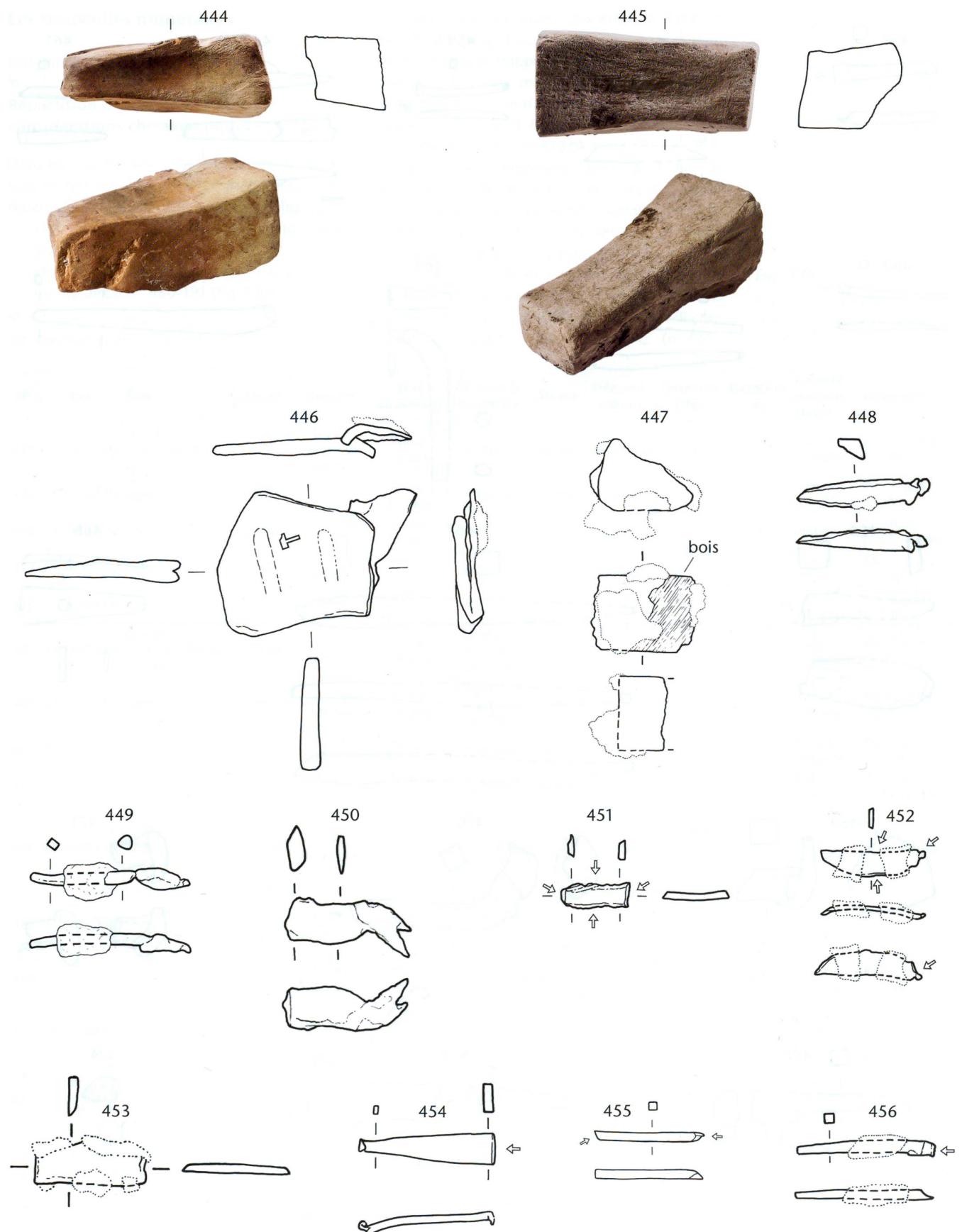


Fig. 126

Insula 15. Le mobilier lié à la métallurgie. État III. Échelle 1:2 (n^os 448-454 et 456: 2:3; n^o 455: 1:1).

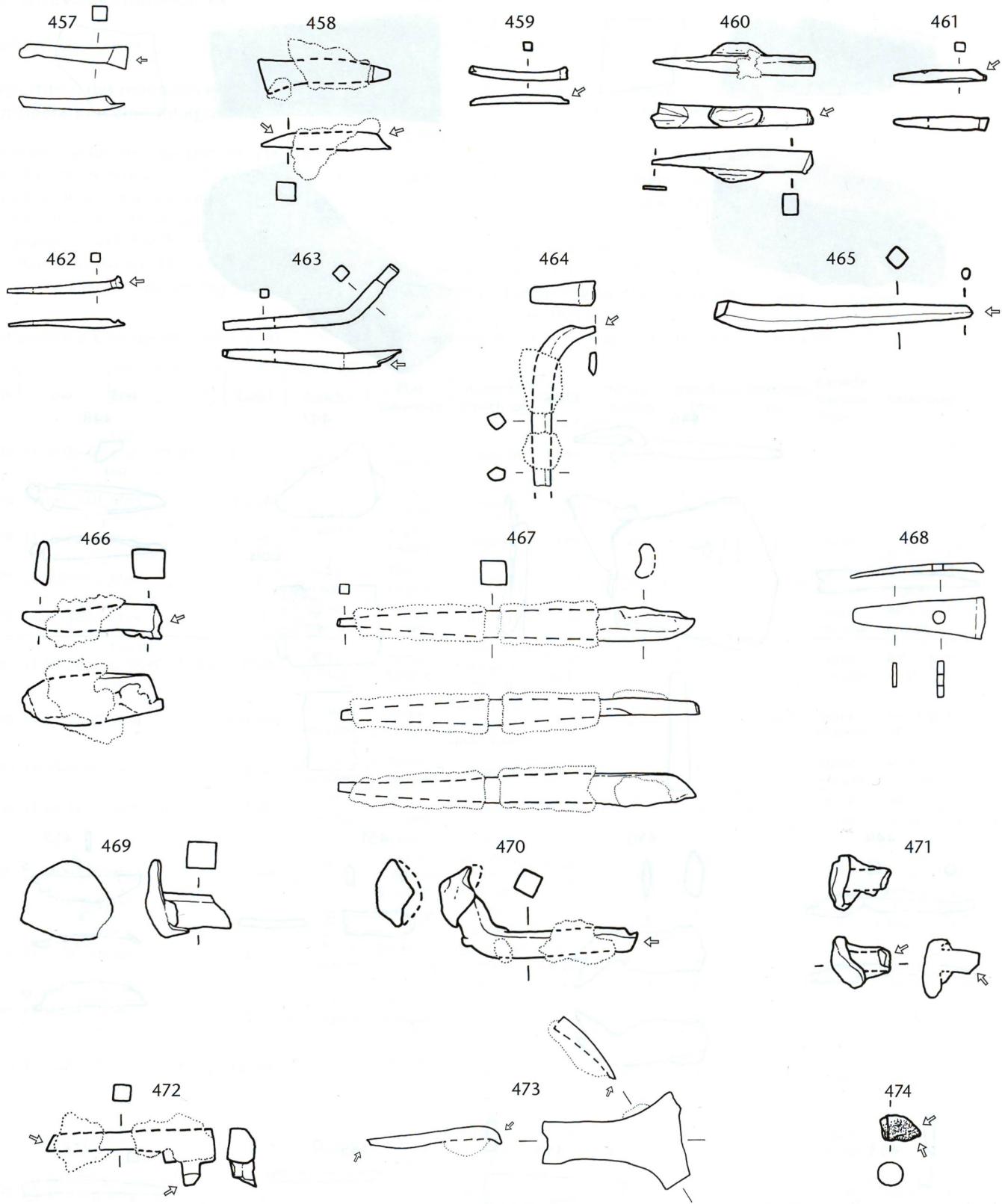


Fig. 127

Insula 15. Le mobilier lié à la métallurgie. N°s 457-474: état III. Échelle 2:3 (n°s 457: 1:1; n°s 467-468 et 473: 1:2).

Les trouvailles monétaires

Isabella Liggi Asperoni

Répartition des monnaies et considérations chronologiques

Dans les couches liées aux premiers états de l'*insula* 15 ont été retrouvées 17 monnaies, qui se répartissent de la manière suivante (cf. fig. 128) :

- état II (c. 10–20/30 ap. J.-C.), cinq exemplaires, n°s 475-479 (fig. 129);
- état III (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.), douze exemplaires, n°s 480-491 (fig. 130).

180 Datation d'après Nick 2015, vol. 1, p. 60.

Parmi les monnaies associées à l'état II (c. 10–20/30 ap. J.-C.), on dénombre un *dupondius* d'Auguste frappé à Rome en 23 av. J.-C. par les magistrats monétaires (n° 479), auquel s'ajoutent quatre as de la série I à l'autel de Lyon datée de 7–3 av. J.-C. (n°s 475-478), dont une probable imitation (n° 478).

Parmi les monnaies liées à l'état III (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.), on compte un quinaire celtique du type *Ninno*, sanglier daté du 2^e tiers du 1^{er} s. av. J.-C.¹⁸⁰ (n° 480), un as coupé en deux républicain ou frappé à Vienne/Copia (211–146 av. ou 36 av. J.-C.) (n° 481), deux «as» de Nîmes respectivement de la série III produite en 10–14 ap. J.-C. (n° 482) et des séries I-III couvrant la période 20 av.–14 ap. J.-C. (n° 483).

Fig. 128

Insula 15. Tableau synoptique des monnaies, par état.

N°	Inv.	État	Local	Couche	État souverain	Autorité émettrice	Atelier	Dénomination	Datation (de)	Datation (à)	Caractérisation/statut	Référence
479	13/16185-01	État II, c. 10–20/30 ap. J.-C.	L2 / L7	C 225 niveau de chantier	Rome, Empire	Auguste	Rome	<i>dupondius</i>	-23	-23	frappe officielle	RIC I ² , p. 70, n° 378
476	13/16122-01	<i>Idem</i>	L2 SW	C 221 occupation	Rome, Empire	Auguste	Lyon	as	-7	-3	frappe officielle	RIC I ² , p. 57, n° 230
478	13/16122-02	<i>Idem</i>			Rome, Empire	Auguste	Lyon	as	-7	-3	imitation?	Cf. RIC I ² , p. 57, n° 230
477	13/16003-02	<i>Idem</i>	L2	C 50 démolition	Rome, Empire	Auguste	Lyon	as	-7	-3	frappe officielle	RIC I ² , p. 57, n° 230
475	13/16148-01	<i>Idem</i>	L12	C 100 démolition	Rome, Empire	Auguste	Lyon	as	-7	-3	frappe officielle	RIC I ² , p. 57, n° 230
487	13/16078-01	État III, c. 30/40–70/80 ap. J.-C.	L2 NW	C 41 remblai	Rome, Empire	Tibère pour Auguste divinisé	Atelier indéf.	as	22	37	frappe officielle	RIC I ² , p. 99, n° 81
485	13/16117-02	<i>Idem</i>	L2 NNW	C 186 remblai	Rome, Empire	Auguste ou Auguste pour Tibère	Lyon	as	-7	14	frappe officielle	RIC I ² , p. 57- 58
482	13/16117-01	<i>Idem</i>	L2 NE	C 186 remblai	Rome, Empire	Auguste	Nîmes	«as»	10	14	frappe officielle	RIC I ² , p. 52, n°s 159-161
486	13/16231-01	<i>Idem</i>	L5 W	C 17 occupation	Rome, Empire	Tibère	Rome	as	15	16	frappe officielle	RIC I ² , p. 96, n° 34 ou 36
480	13/16093-01	<i>Idem</i>	L2 NNE	C 93 occupation	Celtes, Suisse septen- toriale et occiden- tale	Suisse septen- toriale et occiden- tale	Atelier indéf.	quinaire	2 ^e tiers du 1 ^{er} s. av. J.-C.		frappe officielle?	Castelin I, p. 98, n°s 960- 972
481	13/16302-01	<i>Idem</i>	L7	C 107 occupation	Rome, République	Rome ou Vienne/ Copia		«as»	-211	-36	frappe officielle	
488	13/16304-01	<i>Idem</i>	L3	C 140 occupation	Rome, Empire	Claude	Rome	as	41	42	frappe officielle	RIC I ² , p. 128, n° 100
483	13/16109-01	<i>Idem</i>	L2 NW	C 155 occupation, contemp. foyer St 61C	Rome, Empire	Auguste	Nîmes	«as»	-20	14	frappe officielle	RIC I ² , p. 51- 52
489	13/16116-01	<i>Idem</i>	L2	C 183 occupation	Rome, Empire	Auto- rité indéf., Auguste à Claude	Atelier indéf.		-23	42	frappe officielle	
484	13/16305-01	<i>Idem</i>	L2 NNW	C 192 occupation	Rome, Empire	Auguste	Lyon	as	-7	-3	frappe officielle	RIC I ² , p. 57, n° 230
490	13/16120-01	<i>Idem</i>	L2 NNW	C 202 occupation	Rome, Empire	Auto- rité indéf., Auguste à Claude	Atelier indéf.	as	-23	42	frappe officielle	
491	13/16303-01	État III. Réfections (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.)	L7	Fosse d'implan- tation de St 49 (base de molasse)	Rome, Empire	Claude	Rome	<i>dupondius</i>	41	42	frappe officielle	RIC I ² , p. 127, n° 94 ou p. 129, n° 110

L'ensemble est complété par deux as de Lyon respectivement de la série I à l'autel datée de 7–3 av. J.-C. (n° 484) et des séries I/II allant de 7 av. à 14 ap. J.-C. (n° 485), un as de Tibère frappé en 15–16 ap. J.-C. (n° 486), un as de Tibère au nom d'Auguste divinisé avec l'autel de la Providence (22–37 ap. J.-C.)¹⁸¹ (n° 487), un as de Claude au type de Minerve et un *dupondius* avec Cérès produits en 41–42 ap. J.-C. (n°s 488 et 491), et enfin deux as indéterminés de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. (n°s 489 et 490).

Les cinq monnaies retrouvées dans les couches de l'état II montrent des datations qui s'insèrent parfaitement dans la fourchette vers 10–20/30 ap. J.-C. qui a pu être établie sur la base des analyses dendrochronologiques et de l'étude du mobilier céramique¹⁸², même si leurs datations sont toutes plus anciennes d'une vingtaine, voire d'une trentaine d'années. Quatre sont des as de la première série à l'autel de Lyon (7–3 av. J.-C.), pièces emblématiques de la circulation monétaire dans les régions au nord des Alpes durant toute la 1^{ère} moitié du 1^{er} s. de notre ère¹⁸³. Pour les douze pièces de l'état III, la situation est un peu différente. En effet, seuls l'as de Tibère pour Auguste divinisé au type de l'autel de la Providence daté de 22–37 ap. J.-C. (n° 487) et l'as de Claude avec le motif de Minerve frappé en 41–42 ap. J.-C. (n° 488) cadrent parfaitement bien avec la période autour de 30/40–70/80 ap. J.-C. définie pour l'état III sur la base du mobilier archéologique¹⁸⁴. Ces deux monnaies font partie des pièces fréquentes du numéraire en circulation dans nos régions pour les contextes allant de Claude au premier des Flaviens¹⁸⁵. Exception faite de deux as indéterminés de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. (n°s 489 et 490), le reste des monnaies retrouvées au sein de l'état III est constitué de pièces plus anciennes. Parmi celles-ci, on retrouve deux as des séries à l'autel de Lyon, dont la présence dans des contextes postérieurs au milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. n'est pas inhabituelle.

Les 17 monnaies provenant des états II et III de l'*insula* 15 sont rattachées à leurs différentes couches de construction, d'occupation et de destruction, sans connexion aucune avec les structures observées (cf. fig. 128). La seule exception est un *dupondius* de Claude au type de Cérès (n° 491), daté de 41–42 ap. J.-C.¹⁸⁶, retrouvé en lien avec la fosse d'implantation de la base en molasse St 49. Cette monnaie constitue par ailleurs la seule pièce de tout l'ensemble considéré ici, qui permette de préciser la chronologie via la numismatique, en plaçant dès 41–42 ap. J.-C. certaines réflections portant sur l'habitation en architecture mixte reconstruite vers 30/40 ap. J.-C.¹⁸⁷.

Types monétaires observés

Un quinaire celtique du type Ninno, sanglier (n° 480) a été retrouvé dans une couche d'occupation de l'état III (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.).

Même si la présence de quinaires celtiques dans des contextes romains n'est pas totalement inhabituelle, celle de quinaires du type Ninno n'est pas très fréquente: sa circulation semble néanmoins pouvoir être attestée jusqu'à l'époque augustéenne, voire tibérienne¹⁸⁸. Sur le site d'Avenches, un quinaire du type Ninno, sanglier/Mauc a été retrouvé dans la couche sous la *cella* du temple Nord d'*En Chaplix*, datée de l'époque augustotibérienne¹⁸⁹. La présence du quinaire du type Ninno, sanglier de l'*insula* 15 dans un contexte daté aux environs de 30/40–70/80 ap. J.-C. n'est donc pas totalement inusuelle. Elle pourrait éventuellement être un indicateur de la persistance du type au-delà de l'époque claudienne, puisque le quinaire provient d'une couche d'occupation de l'état III. Le quinaire du type Ninno, sanglier (n° 480) peut être rattaché à la catégorie «*Feiner Stil*» décrite par M. Nick¹⁹⁰, qui se caractérise par la finesse de la gravure et le style classique de la représentation¹⁹¹. Les quinaires du type Ninno recensés actuellement sur le site d'Avenches sont au nombre de 13. Parmi ceux-ci, huit sont fourrés d'*aes*. L'exemplaire retrouvé dans l'*insula* 15 présente une patine verte à l'avers à l'arrière de la chevelure, et sur tout le centre du revers. Cependant, nous l'imputons davantage à une teneur en cuivre un peu élevée de son alliage, plutôt qu'à une technique de monnaie fourrée de bronze. Signalons néanmoins que sur les 90 quinaires celtiques identifiés et recensés jusqu'à aujourd'hui sur le site d'*Aventicum*, pas moins de 52 sont fourrés d'*aes*.

Un *dupondius* d'Auguste de la série des monétaires de Rome (n° 479) a été retrouvé dans un niveau de chantier lié à la construction de la première demeure en terre et bois de l'état II, vers 10 ap. J.-C. Frappé au nom du magistrat monétaire C. GALLIVS LVERCVS, ce *dupondius* a vu

¹⁸¹ Concernant la datation des différentes séries d'as frappés par Tibère pour Auguste divinisé, cf. Barrandon/Suspène/Gaffiero 2010.

¹⁸² Cf. *supra*, p. 63–66.

¹⁸³ Cf. *infra*.

¹⁸⁴ Cf. *supra*, p. 66–69.

¹⁸⁵ Pour les raisons économiques liées à cela, cf. *infra* avec références à l'appui.

¹⁸⁶ Cf. Klein/von Kaenel 2000, p. 82–83, pour un résumé des discussions autour de la datation des frappes en bronze de Claude en 41–42 ap. J.-C.

¹⁸⁷ Cf. *supra*, p. 38.

¹⁸⁸ À ce propos, voir Nick 2015, vol. 1, p. 196–197.

¹⁸⁹ Inv. 89/07856-88. Sera publié dans le volume sur les trouvailles monétaires des sanctuaires antiques à paraître dans la série *Inventaire des trouvailles monétaires suisses* 16.

¹⁹⁰ Concernant ces aspects en particulier et le quinaire du type Ninno en général (datation, évolution, diffusion), cf. Nick 2015, vol. 1, p. 52–67; cf. également l'étude que lui a consacrée Geiser 2009.

¹⁹¹ Je remercie N. Wolfe-Jacot de l'aide à l'identification de cette monnaie celtique et de m'avoir rendue attentive à ces aspects.

récemment sa datation fixée à 23 av. J.-C. grâce à l'étude d'A. Küter¹⁹². On en trouve un seul autre exemplaire sur le site d'*Aventicum*, découvert – tout comme le quinaire celtique discuté ci-dessus – dans la couche sous la *cella* du temple Nord d'*En Chaplix*¹⁹³, datée de la période augusto-tibérienne.

Deux monnaies émises par Claude¹⁹⁴ ont été mises au jour dans les contextes de l'état III (vers 30/40–70/80 ap. J.-C.). La première est un *dupondius* au type de Cérès (n° 491), qui a permis de préciser la chronologie de certaines réfections postérieures à la reconstruction de l'habitation en architecture mixte vers 30/40 ap. J.-C. Tandis

192 Les frappes de ce monétaire sont datées de 16 av. J.-C. selon RIC I², p. 69-70. Cf. Küter 2014, p. 24-25, Tabelle 1-2, pour une correspondance entre les datations proposées par le RIC I² pour les séries des magistrats monétaires de Rome et celles définies par Küter elle-même.

193 Inv. 89/07856-29. RIC I², p. 70, n° 379.

194 À propos du monnayage de cet empereur, cf. Besombes/Barrandon 2000.

195 Pour ce phénomène observé à plusieurs reprises sur le site d'*Aventicum* et les renvois spécifiques, cf. Liggi Asperoni 2017, p. 128 et notes.

196 Cf. les explications de Frey-Kupper 2001, p. 127, avec références en n. 12; cf. aussi Frey-Kupper/Liggi Asperoni 2006, p. 239.

197 Parmi les nombreuses études consacrées à ce monnayage, signalons entre autres: Suspène 2012 qui s'attarde sur la signification particulière de ces émissions pour la colonie de Nîmes, ainsi que Besombes/Barrandon 2001, qui se sont intéressés à préciser la chronologie des trois séries ainsi que la provenance du cuivre utilisé et des alliages produits.

198 102 exemplaires toutes séries confondues ont actuellement pu être recensés sur le site d'Avenches.

199 Concernant ce monnayage, citons Klein/von Kaelen/Lahaye 2012 qui se sont intéressés à la provenance du minerai utilisé pour la frappe des monnaies en cuivre des deux séries de Lyon, revenant également sur les principaux points de discussions numismatiques qui leur sont liés.

200 279 exemplaires toutes séries confondues ont actuellement pu être recensés sur le site d'Avenches.

201 À ce propos, cf. Peter 2001, p. 54 et 56.

que le deuxième exemplaire est un as au type de Minerve (n° 488) qui provient d'une couche d'occupation de l'état III. La persistance d'as de Claude dans des contextes allant jusqu'au début de l'époque flavienne n'a rien d'inhabituel. En effet, avec les as de Caligula pour Agrrippa, ceux-ci seconcent les frappes d'as pour Auguste divinisé qui constituent le gros du stock monétaire en circulation dans la fourchette 30/40–70/80 ap. J.-C. dans nos régions¹⁹⁵. Ces frappes remplissent un manque de numéraire en bronze, exacerbé par l'interruption de la production de monnaies en *aes* dans l'atelier de Rome entre 43/44 et 64 ap. J.-C. et dans l'atelier de Lyon un peu après l'avènement de Tibère jusqu'à la reprise totale des frappes en 64 ap. J.-C. sous Néron¹⁹⁶. Un as de Tibère pour Auguste divinisé (n° 487) a lui-même été retrouvé dans une couche de remblai lié à l'état III (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.).

Près de la moitié des types monétaires observés dans les états II et III de l'*insula* 15 appartiennent aux grandes séries augustéennes produites dans les ateliers gaulois situés à Lyon (n°s 475-478, 484 et 485) et Nîmes (n°s 482 et 483). Les «as» de Nîmes ont été émis en trois séries successives – Nîmes I, Nîmes II et Nîmes III – datées respectivement de 20–10 av. J.-C., 10 av.–10 ap. J.-C. et 10–14 ap. J.-C.¹⁹⁷. Les «as» de Nîmes apparaissent en grand nombre sur le site d'*Aventicum*¹⁹⁸ et il serait intéressant de pouvoir étudier la proportion des différentes séries en fonction de contextes datés, et de la comparer ensuite avec d'autres sites. Les as à l'autel de Lyon ont pour leur part été émis en deux séries produites en 7–3 av. J.-C. pour la première et 10–14 ap. J.-C. pour la seconde¹⁹⁹. Tout comme les «as» de Nîmes, leur nombre sur le site d'*Aventicum* est important²⁰⁰. Dans les régions au nord des Alpes, les as des séries à l'autel de Lyon se retrouvent en très grand nombre dans les contextes datés de la 1^{ère} moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. et leur présence est encore importante dans la seconde moitié du siècle, témoignant de la part essentielle qu'ils jouent comme petite monnaie à la base des petites transactions²⁰¹.

Catalogue

Abréviations

Castelin I

K. Castelin, *Keltische Münzen: Katalog der Sammlung des Schweizerischen Landesmuseums Zürich*. Vol. I (sans date), Stäfa, 1978.

RIC I²

H. Mattingly, E. A. Sydenham et al., *The Roman Imperial Coinage*, vol. I², London, 1994.

Les valeurs U(sure) et C(orrosion) se réfèrent à celles publiées dans le *Bulletin ITMS* 2 Supplément, 1995, p. 10-12 et 18-19.

État II, c. 10–20/30 ap. J.-C.

Rome, Empire

CSI: 5451-3152.1:1

Auguste

Lyon, as, 7–3 av. J.-C.

Av.: CAESA[R – PO]NT MAX; tête à dr., laurée

Rv.: []; fruste

Type: Lyon I

R/IC¹², p. 57, n° 230

AE 10.76 g 24.7 x 26.6 mm 0° U 2/0 C 3/4

Forme vue en plan: ovale

Forme vue en coupe: en biseau

Défauts techniques: frappe décentrée (av.)

Inv. 13/16148-01

n° 475

CSI: 5451-3152.1:2

Auguste

Lyon, as, 7–3 av. J.-C.

Av.: CAESAR – [PONT M]AX; tête à dr., laurée

Rv.: RO[M ET] AVG (en exergue); autel de Lyon

Type: Lyon I

R/IC¹², p. 57, n° 230

AE 10.09 g 24.3 x 26.9 mm 180° U 2/2 C 3/3

Forme vue en plan: ovale

Forme vue en coupe: en biseau

Défauts techniques: frappe décentrée (av.)

Inv. 13/16122-01

n° 476

CSI: 5451-3152.1:3

Auguste

Lyon, as, 7–3 av. J.-C.

Av.: CAES[AR – PONT MAX]; tête à dr., laurée

Rv.: [R]OM ET A[VG] (en exergue); autel de Lyon

Type: Lyon I

R/IC¹², p. 57, n° 230

AE 7.47 g 24.7 x 25.8 mm 135° U 0/0 C 4/4

Défauts techniques: frappe décentrée (av.-rv.)

Détériorations/Utilisation secondaire: ébréchée; voir également remarque corrosion

Remarques usure et corrosion: profond trou de corrosion au rv. qui a percé toute l'épaisseur de la pièce jusqu'à l'av.

Inv. 13/16003-02

n° 477

CSI: 5451-3152.1:4

Auguste

imitation?

Lyon, as, 7–3 av. J.-C.

Av.: CAESAR – PONT MAX; tête à dr., laurée

Rv.: [R]OM ET AVG (en exergue); autel de Lyon

Type: Lyon I

Cf. R/IC¹², p. 57, n° 230

AE 5.93 g 24.0 x 25.6 mm 45° U 0/2 C 4/3

Forme vue en plan: ovale

Défauts techniques: frappe décentrée (av.-rv.)

Inv. 13/16122-02

n° 478

CSI: 5451-3152.1:5

Auguste

Rome, dupondius, 23 av. J.-C.

Av.: AVG[V]ST[VS] / TRIBVNI[C] / POTEST; dans une couronne de chêne

Rv.: C GALL[IVS LVPERCVS] IIIVIR A A A F F; grand S C au centre

Type: MM II

R/IC¹², p. 70, n° 378

AE 8.17 g 24.2 x 25.9 mm 330° U 3/3 C 3/3

Défauts techniques: flan étroit; frappe décentrée (av.-rv.)

Inv. 13/16185-01

n° 479

État III, c. 30/40–70/80 ap. J.-C.

Celtes

CSI: 5451-3152.2:1

Celtes, Suisse septentrionale et occidentale

Frappe officielle? (voir remarque)

Atelier indéterminé, quinaire, 2^e tiers du 1^{er} s. av. J.-C. (datation d'après Nick 2015, vol. 1, p. 60)

Av.: []; tête masculine à g., avec des ailes dans les cheveux

Rv.: []; sanglier debout à g.

Type: Ninnio, sanglier

Castelin I, p. 98, n° 960-972

AR 1.45 g 11.6 x 12.5 mm 330° U 2/2 C 2/2

Forme vue en plan: ovale

Forme vue en coupe: en biseau

Défauts techniques: flan étroit; frappe décentrée (av.-rv.)

Remarques: la patine verte visible ponctuellement à l'av. et bien présente sur tout le centre du rv. est probablement due à une teneur en cuivre un peu élevée dans la pièce, même si les quinaires celtes fourrés d'aes ne sont pas inhabituels.

Inv. 13/16093-01

n° 480

Rome, République

CSI: 5451-3152.2:2

Rome, République ou Octavien

Rome ou Vienne/Copia, «as», 211–36 av. J.-C.

Av.: []; tête à dr.?

Rv.: []; proue à dr.?

AE 9.37 g 16.3 x 28.8 mm 180°? U 0/0 C 4/4

Manipulations postérieures: coupé en deux

Remarques usure et corrosion: usure de la tranche coupée U 2

Inv. 13/16302-01

n° 481

Rome, Empire

CSI: 5451-3152.2:3

Auguste

Nîmes, «as», 10–14 ap. J.-C.

Av.: IM[P] (en haut), [DIVI F] (en exergue), P - [P]; tête d'Agrippa à g., laurée, avec couronne rostrale

Rv.: []; bas du corps du crocodile et grènetis de points

Type: Nîmes III

R/IC¹², p. 52, n° 159-161

AE 5.05 g 13.1 x 25.7 mm 270° U 3/3 C 2/2

Défauts techniques: flan étroit

Manipulations postérieures: coupé en deux

Remarques usure et corrosion: usure de la tranche coupée U 2

Inv. 13/16117-01

n° 482

CSI: 5451-3152.2:4

Auguste

Nîmes, «as», 20 av.–14 ap. J.-C.

Av.: []; tête d'Auguste à dr.

Rv.: []; fruste

Type: Nîmes I-III

R/IC¹², p. 51-52

AE 3.95 g 14.8 x 26.2 mm 0° U 0/0 C 4/4

Manipulations postérieures: coupé en deux

Remarques usure et corrosion: usure de la tranche coupée U 2

Inv. 13/16109-01

n° 483

CSI: 5451-3152.2:5

Auguste

Lyon, as, 7–3 av. J.-C.

Av.: [CAES]AR – [PONT MAX]; tête à dr., laurée

Rv.: ROM [ET AVG] (en exergue); autel de Lyon

Type: Lyon I

R/IC¹², p. 57, n° 230

AE 5.79 g 13.3 x 26.4 mm 270° U 3/3 C 2/2

Défauts techniques : frappe décentrée (rv.)
 Manipulations postérieures : coupé en deux
 Remarques usure et corrosion : usure de la tranche coupée U 3
 Inv. 13/16305-01
 n° 484

CSI: 5451-3152.2:6
 Auguste ou Auguste pour Tibère
 Lyon, as, 7 av.-14 ap. J.-C.
 Av.: []; tête à g.
 Rv.: []; autel de Lyon
 Type: Lyon I/II
R/IC I², p. 57-58
 AE 3.78 g 13.0 x 25.4 mm 360 ° U 0/0 C 4/4

Défauts techniques : flan étroit; frappe décentrée (rv.)
 Manipulations postérieures : coupé en deux
 Remarques usure et corrosion : usure de la tranche coupée U 2
 Inv. 13/16117-02
 n° 485

CSI: 5451-3152.2:7
 Tibère
 Rome, as, 15–16 ap. J.-C.
 Av.: [TI CAESAR DIVI] AVG F AVGVS[T(VS) IMP VII]; tête à g., nue
 Rv.: [PONTIF MAXIM TRIBVN POTEST XV[II], S – [C]; figure féminine assise à dr., drapée, le pied g. sur un tabouret, tenant une patère et un long sceptre
R/IC I², p. 96, n° 34 ou 36
 AE 4.17 g 13.4 x 27.9 mm 45 ° U 3/3 C 3/3
 Manipulations postérieures : coupé en deux, trois coups préparatoires abandonnés sur le sommet du crâne de l'empereur (av.)
 Détériorations/Utilisation secondaire : pliée, monnaie légèrement recourbée
 Remarques usure et corrosion : usure de la tranche coupée U 2
 Inv. 13/16231-01
 n° 486

CSI: 5451-3152.2:8
 Tibère pour Auguste divinisé
 Atelier indéterminé, as, 22–37 ap. J.-C.
 Av.: [DIVVS AVGVS]TVS [PATER]; tête à g., radiée
 Rv.: [PR]OVID[ENT] (en exergue), S – C; autel
 Type: DAP autel
R/IC I², p. 99, n° 81
 AE 6.43 g 23.7 x 25.2 mm 150 ° U 3/3 C 3/3
 Défauts techniques : flan étroit
 Inv. 13/16078-01
 n° 487

CSI: 5451-3152.2:9
 Claude
 Rome, as, 41–42 ap. J.-C.
 Av.: TI CLAVDIVS CAESAR AVG P M TR P IMP; tête à g., nue
 Rv.: (sans légende), S – C; Minerve marchant à dr., brandissant un javelot et tenant un bouclier
R/IC I², p. 128, n° 100
 AE 10.26 g 28.5 x 31.1 mm 180 ° U 2/2 C 2/2

Forme vue en plan : ovale
 Défauts techniques : frappe légèrement décentrée (av.-rv.)
 Inv. 13/16304-01
 n° 488

CSI: 5451-3152.2:10
 Autorité émettrice indéterminée, Auguste à Claude
 Atelier indéterminé, 23 av.–42 ap. J.-C.
 Av.: []; fruste
 Rv.: []; fruste
 AE 7.4 g 15.3 x 29 mm 0 ° U 0/0 C 4/4
 Manipulations postérieures : coupé en deux
 Remarques usure et corrosion : usure de la tranche coupée U 0
 Inv. 13/16116-01
 n° 489

CSI: 5451-3152.2:11
 Autorité émettrice indéterminée, Auguste à Claude
 Atelier indéterminé, as, 23 av.–42 ap. J.-C.
 Av.: []; fruste
 Rv.: []; fruste
 AE 3.89 g 12.7 x 25.8 mm 0 ° U 0/0 C 4/4
 Manipulations postérieures : coupé en deux
 Remarques usure et corrosion : usure de la tranche coupée U 2
 Inv. 13/16120-01
 n° 490

État III, c. 30/40–70/80 ap. J.-C. Réfections (fosse d'implantation de la base en molasse St 49)

Rome, Empire

CSI: 5451-3152.3:1
 Claude
 Rome, dupondius, 41–42 ap. J.-C.
 Av.: [TI] C[LAVDIVS] CAESAR AVG P M [TR P I]M[P (P P)]; tête à g., nue
 Rv.: [CERES – AV]GVSTA, S C (en exergue); Cérès assise à g. sur un trône ornamental, voilée et drapée, tenant deux épis de blé et une longue torche
R/IC I², p. 127, n° 94 ou p. 129, n° 110
 AE 10.05 g 26.5 x 27.6 mm 180 ° U 3/3 C 3/3
 Défauts techniques : flan étroit
 Inv. 13/16303-01
 n° 491



Fig. 129
 Insula 15. Trouvailles monétaires de l'état II.
 Échelle 1:1.

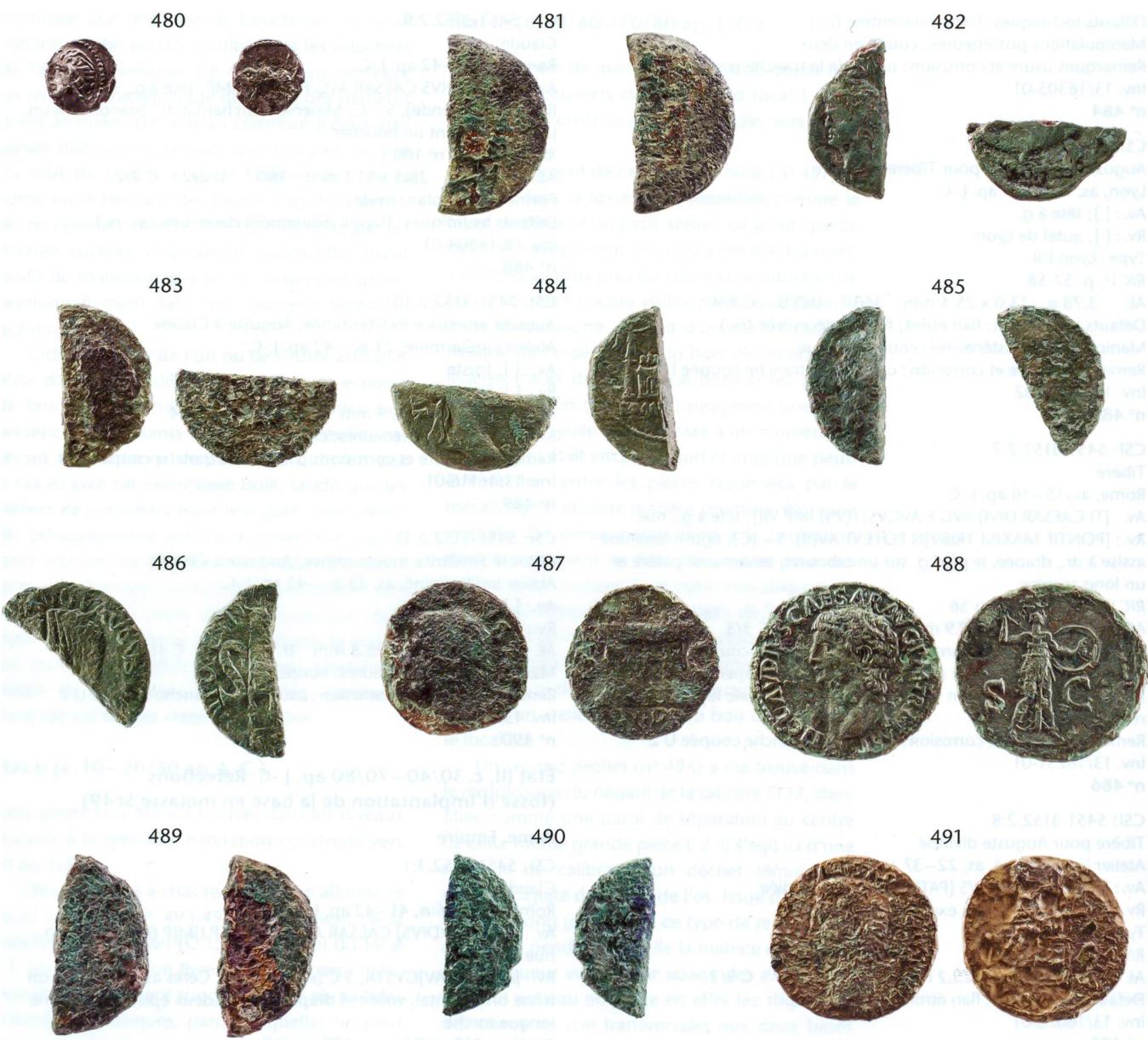


Fig. 130

Insula 15. Trouvailles monétaires de l'état III. Découvertes à Avenches. Échelle 1:1.

Les objets en os et en bois de cervidé

Aurélie Schenk

Les niveaux d'habitat précoces du secteur fouillé en 2013 dans l'*insula* 15 ont livré un lot peu important d'éléments de tabletterie en regard des phases d'occupation postérieures. En effet, sur un *corpus* global de 81 objets découverts au cours de cette intervention, seuls huit proviennent des états I, II et III concernés par cette étude. De manière générale, il s'agit de pièces relativement communes, rencontrées à Avenches et ailleurs durant les mêmes périodes, soit asso-

ciées à des activités domestiques ou artisanales, soit attestant de la transformation des matières dures animales (os – bois de cervidé – corne).

État I (c. 10 av.–10 ap. J.-C.)

Une seule pièce, un déchet, peut être attribuée à la première phase d'occupation (c. 10 av.–10 ap. J.-C.). Trouvée dans le comblement du fossé (C 30) de la voirie primitive, il s'agit d'une cheville osseuse de bovidé (n° 492; non illustré) sciée transversalement à la base, au niveau de l'os frontal. L'utilisation de la scie, comme l'atteste la présence de stries caractéristiques, écarte

d'emblée une découpe de boucherie, cet outil n'étant *a priori* jamais employé par les bouchers de l'époque romaine. Ce rejet est au contraire un témoin caractéristique du travail des matières dures animales, par ailleurs commun à deux artisanats distincts ne laissant que très peu ou pas du tout de traces, à savoir l'exploitation de la corne ou le tannage des peaux. Ces deux activités ne peuvent en effet être repérées que par les déchets qu'elles engendrent puisqu'elles tirent profit de matériaux qui ne se conservent qu'exceptionnellement dans nos contextes archéologiques.

L'identification de l'un ou de l'autre artisanat reste dans ce cas délicate. En effet, les espaces de tannerie sont habituellement assimilés à la présence d'imposants dépotoirs de chevilles osseuses et d'os longs de pattes, ce qui n'est pas le cas ici avec cet exemplaire isolé, tandis que les ateliers de cornetiers pour leur part, sont identifiés principalement grâce à la présence d'importants lots de chevilles osseuses sciées aux deux extrémités (un acte permettant de récupérer non seulement l'étui corné dans sa longueur, mais également de dégager le sommet vers la pointe qui est la partie pleine de la corne). L'extrémité distale de cette pièce étant érodée, l'artisanat dont elle est le rejet reste indéterminé.

État II (c. 10–20/30 ap. J.-C.)

Trois objets finis ont été trouvés dans les niveaux associés à la première habitation construite vers 10 ap. J.-C.

Deux aiguilles à chas rectangulaire allongé et bases obliques (n°s 493-494) proviennent de la couche d'occupation (C 157) sur le sol du local L 1. La présence d'un foyer contre la paroi méridionale de cette pièce suggère qu'elle abritait des activités domestiques, parmi lesquelles on peut évoquer, grâce à ces deux artefacts, celles liées au travail des textiles, tels que la couture, le matelas-sage ou encore la passementerie.

Il s'agit des aiguilles, tous types confondus, parmi les plus précoces découvertes à Avenches. En effet, les exemplaires les plus anciens avaient été jusqu'à présent mis au jour dans quelques rares contextes tibéro-claudiens. Dans la ville romaine, elles deviennent fréquentes surtout après le milieu du I^{er} s. ap. J.-C.²⁰².

Enfin, le troisième objet est un fragment de tige (n° 495), de section circulaire assez épaisse, mesurant un peu plus de 4 cm de long. Il a été découvert dans la pièce L 4 au cœur des déblais de l'incendie survenu aux alentours de 20/30 ap. J.-C. (C 67). Brisé aux deux extrémités, l'objet n'est plus identifiable : il peut tout aussi bien s'agir du corps d'une épingle ou d'une aiguille, que du manche d'un *cochlear*.

²⁰² Schenk 2008, p. 62-65.

²⁰³ Observations à la loupe binoculaire.

État III (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.)

Deux déchets de manufacture et trois objets finis ont été découverts dans le grand local L 2 du bâtiment reconstruit après l'incendie, vers 30/40 ap. J.-C.

Un fragment de calotte de cervidé (n° 497) se trouvait dans la fosse St 74, identifiée comme le foyer de forge d'un petit atelier. Le pivot (partie de la tête supportant les bois) a été scié transversalement au plus près du crâne et la suture entre les os frontaux encore visible révèle que l'animal a été abattu jeune. Il s'agit d'un déchet caractéristique de l'exploitation du bois de cervidé. Les légères traces de feu²⁰³ que portent les parties les plus fragiles (*spongiosa*) suggèrent que cette pièce a été rejetée dans la fosse à un moment où le sédiment était encore chaud et implique peut-être un lien entre les pièces façonnées par le métallurgiste et cette matière première d'origine animale. On pense notamment à la confection d'emmanchement en bois de cervidé pour des manches de couteau ou d'outils métalliques. En l'absence d'ébauches ou de ratés de fabrication associés, il est cependant impossible de déterminer quels pouvaient être précisément les objets fabriqués, ni de conclure avec certitude à la présence d'un atelier de travail du bois de cerf dans le local L 2.

Un second déchet (n° 496) a été trouvé dans le remplissage du négatif de la sablière St 17, identifiée comme une paroi de séparation au centre de cette même grande pièce L 2. Il s'agit ici d'une rondelle de calibrage, un déchet témoignant sans ambiguïté du travail de l'os. Issue d'un tronçon d'os long (diaphyse), ce type de rejet résulte de l'étape pendant laquelle la matrice est ajustée à la longueur voulue par sciage des extrémités. Ce petit anneau en porte en effet les stigmates : des traces de scie transversales aux deux bases et, sur la surface, les marques d'un épannelage effectué à un stade précoce de la chaîne opératoire. Si le travail de l'os peut être évoqué par la simple présence de ce déchet, il ne suffit pas non plus à localiser un atelier de tabletterie au sein de ce local. Il est également tout autant audacieux de conclure à un lien avec l'hypothétique exploitation du bois de cerf déjà évoqué dans le petit atelier de forge, localisé à proximité de l'accès au portique de rue.

Par ailleurs, les niveaux d'occupation situés dans la moitié nord de cet espace L 2, caractérisés par une succession de feuillettages très charbonneux résultant des activités liées aux grands foyers centraux (C 41, C 151 et C 171), ont livré deux objets de la vie quotidienne, ainsi qu'une pièce de nature indéterminée.

Le premier est une plaque mince de forme rectangulaire (n° 498), brisée dans la longueur et vers une extrémité. Taillée dans une portion de bois de cervidé, la face inférieure, irrégulièrement plane, présente la partie spongieuse de

l'intérieur du bois, tandis que la face supérieure, qui correspond à la surface naturelle légèrement arquée, mais non travaillée, porte un décor de doubles cercles pointés disposés grossièrement le long de l'axe médian. Une petite perforation centrale de forme quadrangulaire dont le pourtour est couvert d'oxydation laisse imaginer un moyen de fixation qui devait accueillir un rivet en fer de section carrée. On peut supposer que ce mode de rivetage ait pu être la cause de l'éclatement. Découverte isolée de son support et de toute autre association, il est impossible identifier la fonction de cette plaque. Elle peut être ornementale et avoir été montée, à la manière d'une applique, à la suite d'autres éléments en bandeau sur un cadre de mobilier ou de coffret. En paire et assemblée autour d'une soie plate, elle peut également avoir constitué le manche d'un canif, d'un ustensile ou d'un petit outil dont l'utilisation ne nécessitait ni force, ni pression.

Le deuxième objet est un dé (n° 500), pièce emblématique de la pratique des jeux de hasard ou de plateau à l'époque romaine. De forme grossièrement cubique car déformé par le feu, cet exemplaire est brisé par la moitié. Si le chiffrage est en principe disposé de manière à ce que la somme des deux faces opposées soit égale à 7, la numérotation est ici irrégulière (2-1; 6-4; 5-3), simple étourderie de l'artisan ou volonté d'en faire une pièce unique ? Mais là n'est pas son unique particularité. En effet, à la différence des modèles que compte la collection du MRA dont les côtés mesurent entre 12 et 18 mm²⁰⁴, cet exemplaire, avec ses dimensions inférieures à 8 mm, peut être qualifié de dé miniature. Relativement rares dans les provinces du nord de la Gaule, il semble que ce type soit beaucoup plus fréquent dans les régions du sud-est, mais seulement à partir des II^e

III^e s. ap. J.-C.²⁰⁵. L'exemplaire d'Avenches, trouvé dans un contexte tibéro-claudien, pourrait donc être qualifié de singulier et de précoce.

La raison de cette petite taille reste inconnue. Dans son étude sur les dés miniatures de Nîmes, Y. Manniez évoque avant tout des motifs de rentabilité, car à partir d'une même pièce d'os, un plus grand nombre d'exemplaires pouvaient être produits. Il suggère également que ça pouvait être la solution pour transporter et dissimuler plus facilement les dés à une période où les jeux de hasard étaient réglementés ou prohibés par les lois²⁰⁶.

Enfin, le remblai C 151 a livré le fragment d'un petit os long à paroi très fine qui a été aménagé (n° 499)²⁰⁷, mais dont l'identification reste énigmatique. L'extrémité conservée a en effet été séparée de son épiphysé et présente un bel arrondi d'usure. Deux perforations circulaires s'affrontent à quelques 1 à 2 mm de cette extrémité. On peut encore observer la marque d'accroche (fine incision préalable) qui a permis d'orienter le forage pratiqué à partir des deux côtés (et non traversant). Le reste de la surface n'est pas travaillé, mais présente un beau lustre. Ce type d'os fait penser à celui utilisé pour les petits sifflets, bien que la perforation traversante ne soit pas compatible avec une telle identification. Nous proposons donc d'y voir un trou de suspension, mais sans parvenir à identifier la fonction de cet objet.

204 Schenk 2008, p. 77.

205 Manniez 2010, p. 18-22.

206 Manniez 2010, p. 20.

207 Il s'agit vraisemblablement d'un os long de petit volatile; l'identification archéozoologique de ce corpus n'a cependant pas été réalisée.

Catalogue

État I (c. 10 av.–10 ap. J.-C.)

492 Cheville osseuse de corne de bovidé sciée perpendiculairement à la base, au niveau de l'os frontal. Deux pans parallèles de sciage. Le plan de sciage est brisé sur la moitié du diamètre. L'extrémité du côté de la pointe est très érodée. Diam. base sciée 4,1 x 5,3 cm; long. conservée 9,2 cm. Voirie, C 30 inf. (rempl. fossé route). Inv. 13/16262-01 (non illustr.).

État II (c. 10–20/30 ap. J.-C.)

493 Aiguille à sommet ogival peu développé et chas rectangulaire allongé avec bases biseautées. Le corps, de section circulaire et brisé avant la pointe, s'amincit vers le sommet et après le chas. Ce dernier est décentré et désaxé par rapport à l'axe longitudinal. Polissage soigné et usure visible. Long. (5,45) cm; haut. sommet 0,3 cm; diam. max. 0,34 x 0,37 cm; long. chas. 0,53 (1,1) cm; larg. chas 0,15 cm. Schenk 2008: type 3.10.3c. L 1, sous St62, C 157 (occupation). Inv. 13/16025-01.

494 Aiguille à sommet pyramidal et chas rectangulaire allongé avec bases obliques. Le corps, de section grossièrement circulaire, est légèrement plus épais au niveau du chas, mais également légèrement arqué au même endroit. Le corps, brisé vers la pointe,

est poli, mais les facettes de dressage sont toujours perceptibles. Long. (7,63) cm; haut. sommet 0,26 cm; diam. max. 0,42 x 0,47 cm; long. chas 0,6 (1,36) cm; larg. chas 0,14 cm. Schenk 2008: type 3.10.3b. L 1, sous St62, C 157 (occupation). Inv. 13/16025-02.

495 Fragment de tige de nature indéterminée (épingle?, aiguille?, cochlair?) brisé aux deux extrémités et caractérisé par un diamètre relativement important. Le polissage est très soigné. Long. (4,12) cm; diam. max. 0,5 cm. Schenk 2008: type 8.6. L 4E, C 67 (remblai de matériaux de démolition incendiée). Inv. 13/16146-01.

État III (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.)

496 Petit cylindre creux, de section ovale et de profil rectangulaire. Les deux extrémités sont sciées grossièrement et plusieurs plans d'attaque sont visibles, ainsi qu'une grosse esquille sur une extrémité due au détachement par bris. La paroi interne présente encore du *spongiosa*, tandis que la paroi externe présente de larges facettes verticales résultant d'une opération d'épannelage. Diam. max. 2,3 x 3,3 cm; haut. 1,65 cm. Schenk 2008: type 9.4h. L 2N, St 17 (paroi interne dans L 2). Inv. 13/16035-01.

497 Fragment de calotte crânienne; pivot scié à la base du merrain. Long. crâne 5,6 x 6,6 cm; diam. pivot 2,9 x 3,57 cm. Schenk 2008: type 9.1b. L 2SW, St 74. Inv. 13/16055-01.

498 Plaque de forme rectangulaire brisée vers une extrémité et dans le sens de la longueur au niveau d'une perforation. Cette dernière présente une forme sub-quadrangulaire, ainsi que des traces de corrosion attestant la présence d'un clou ou d'un rivet. L'extrémité conservée semble arrondie d'usure. La face supérieure, correspondant à la surface naturelle de l'os et polie d'usure, et ornée d'un décor composé de quatre doubles cercles pointés, grossièrement alignés sur la ligne médiane. La face arrière, très irrégulière, présente le *spongiosa*, ainsi que des marques de ciseau sur une tranche. La plaque présente un profil en D aplati. Long. conservée 5,74 cm; larg. 1,25-1,46 cm; ép. 0,55 cm. Schenk 2008: type 3.1.9a. L2W, C41 sous M12. Inv. 13/16078-02.

499 Indéterminé. Fragment (brisé dans le sens de la longueur) d'un petit os long à paroi très fine. L'extrémité conservée a été sciée perpendiculairement et présente un très bel arrondi d'usure. Une petite perforation circulaire visible sur les deux faces est disposée à 1-2 mm de cette extrémité. Une marque d'accroche (minuscule incision) pour la perforation a été pratiquée sur un côté. La surface de l'os est patinée (d'usure?). Long. conservée 4,7 cm; diam. env. 1,3 cm; diam. perf. 0,3 cm. L 7/L 2NW, C 151 (remblai). Inv. 13/16108-01.

500 Minuscule dé plein, brûlé et déformé par le feu. Environ 1/3 de l'objet est brisé, une face entière étant manquante. Les angles et les arêtes sont encore vifs. Le chiffrage est marqué par des cercles pointés bien définis sur certaines faces, partiellement effacé par le feu sur les autres faces. Le chiffrage est irrégulier, car les faces 6 et 4 s'affrontent, ainsi que les faces 2 et 1 et 3 et 5. 0,77 x 0,67 x (0,6) cm. Schenk 2008: type 4.2.1. L 2NW, C 171, tamisage (occupation). Inv. 13/16111-01.

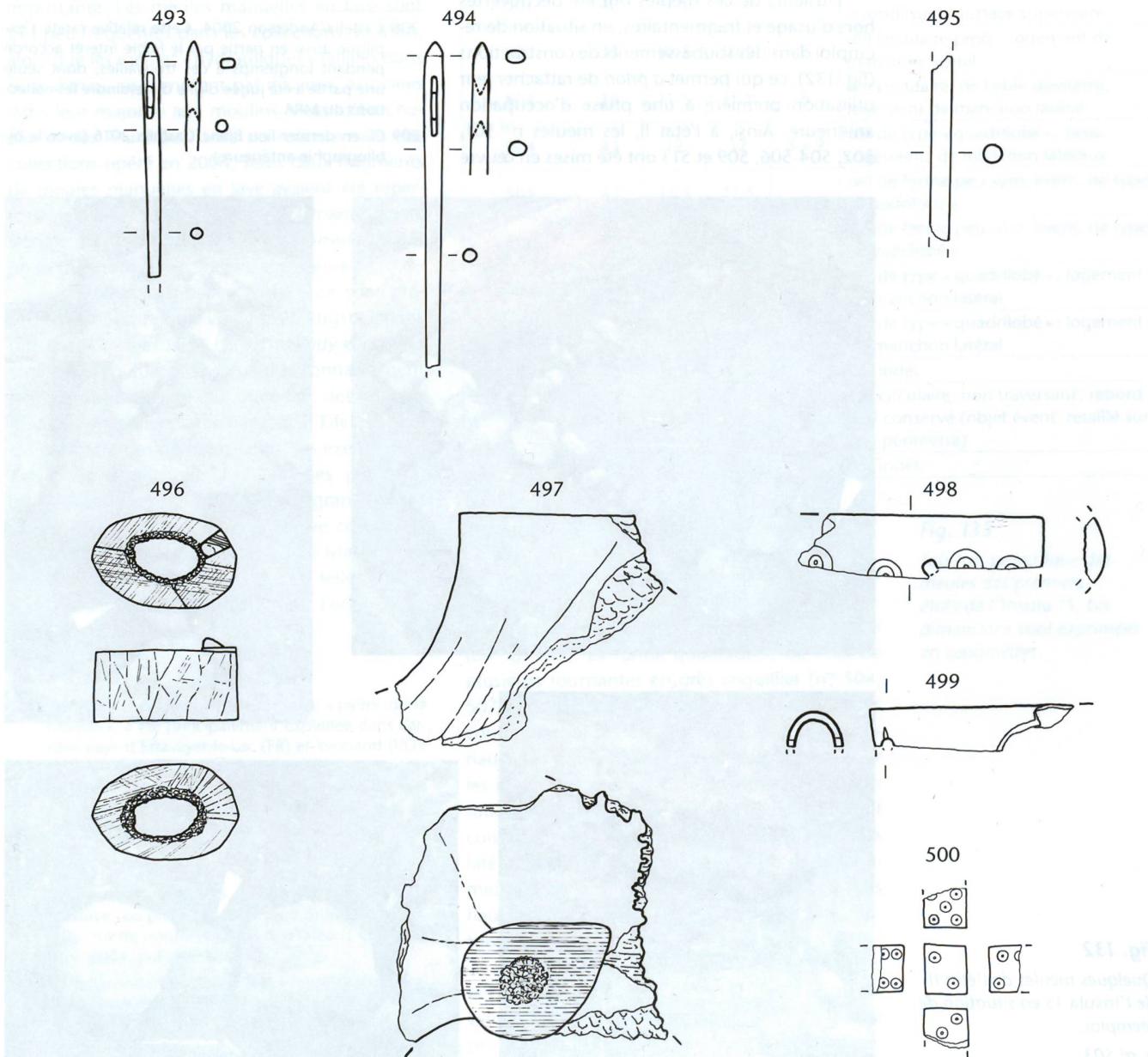


Fig. 131

Insula 15. Objets en os. N°s 493-495: état II; n°s 496-500: état III. Échelle 2:3 (n° 500: 1:1).

meules qui appartiennent à une autre époque que l'habitation. Ces meules sont en effet associées à un état de l'insula 15 antérieur au second état de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Elles ont été utilisées dans la construction de l'habitation, mais elles ont également été déposées dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation.

Les instruments de mouture en pierre

Daniel Castella

Introduction

Le secteur de l'*insula* 15 fouillé en 2013 a livré, pour les états II (c. 10–20/30 ap. J.-C.) et III (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.), une intéressante série de meules manuelles entières ou fragmentaires, ainsi qu'un mortier en pierre. Quoique modeste en apparence, le nombre de ces instruments domestiques est, pour Avenches, inhabituellement élevé: ils ne sont en effet pas très nombreux en ville²⁰⁸, ce qui s'explique sans doute en partie par l'existence de meuneries hydrauliques en périphérie de la ville, qui alimentent le marché local au moins dès le milieu du I^{er} s. ap. J.-C.²⁰⁹.

Plusieurs de ces meules ont été découvertes hors d'usage et fragmentaires, en situation de réemploi dans des soubassements de constructions (fig. 132), ce qui permet *a priori* de rattacher leur utilisation première à une phase d'occupation antérieure. Ainsi, à l'état II, les meules n°s 501, 502, 504-506, 509 et 513 ont été mises en œuvre

dans des solins de fondation de diverses cloisons de l'habitation. La meule entière n° 503, déposée à plat contre une cloison du même état, a probablement aussi servi de soubassement pour un élément vertical, tout comme les deux tournantes n°s 507 et 508, posées l'une sur l'autre dans un angle du local L 4. Pour l'état III, la meule n° 512, associée à une série de trous de poteau, paraît également avoir eu une fonction porteuse. La période d'utilisation de la plupart de ces instruments de mouture se situe donc à la période augustéenne.

Origine des matériaux

La grande majorité des meules a été façonnée dans du grès coquillier, une roche de la région aux vertus abrasives, particulièrement

208 Castella/Anderson 2004. Cette relative rareté s'explique aussi en partie par le faible intérêt accordé pendant longtemps à ces trouvailles, dont seule une partie a été jugée digne de rejoindre les collections du MRA.

209 Cf. en dernier lieu Blanc/Castella 2016 (avec la bibliographie antérieure).



Fig. 132

Quelques meules de l'état II de l'*insula* 15 en situation de réemploi.

a n° 503

b n° 506

c n°s 507 et 508

d n° 510

adaptées à cette fonction (fig. 133)²¹⁰. Près de 90% des meules du MRA sont taillées dans ce matériau, exploité dès La Tène finale.

La meule n° 502 est en granit, une roche utilisée occasionnellement sur le Plateau suisse – où elle est présente dans les dépôts morainiques – pour la réalisation de meules manuelles et « hydrauliques »²¹¹.

Enfin, deux exemplaires ont été réalisés en lave vacuolaire, un matériau exogène extrait notamment dans le massif de l'Eifel en Allemagne occidentale et dans le Massif Central français. L'une des meules (n° 514) a été débitée en multiples petits fragments. La présence d'un petit rebord supérieur saillant permet cependant de reconnaître une meule tournante. La seconde (n° 501) est aussi une tournante (*catillus*) très fragmentaire qui se distingue par une hauteur assez importante. Les meules manuelles en lave sont très peu fréquentes dans les collections du MRA, alors que les meules « hydrauliques » taillées dans ce matériau, se comptent par dizaines, associées dans leur majorité aux moulins à eau d'*En Châplix* et des *Tourbières*. Lors du recensement des collections opéré en 2004, seuls deux fragments de meules manuelles en lave avaient été répertoriées²¹². L'une d'elles est une tournante qui se signale, comme les exemplaires de l'*insula 15*, par un petit rebord sur sa surface supérieure.

Les meules manuelles en lave ne sont présentes en nombre qu'à *Vindonissa*, Augst et, dans une moindre mesure, à *Lausanne-Vidy* et dans la région lémanique²¹³. Si on peut raisonnablement penser que l'origine du matériau des meules des deux premiers sites cités est l'Eifel, il n'en est peut-être pas de même pour les exemplaires de Suisse occidentale. Les analyses pétrographiques réalisées sur les meules de grand format d'Avenches ont en effet montré que ces roches avaient été extraites de carrières du Massif Central²¹⁴. Quoi qu'il en soit, seules de telles études permettraient de se prononcer sur l'origine des meules manuelles de l'*insula 15*.

²¹⁰ Cette roche, également dénommée « pierre de la Molière », a été principalement exploitée dans l'arrière-pays d'Estavayer-le-Lac (FR) et Yvonand (VD), au sud-ouest du lac de Neuchâtel. Deux carrières de meules d'époque romaine y sont connues, à Chavannes-le-Chêne (VD) et à Châbles (FR). Cf. Castella/Anderson 2004, en partic. p. 144-145.

²¹¹ Le granit a été utilisé pour env. 5% des meules manuelles avichoises recensées en 2004 (Castella/Anderson 2004, p. 120-121 et fig. 7). On le retrouve, en proportion presque toujours minoritaire, sur de nombreux sites du Plateau: Anderson et al. 2004, p. 9-10 et fig. 10.

²¹² Castella/Anderson 2004, n°s 64 (meule dormante) et 132 (meule tournante).

²¹³ Cf. Anderson et al. 2004, p. 12-13 et fig. 13.

²¹⁴ Cf. en dernier lieu Serneels 2011 (avec les références antérieures).

²¹⁵ Castella/Anderson, 2004, p. 126-128 et fig. 16, formes A (quadrilobée) et C (circulaire).

N°	Inv.	État	Type	Matériau
501	13/16131-03	II	meule tournante	lave
502	13/16282-01	II	meule tournante	granit
503	13/16281-01	II	meule tournante	grès coquillier
504	13/16283-01 à -04	II	meule tournante	grès coquillier
505	13/16285-01	II	meule tournante	grès coquillier
506	13/16280-01	II	meule tournante	grès coquillier
507	13/16286-01	II	meule tournante	grès coquillier
508	13/16286-02	II	meule tournante	grès coquillier
509	13/16131-02	II	meule tournante	grès coquillier
510	13/16131-01	II	meule dormante	grès coquillier
511	13/16278-01	II	meule dormante	grès coquillier
512	13/16057-01	III	mortier	grès coquillier
513 (non ill.)	13/16131-04	II	meule tournante	grès coquillier
514 (non ill.)	13/16113	III	meule tournante	lave

N°	Diam. max.	Haut. max.	Haut. bord	Diam. œil	Description
501	42	17.5	17.5		œil indét.; bord haut; petit rebord arrondi sur la surface supérieure
502	38	10.5	10.5	8	œil circulaire prob.; logement de manchon latéral
503	36	11.5	11.5	6	œil circulaire, de faible diamètre; logement de manchon latéral
504	43	12	12	8 x 9	œil de type « quadrilobé »; deux logements de manchon latéraux
505	42	11.5	11.5		œil de forme peu sûre, évent. de type « quadrilobé »
506	40	10.5	10.5		œil de forme peu sûre, évent. de type « quadrilobé »
507	43	9	9		œil de type « quadrilobé »; logement de manchon latéral
508	45	10	10	10 x 9.5	œil de type « quadrilobé »; logement de manchon latéral
509	43	9.5	9.5		œil indét.
510	>39	14.2		4	œil circulaire, non traversant; rebord mal conservé (objet évent. retaillé sur son périmètre)
511	43	8	9.5		œil indét.

Typologie

Du point de vue de leurs dimensions et de leur morphologie, les meules mises au jour ne présentent pas de caractéristiques bien particulières (cf. fig. 133). La forme quadrilobée de l'œil de plusieurs tournantes en grès coquillier (n°s 504, 507 et 508 et peut-être 505 et 506) est la plus courante pour les meules taillées dans ce matériau, alors que la forme circulaire est la règle pour les meules en granit (n° 502), plus rare pour les tournantes en grès (n° 503)²¹⁵. Quand ils sont conservés, les logements de manchon sont tous latéraux. La meule n° 504 présente deux logements successifs, le second, creusé un peu plus haut, ayant remplacé le premier après une rupture de la pierre.

L'objet le plus original de la série est un mortier en grès coquillier (n° 512), taillé dans un cylindre d'un diamètre d'env. 35 cm. Le fond a probablement été percé au moment de son réemploi. Cet ustensile, qui a dû servir au broyage de denrées alimentaires au moyen d'un pilon, est doté d'un déversoir comme les mortiers en

Fig. 133

Tableau synoptique des meules des premiers états de l'insula 15. Les dimensions sont exprimées en centimètres.

NET.ppt
2.1.indd3

céramique. Des récipients en pierre de même fonction sont attestés ça et là dans les provinces romaines, mais rares sont les recherches qui leur ont été consacrées²¹⁶.

Conclusion

La découverte d'une série de meules en réemploi dans les plus anciennes habitations du quartier, datées de la fin de la période augustéenne (état II), jette un éclairage sur les activités domes-

tiques, culinaires, voire artisanales (boulangerie?), antérieures à ces premières maisons (état I) et vraisemblablement contemporaines de la mise en place de la trame urbaine. De toute évidence et assez étonnamment, les activités édilitaires privées ne démarrent que très progressivement à l'intérieur des *insulae*, ce que suggère également l'examen des macrorestes végétaux associés à l'état I (cf. annexe 7, p. 165-166).

²¹⁶ Cf. Bertrand/Tendron 2012 pour la province d'Aquitaine.

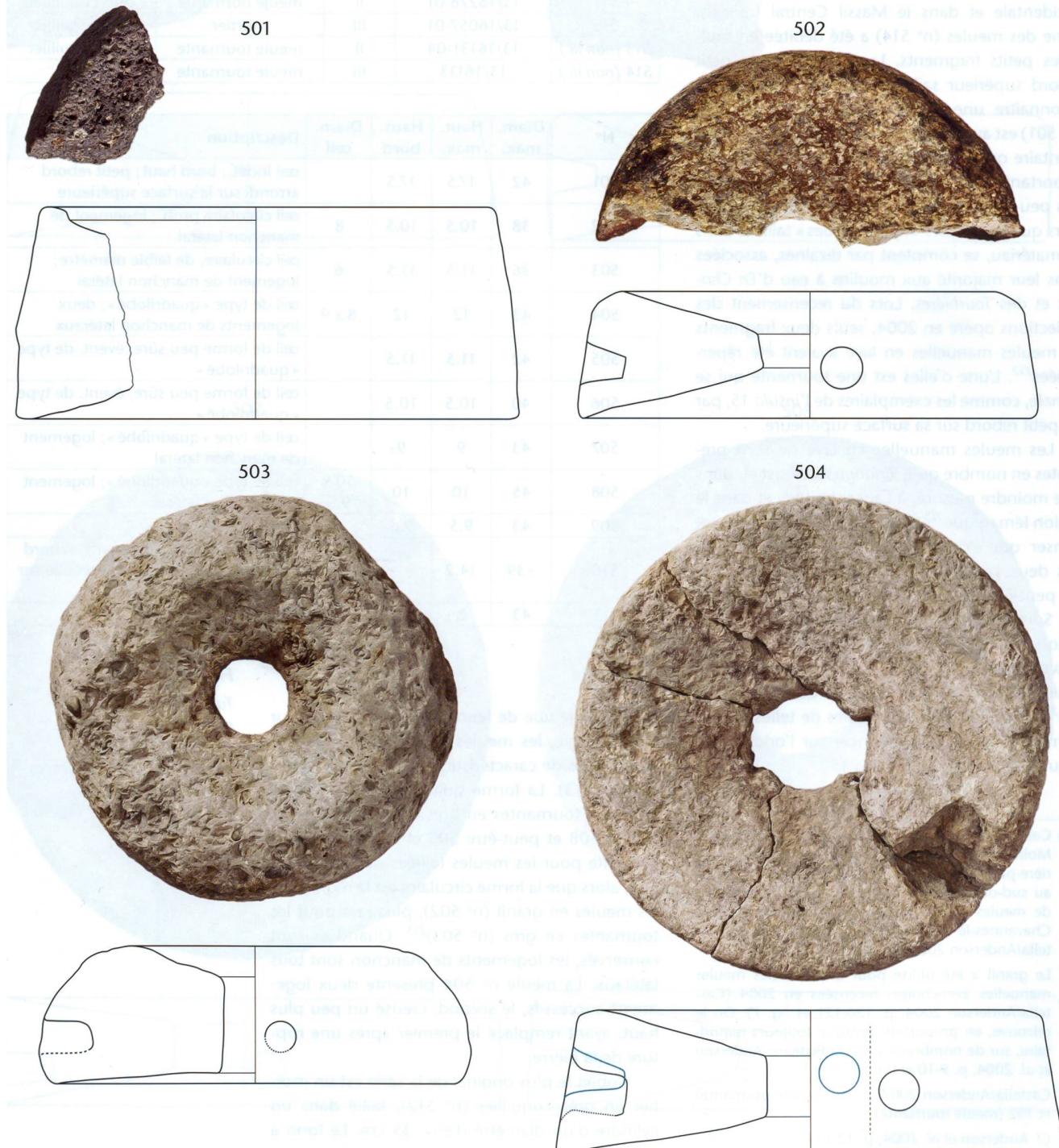


Fig. 134

Insula 15. Meules tournantes en lave (n° 501) en granit (n° 502) et en grès coquillier (n° 503-504). Les n° renvoient au tableau fig. 133.
Échelle 1:5.

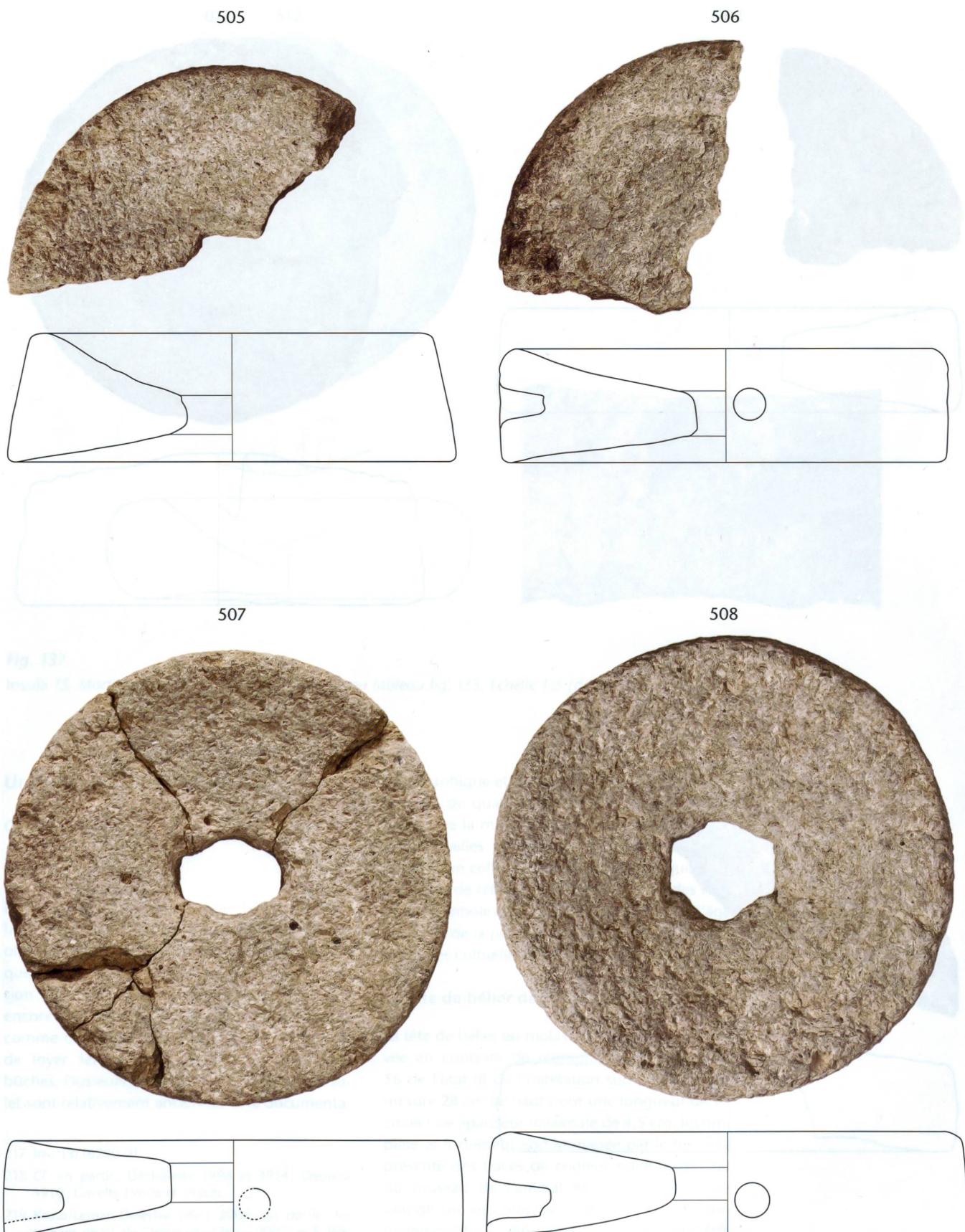


Fig. 135

Insula 15. Meules tournantes en grès coquillier. Les n°s renvoient au tableau fig. 133. Échelle 1:5.

Fig. 135

Insula 15. Meules tournantes en grès coquillier. Les n°s renvoient au tableau fig. 133. Échelle 1:5.



Fig. 136

Insula 15. Meules tournante (n° 509) et dormantes (n°s 510-511) en grès coquillier. Les n°s renvoient au tableau fig. 133. Échelle 1:5.

La tête de bœuf de l'insula 15

512

Une seconde tête de bœuf en grès coquillier a été trouvée en 1979 dans un autre contexte à l'intérieur de la ville à cause d'une absence de contexte archéologique et d'origine inconnue.

22

b

et

m

d

e

f

g

h

i

j

k

l

m

n

o

p

q

r

s

t

u

v

w

x

y

z

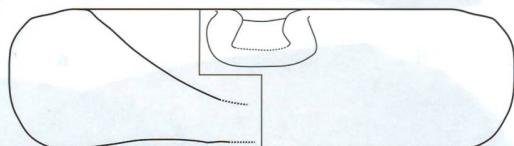


Fig. 137

Insula 15. Mortier en grès coquillier. Le n° renvoie au tableau fig. 133. Échelle 1:5 (détail: 1:2).

Une tête de bœuf en molasse

Caroline Kneubühl

Introduction

La découverte d'une tête de bœuf en molasse²¹⁷ lors des fouilles de 2013 dans l'insula 15 offre l'occasion de se repencher sur la double question de la fonction pratique et de la dimension symbolique de ce type d'objets décorés encore mal connus, communément interprétés comme des chenets, c'est-à-dire des accessoires de foyer servant à soutenir et/ou retenir les bûches. Plusieurs des études effectuées sur ce sujet sont relativement anciennes et la documenta-

tion graphique et photographique des objets est souvent de qualité médiocre²¹⁸. S'ajoute à cela le fait que la majorité d'entre eux est constituée de trouvailles hors contexte. Cependant, une publication collective de 2007 apporte quelques éléments de réflexion suggestifs autour des rites et des symboles du feu dans les tombes de l'âge du Fer et de la période romaine, ainsi que sur les pratiques cultuelles liées au foyer domestique²¹⁹.

La tête de bœuf de l'insula 15

La tête de bœuf en molasse (fig. 138) a été trouvée en contexte de réemploi dans le foyer St 56 de l'état III de l'habitation sud-ouest²²⁰. Elle mesure 28 cm de haut pour une longueur de 33 cm et une épaisseur maximale de 4,5 cm. Incomplète et fortement endommagée par le feu, elle présente des traces de couleur noire au niveau du museau de l'animal et de couleur rouge orangé sur les côtés. Le côté droit (c) est complètement brisé, ainsi que l'arrière du bloc (d), là où devait se prolonger le cou de l'animal. Son contact avec le feu a eu pour conséquence d'endommager fortement les parties sculptées. Sur la face gauche du bloc (a), on observe une corne fragmentaire en forme de volute, caractéristique

217 Inv. 13/16290-01.

218 Cf. en partic. Déchelette 1898 et 1914; Deonna 1910; Gavelle 1960a et 1960b.

219 Kruta/Leman-Delerive (dir.) 2007, en partic. les articles de W. de Clercq (de Clercq 2007) et E. Warembol (Warembol 2007). On peut mentionner en outre un travail universitaire récent consacré au motif du bœuf dans l'art celte, incluant un recensement des chenets en pierre et en terre cuite: Cluytens 2008.

220 Cf. supra, p. 22 et fig. 24 et 74.

à tête de bétier de l'insula 3

ne seconde tête de bétier (fig. 139) trouée à 1979 dans un autre quartier d'habitation de ville, à savoir l'insula 3, constitue un parallèle à ce second exemplaire. L'absence de dégagement pour la tête de bétier de l'insula 3 nous permet de penser que cette dernière a été intégrée dans une construction ou un aménagement plus tardif.

Il s'agit donc d'un cas où l'animal n'a pas été intégré dans une construction mais a été conservé.

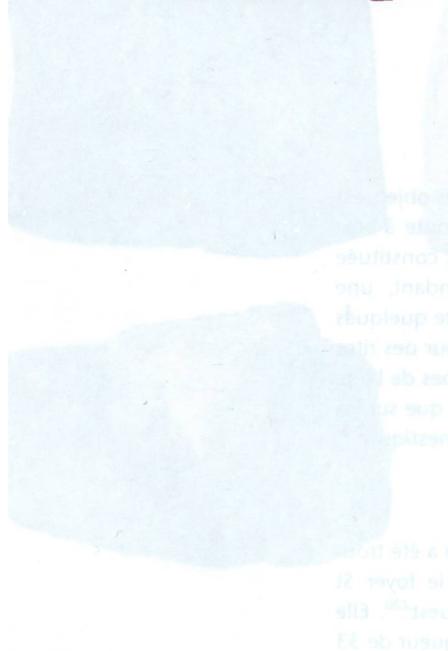
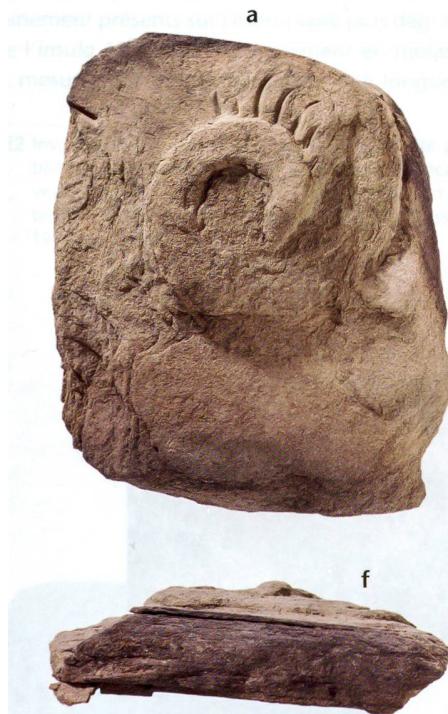


Fig. 138

Tête de bétier en molasse de l'insula 15 d'Avenches. MRA, inv. 13/16290-01. Échelle 1:5 (face a agrandie, en bas à droite: 1:3).

Fig. 139

Tête de bétier en molasse de l'insula 3 d'Avenches. MRA, inv. 13/16290-01. Échelle 1:5.

de l'animal. Les deux cornes sont bien visibles et leur position est identique à celle de la tête de bétier de l'insula 3. La tête de bétier de l'insula 3 a été conservée dans un état assez bon.



des têtes de bétier, qui se déroule au-dessus de la bouche de l'ovidé marquée par une légère incision de part et d'autre du bloc. On devine la naissance de deux cornes au sommet du crâne (e), ce qui démontre que les deux faces du bloc étaient sculptées. Les yeux de l'animal n'ont pas été taillés ou, du moins, aucune trace n'est visible. L'utilisation de la peinture pour dessiner les yeux ainsi que certains autres détails est une éventualité à ne pas exclure bien qu'aucune trace de pigment

n'ait été observée. Son contexte de découverte, en réemploi, fournit quelques informations relatives à sa datation. Cette tête a probablement été en fonction dans son contexte d'origine avant 30/40 ap. J.-C., date de la construction de l'habitation dans laquelle elle a été réutilisée²²¹.

221 Cf. supra, p. 31 et 39.

La tête de bélier de l'*insula* 3

Une seconde tête de bétier (fig. 139), trouvée en 1979 dans un autre quartier d'habitation de la ville, à savoir l'*insula* 3, constitue un parallèle intéressant, permettant de restituer des traits certainement présents sur l'exemplaire plus dégradé de l'*insula* 15²²². Elle est également en molasse et mesure 28,8 cm de haut pour une longueur

222 Inv. 79/14559. La fouille de 1979 n'a pas été publiée et aucune information précise sur la découverte n'est disponible dans la documentation de terrain. Cette trouvaille a été publiée par Bossert 1998, p. 156, Rs 77.

de 25 cm et une épaisseur maximale de 14 cm. Elle présente aussi quelques traces de l'action du feu, visibles sur la corne conservée et à l'arrière du cou au niveau de la cassure. Son meilleur état de conservation permet d'observer quelques épaulefrures sur la corne conservée, en forme de volute, visible du côté gauche (a). On remarque une cassure à l'arrière du cou de l'animal : le bloc devait se prolonger et former une sorte de courbe donnant un mouvement dynamique à la tête légèrement inclinée vers la gauche. Les incisions marquant la corne du bétail sont assez nettes et régulières. Celles qui se trouvent au niveau inférieur de la corne sont moins bien travaillées et par

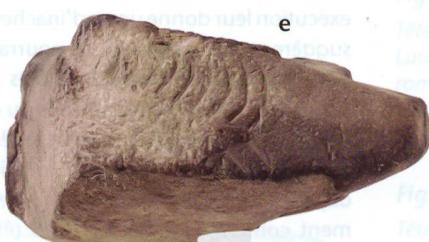


Fig. 139

Tête de bétail en molasse de l'insula 3 d'Avenches.
MRA, inv. 79/14559. Échelle 1:5 (face agrandie,
en bas à droite: 1:3).

endroits irrégulières. Les entailles supérieures de la corne ont été retravaillées avec plus de soin et ont été arrondies. Sur la face droite du bloc (c), un segment de corne est encore visible, confirmant que les deux côtés du bloc ont été sculptés. Au sommet du crâne (e), on observe d'ailleurs la naissance des deux cornes avec quelques incisions marquant la fourrure. Les yeux n'ont également pas été taillés. Des traces d'outils sont visibles sous le cou de l'animal dans la partie incurvée (b). Le contexte de découverte livre, semble-t-il, une datation dans le deuxième tiers du I^e s. ap. J.-C.²²³.

Le rendu des deux têtes est très stylisé et leur exécution leur donne un air d'inachevé. Ce constat suggère un travail local et pourrait s'expliquer par l'habitude de travailler le bois plutôt que la pierre qui caractérise les artisans du début du I^e s. ap. J.-C. Cela dit, la sobriété de la réalisation tient essentiellement au caractère fonctionnel de ces objets. De facture presque similaire et apparemment contemporaines, les deux têtes de bétiers ont vraisemblablement été taillées par le même atelier, autorisant à envisager une possible fabrication en série. L'étude des exemplaires avenchois s'avère difficile du fait de leur état de conservation et de leurs contextes de découverte. M. Bossert, qui s'est brièvement penché sur la tête de bétier de 1979, a proposé d'y voir un élément de décor d'angle d'autel, tels ceux des autels funéraires à guirlande d'époque claudienne²²⁴. C. Neukom, qui a publié trois autres têtes de bétiers du Plateau suisse, conteste l'identification avancée par M. Bossert, sans apporter pour autant d'interprétation et laisse la question ouverte²²⁵.

Parallèles en Suisse et à l'étranger

Une tête de bétier anciennement découverte à Baden (AG) (fig. 140) apporte des éléments d'information permettant une possible restitution de la tête de bétier de l'*insula* 15²²⁶. W. Deonna, citant M. Schröder, donne quelques indications sur son contexte de découverte²²⁷. Cet exemplaire a été trouvé dans les ruines d'une maison romaine d'*Aquae Helveticae* en 1893. Cette tête de bétier en grès présente quelques taches sombres sur la nuque (apparemment liées à l'action du feu). Cet exemplaire est composé de deux pièces. Le côté droit du cou est partiellement cassé par contre celui de gauche est bien taillé. Les cornes de la face gauche sont bien conservées mais le dessous est grossièrement taillé. Les yeux ont été taillés sous la forme de perforations circulaires. Cette tête d'ovidé repose sur une base conique allongée qui s'élargit vers le bas. Le dos se prolonge tout droit vers la base. Le bas du bloc est de section quadrangulaire et mesure 22 cm de haut pour une hauteur totale de 70 cm. M. Schröder suggère que cette partie inférieure devait être enterrée. Peu après, E. Espérandieu documente cette trouvaille par un croquis et propose d'y voir un élément de chenet à tête de bétier²²⁸.

Dans le canton de Vaud, quatre autres têtes de bétier sont recensées à ce jour, toutes découvertes dans le *vicus* de *Lousonna-Vidy*. Deux exemplaires ont été découverts probablement entre 1934 et 1940 dans la zone de l'actuel musée romain et de la promenade archéologique²²⁹.

La première tête de bétier est intéressante (fig. 141). Elle est en grès de couleur grise et porte des traces de feu rougeâtres. Une partie de



Fig. 140

Tête de bétier en grès de Baden (AG). Musée national suisse, Zurich, inv. 12156. Hauteur 68 cm.

223 Bossert 1998, p. 156, n. 17.

224 Bossert 1998, p. 156, Rs 77.

225 Neukom 2002, p. 63-64.

226 Musée national suisse, Zurich, inv. 12156.

227 Deonna 1910, p. 12-14. W. Deonna livre plusieurs propositions sur la fonction de l'objet. La première est d'y voir l'attribut du dieu Hermès, protecteur des demeures, notamment contre les voleurs. Il se demande s'il ne faut pas y voir une forme théoromorphe de la divinité. La tête de bétier aurait remplacé Hermès et aurait été placée près de l'entrée de la demeure pour la protéger. Toutefois, il préfère y reconnaître un élément de chenet en faisant référence à l'étude de J. Déchelette (Déchelette 1898, p. 63 et 245). La fonction de chenet expliquerait les traces de l'action du feu visibles au dos de l'animal.

228 Espérandieu, *Recueil VII*, 1918, p. 121, n° 5456, cité par Gavelle 1960b, p. 429-430.

229 Neukom 2002, p. 64, n° 31 et 32.

la tête et du cou de l'animal sont conservés. Le côté gauche est moins bien préservé : des parties de la corne sont manquantes et seul son contour est visible. De l'autre côté, la corne, de forme hélicoïdale, contraste avec l'exécution simple du reste de la tête de l'animal. Le museau de l'animal est anguleux et sa bouche marquée par une incision. Par son style d'exécution, cette tête se rapproche de celle trouvée en 1979 à Avenches.

La deuxième tête de bétail trouvée, d'après C. Neukom, au même endroit à Vidy (fig. 142) est en très mauvais état. Elle est également taillée dans un grès gris. Il ne reste que la partie supérieure de l'animal, ainsi qu'une partie du cou. Une petite partie de la voûte crânienne est visible avec la naissance de ce qui ressemble à deux cornes séparées par une ligne. C. Neukom indique que des traces de l'action du feu rouges et noires sont visibles au niveau des cornes.

Les deux autres exemplaires sont des trouvailles plus récentes. Mis au jour en 1984²³⁰, le premier ne fournit guère d'informations complémentaires en raison de son très médiocre état de conservation (fig. 143). Portant lui aussi les traces de l'action du feu, ce bloc de molasse a été réemployé dans l'aménagement d'un puits au III^e s. ap. J.-C. Le second a été recueilli en 2015 lors des fouilles menées par l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité (IASA) de l'Université de Lausanne sur le site du *Boulodrome* (fig. 144). La tête est en molasse et a été découverte dans un local incendié, à proximité d'un foyer dans un contexte comparable à ceux des *insulae* 15 et 3 d'Avenches²³¹. Elle présente également la corne enroulée caractéristique du bétail, mais d'une facture différente²³².

Ces têtes de bétail présentent des similitudes iconographiques et «stylistiques». Elles montrent toutes des cornes taillées en volute ou

²³⁰ Inv. 2582/2. Paunier 1984, p. 25-27, fig. 19, p. 27 et n° 180.

²³¹ Inv. VB15.700.41. Lanthemann et al. 2015, p. 66, fig. 4.6; Fuchs 2016, p. 110.

²³² Lanthemann et al. 2015, p. 66.



Fig. 141

Tête de bétail en grès de Lausanne-Vidy. Musée romain de Vidy, inv. 4391. Hauteur conservée 18,5 cm.



Fig. 143 (en bas à gauche)

Tête de bétail en molasse de Lausanne-Vidy. Musée romain de Vidy, inv. 2582/2. Échelle 1:4.

Fig. 144 (en bas à droite)

Tête de bétail en molasse de Lausanne-Vidy. Inv. VB 15.700.41.

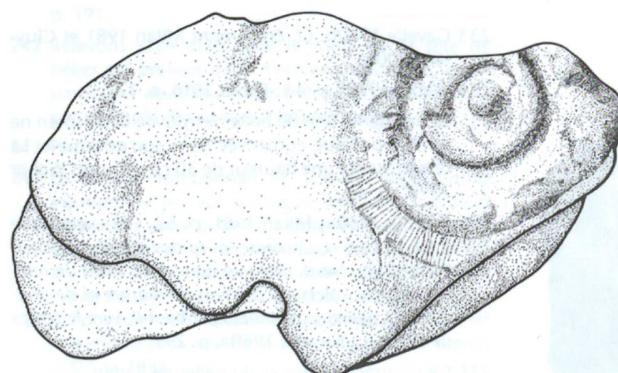
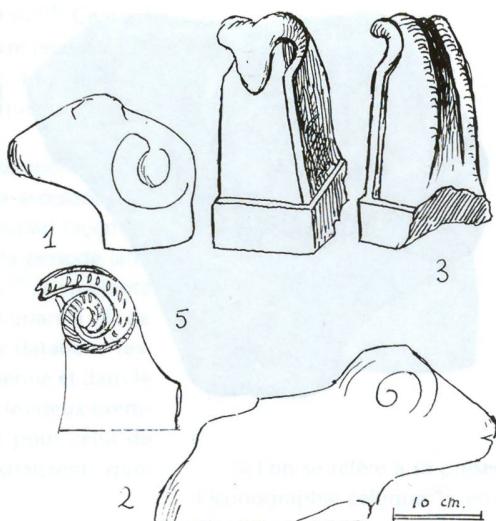


Fig. 145

Têtes de bétier en pierre de diverses provenances.

- 1 Millau, Musée Fenaille de Rodez (Aveyron, F).
- 2 Annecy, musée du Château (Haute-Savoie, F)
- 3 Vannes (Morbihan, F)
- 5 Bayav (Nord, F)



hélicoïdales. Le choix de matériaux résistant aux flammes (grès et molasse) et les traces avérées ou présumées de l'action du feu plaident en faveur de l'identification d'éléments de chenets. Néanmoins, cette fonction ne peut se fonder sur ce seul dernier indice car, comme le relève F. Lanthemann, la plupart des blocs ont été découverts soit en contexte de démolition par incendie, soit en réemploi dans un foyer, comme c'est le cas dans l'*insula* 15 d'Avenches. Les anciennes étaient assurées.

Une petite série de têtes de bétiers en pierre est recensée en Gaule (fig. 145), livrant pour certaines des indications sur les formes originelles de ce type d'objets²³³. Deux exemplaires en grès sont également signalés à Kempten (Bavière, D), en réemploi dans un sanctuaire (fig. 146)²³⁴. Elles sont identifiées, sans preuve, par G. Weber comme des éléments décoratifs placés aux

angles d'un bâtiment ou d'un monument. Cependant, l'un de ces artefacts en forme de pilier surmonté d'une tête de bétier rappelle fortement la trouvaille de Baden. Les deux têtes de Kempten présentent également des cornes en forme de volutes. Les yeux sont ici taillés et le museau est également marqué par une incision de part et d'autre du bloc. La tête de bétier apparemment complète mesure 36 cm de haut²³⁵.

Mentionnons enfin une tête de bétier de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne, F; fig. 147), qui présente quelques particularités dans son traitement décoratif. Elle provient d'un niveau daté entre l'époque augustéenne et le début de la période claudienne²³⁶. Taillé dans un calcaire blanc, l'objet mesure 23 cm de haut pour une largeur de 13 cm et une longueur de 17 cm. La tête présente les mêmes caractéristiques que les autres exemplaires du *corpus*, à savoir des cornes en forme de volutes incisées, mais également d'autres décors au sommet du bloc qui ne se retrouvent pas sur les modèles susmentionnés. Elle est identifiée par l'auteur comme un élément de chenet au vu de sa ressemblance avec les exemplaires en terre cuite auxquels il la compare.

Forme originelle, fonction et datation

Si l'on peut, semble-t-il, considérer avec une certaine assurance les blocs sculptés de cette petite série comme des têtes de chenêt, il est difficile de se prononcer sur leur mode de mise en place, faute de découvertes *in situ*. Si l'on se réfère à l'ensemble du *corpus* disponible, pierre et terre cuite confondus, on peut imaginer que ces éléments étaient disposés par paire à l'avant du foyer. Ils devaient être placés verticalement, dos au feu, comme paraît l'attester l'examen tracéologique de plusieurs pièces et l'absence récurrente de décors à l'arrière de la tête. Si la plupart des têtes reposent sur des bases élargies ou en forme de «T» ou de «L», il est possible que certaines aient été enfoncées dans le terrain²³⁷. Plusieurs exemplaires en terre cuite portent en outre des perforations latérales qui devaient accueillir des barres métalliques hori-

Fig. 146

Têtes de bétier en grès de Kempten (Bavière, D). Hauteurs resp. 36 et 30 cm.



233 Gavelle 1960b. Cf. également Milan 1981 et Cluytens 2008.

234 Weber 1998⁴, p. 44; Fuchs 2016, p. 110.

235 La deuxième tête de bétier retrouvée à Kempten ne semble pas être conservée dans son ensemble. La tête présente une hauteur de 30 cm, d'après Weber 1998⁴, p. 44.

236 Gavelle 1960a; Milan 1981, p. 62. Cet exemplaire a été trouvé «(...) contre les ruines des plus anciens thermes, au Nord, non loin du temple, dans un remblayage de galets, de plaques de marbre et de revêtements peints accumulés, semble-t-il, vers le temps de Claude.» Gavelle 1960a, p. 297.

237 Ce pourrait être le cas du bétier de Baden.

zontales servant à retenir les bûches²³⁸. Ce n'est pas le cas des exemplaires en pierre recensés ici, que devait ou pouvait compléter, à l'arrière, un dispositif horizontal (grille) sur lequel reposait le combustible²³⁹.

Bien que la question de leur datation soit encore délicate pour les raisons déjà évoquées, les chenets à tête de bétail, pour la plupart façonnés en terre cuite, se rencontrent de la période laténienne jusqu'à la période romaine²⁴⁰. La majorité des exemplaires en pierre provient quant à elle de contextes d'époque romaine. Les datations respectives à l'époque augusteo-tibérienne et dans le second tiers du I^e s. ap. J.-C. pour les deux exemplaires avenchois et sous Claude pour celui de Saint-Bertrand-de-Comminges paraissent quoi qu'il en soit très homogènes.

La tête de bétail : simple décor ou valeur symbolique ?

J. Déchelette attire l'attention en 1898 déjà sur la présence dans les tombes de l'âge du Fer d'objets en lien avec la cuisine et le foyer²⁴¹. Il met en rapport un certain nombre d'artefacts tels des chenets en terre cuite à tête de bétail, d'autres en fer forgé à tête de bovidé ou encore des broches à rôtir en fer et des chaudrons métalliques, avec le culte domestique et en particulier le culte du foyer, lieu central de la maison où les divinités et les ancêtres étaient associés.

238 «Le profil d'un chenet en argile est asymétrique, non mouluré du côté du feu et perforé à plusieurs endroits pour porter les tiges du «grill». La face est généralement pourvue d'une figuration animale, parfois même très stylisée. Le pied est généralement élargi ou en forme de «T». La face arrière n'est pas décorée, elle ne comporte pas de parties saillantes. Toutes les pièces portent les traces d'intenses expositions au feu, chaque fois visibles sur un seul des deux côtés.» (De Clercq 2007, p. 195, à propos des chenets en terre cuite).

239 «(...) à d'autres chenets correspondait plus vraisemblablement un tripode métallique sur lequel reposait l'autre extrémité de la broche. Le chenet ne se trouve pas, dans ce cas, à côté du feu, mais devant celui-ci, l'avant-corps de l'objet étant seul soumis aux flammes.» (Warembois 2007, p. 181).

240 Fuchs 2016, p. 110. Malheureusement, seul un nombre très limité d'exemplaires provient de contextes clairement datés.

241 Déchelette 1914, 1401, cité par de Clercq 2007, p. 191.

242 Relevant cependant que le motif de la tête de bétail est présent dans d'autres civilisations, et en particulier dans le monde gréco-romain où il orne par exemple des cornes à boire (rhytons).

243 Fuchs 2016.

244 Le chenet fonctionnait «(...) avant tout comme medium ou porteur d'images, évoquant certaines idées, liées entre autres au culte du foyer, à travers la figuration de divers animaux» (de Clercq 2007, p. 199). «Ces images devenaient des icônes, des expressions de certaines traditions, valeurs ou idées qui pouvaient éventuellement perdurer, sans que l'on soit encore conscient de la symbolique.» (de Clercq 2007, p. 198).



Fig. 147
Tête de bétail en calcaire
de Saint-Bertrand-de-
Comminges (Haute-
Garonne). Hauteur 23 cm.

Si l'on se réfère à sa présence régulière dans l'iconographie celte²⁴², en particulier dans le registre de la parure, cet animal semble effectivement paré d'une valeur symbolique. Faute de documents explicites, il est toutefois difficile de déterminer si ce motif revêt une simple fonction apotropaïque, s'il est un garant de fécondité et de prospérité ou si, dans le cas des chenets notamment, il est plus directement lié à des pratiques proprement cultuelles, dans le cadre domestique, comme le suggère encore récemment un article de M. Fuchs, rédigé peu après la découverte du bétail de l'*insula* 15²⁴³. En l'état des connaissances, la question reste ouverte. Il semble, dans tous les cas, qu'on est en présence d'une tradition indigène qui perdure sous le Haut-Empire romain, mais dont la signification et la perception ont pu évoluer au cours du temps²⁴⁴.

Crédit photo : C. Lévy

A. Chauvet, avec des contributions d'A. Deneuve, A. Gobin et C. Lévy, *Les bagues, anneaux et bracelets d'Aventicum*, 87-37, 2016, p. 7-82.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.

M. Fuchs, *La symbolique des chenets de fer au temps de l'empereur Claude*, *Archéologie et archéométrie* 10, 2016, p. 11-28.

D. Hervé, *Le bétail comme objet rituel dans les chenets gaulois*, *Revue archéologique* 13, 7, 1898, p. 63-81 et 2023.